

**Mouvement Français pour le Planning Familial
Association Départementale de l'Isère**

36, rue Lesdiguières – 38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.87.89.24 Fax : 04.76.87.72.70

secretariat@leplanningfamilial38.org

www.leplanningfamilial38.org

30 boulevard Gambetta – 38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.87.94.61 Fax : 04.76.87.72.70

ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 11 mai 2011

Rapport moral et rapport d'activité 2010

Les CPEF du Planning Familial de l'Isère

CPEF de BOURGOIN-JALLIEU

14 Place A. Schweitzer

38307 Bourgoin-Jallieu

Tél : 04.74.28.30.22

CPEF du MOYEN GRESIVAUDAN

Espace Belle Etoile

43 rue Henri Fabre

38920 Crolles

Tel : 04 76 13 39 51

CPEF d'EYBENS

29 rue Victor Hugo

38320 Eybens

Tél : 04.76.59.37.69

CPEF de St-EGREVE

2, rue du 19 mars 1962

Immeuble « le Fié »

38120 St-Egrève

Tél : 04.76.75.33.04

CPEF de GRENOBLE GAMBETTA

30 boulevard Gambetta

38000 Grenoble

Tél : 04.76.87.94.61

CPEF de VILLEFONTAINE

Centre Simone Signoret

Place Léon Blum BP 3

38091 Villefontaine Cedex

Tél/Fax : 04.74.96.78.99

CPEF de GRENOBLE INTERQUARTIER

Grenoble : 04.76.87.94.61

SOMMAIRE

I. Rapport moral	3
II. Rapport d'activité	6
Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère	
1/ Objectifs et missions	6
2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère	7
3/ La vie de l'association	10
Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère	
1/ Les actions thématiques – Centre de Planification	
1.1. Contraception	15
1.2. Interruption Volontaire de Grossesse, IVG médicamenteuse, Plateforme IVG	17
1.3. Droit des femmes et violences	22
1.4. Le Conseil Conjugal et Familial	23
1.5. Les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH	25
1.6. Les animations	27
1.7. La parentalité	29
2/ Les activités de l'association départementale	
2.1. Le centre de documentation et la communication	31
2.2. La formation	35
2.3. La coopération internationale	37
2.4. Les partenariats	38
2.5. Les actions militantes ponctuelles	40
ANNEXES	
<i>Annexe 1 – Liste nominative du personnel du MFPP de l'Isère</i>	<i>43</i>
<i>Annexe 2 – Liste des événements 2010 organisés par le MFPP38</i>	<i>45</i>
<i>Annexe 3 - Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu</i>	<i>48</i>
<i>Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta</i>	<i>53</i>
<i>Annexe 5 - Rapport d'activité Grenoble Interquartier</i>	<i>62</i>
<i>Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan</i>	<i>65</i>
<i>Annexe 7 - Rapport d'activité du CPEF d'Eybens</i>	<i>68</i>
<i>Annexe 8 - Rapport moral du CPEF de St-Egrève</i>	<i>74</i>
<i>Annexe 9 - Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine</i>	<i>77</i>

I - RAPPORT MORAL

L'année 2010 a été marquée par la Réforme du Système de Santé, par la création des Agences Régionales de Santé, et de leurs effets sur les financements de l'IVG, et sur la contraception.

Cette réforme, dans d'autres Régions comme l'Ile de France, et dans le département du Rhône, ont organisé, à des fins d'économies, des regroupements de Centres Hospitaliers, qui ont eu comme conséquences des fermetures d'un très grand nombre de Centres d'IVG.

Le Collectif National Droits des Femmes, composé du Planning Familial et de la CADAC (Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception), d'autres associations féministes, des syndicats et des partis de gauche, a organisé de nombreuses manifestations et démarches en Ile de France et dans certaines autres Régions, afin de s'opposer aux fermetures programmées, comme pour l'Hôpital Tenon et les Bleuets sur Paris.

Le CNDP a organisé une manifestation nationale pour dénoncer les effets des décisions concernant les budgets de la Santé et des Hôpitaux, sur les Droits et la Santé des Femmes, ainsi que sur les politiques de prévention.

Les mobilisations ont porté des fruits dans quelques endroits comme Tenon, à Paris, et les Hospices Civils à Lyon.

Les effets de la politique de contrôle financier des activités de soins, d'hospitalisation et de prévention n'en sont qu'à leurs débuts. Les mobilisations, comme celles que peut organiser la Plateforme IVG, dans notre département, doivent se maintenir et se développer.

Que le Directeur de l'ARS de Rhône-Alpes ne soit pas opposé à l'IVG ne suffit pas. Le fait que les décisions soient surtout financières devrait nous obliger à nous organiser pour faire des pressions de toutes sortes pour défendre les droits des femmes.

Le Planning Familial de notre Région s'est fait élire dans deux instances de l'ARS : à la CRS (Conférence Régionale de Santé) et à la Conférence Territoriale de Santé de l'Arc Alpin, où moi-même, Françoise Laurant ait été nommée, toujours par arrêté de l'ARS. Ce sont dans ce type d'instance que sont débattus les textes de l'ARS, tel que le PSRS (Programme Stratégique Régional de Santé), le SROSS (Schéma Régional des Soins de Santé), et d'autres concernant la prévention. Ces textes définissent les axes des financements des années prochaines. Nous ne pèseront pas beaucoup, mais nous pourrons, lors des décisions prises par l'ARS, lancer des débats publics concernant nos enjeux.

Le hasard fait que l'IGAS, l'Inspection Générale des Affaires Sociales, ait rendu, à la Ministre de la Santé, un Rapport sur l'application de la Loi Aubry, de 2001. Ce Rapport, très complet, aborde les questions de l'IVG, de la Contraception, de l'Education à la Sexualité, et de la situation dans les Départements d'Outre-mer. Les rapportrices étaient bien connues des militantes du Planning Familial : elles étaient les collaboratrices de Martine Aubry pour l'élaboration de la loi de 2001. Ce sont des féministes, qui ont fait des constats corrects que notre Mouvement aurait pu faire. Par contre, les préconisations faites sont plus timorées et floues. Comme il n'y aura pas d'autres rapports de ce genre d'ici une décennie, il serait bon de faire en sorte que le plus grand nombre en connaissent les parties intéressantes.

La sortie de ce rapport, à la même période que l'installation des ARS est paradoxale !

Pour notre Mouvement, et notre Association Départementale en particulier, les travaux de réflexion sur l'IVG médicamenteuse (IVGM) en Centres de Planification ont abouti au démarrage de cette pratique dans 3 premiers Centres, à Bourgoin-Jallieu, à Villefontaine, et à Grenoble-Gambetta. D'autres équipes se sont préparées à démarrer en 2011.

Pour notre association, c'est une phase importante de notre engagement féministe : L'IVG par voie médicamenteuse permet à la femme qui la demande d'être actrice de son IVG. D'une part, elle se déroule hors du milieu hospitalier, et elle est moins « médicalisée » que l'IVG par aspiration.

Cependant, nous sommes attaché-e-s à ce que toute femme demandant une IVG reçoive une information sur les différentes méthodes possibles, et se les voit proposer.

C'est pourquoi, conseillères et médecins sont vigilant-e-s, pour refuser que l'hôpital envoie au Planning Familial toutes les femmes faisant une demande d'IVG de façon précoce. Nous savons bien que les décrets sur l'IVGM, parus tardivement après la loi, ont quand même été publiés pour permettre que les hôpitaux voient baisser fortement les IVG chirurgicales.

Nous allons, bientôt, avoir 12 mois de pratiques. Sans faire de publicité pour l'IVG, nous devons communiquer les résultats de notre pratique, mais avec ce que nous avons à dire sur les difficultés d'accès à l'IVG en général.

Je voudrais, en ce moment, dire combien la disparition de Robert Chambrial nous a touché-e-s. Il était « notre » médecin depuis 25 ans, et avait, dans les années 70 pratiqué les avortements illégaux sur Grenoble. Son engagement sur le Droit à l'avortement des femmes (il est devenu l'un des médecins contractuels du CMSF, il y a aussi 25 ans), et plus globalement sur le Droit des Femmes, était exceptionnel. Peu de médecins hommes ont manifesté, et manifestent encore un tel militantisme. Il laisse un vide à l'AD, et dans l'équipe de Gambetta. Mais je tiens à dire que le travail engagé, entre médecins, et entre médecins et conseillères, pour la mise en place de l'IVGM, a permis que se crée une véritable équipe de médecins, qui permet de surmonter le vide laissé par le décès de Robert.

Le second point marquant de 2010 a été centré sur les modalités de conventionnement que le Conseil Général a voulu imposer à l'ensemble des gestionnaires de Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) du département de l'Isère.

Suite à la délibération du CG38 de janvier 2009, tous les gestionnaires de CPEF ont reçu une convention identique, les considérant comme des prestataires de service du Conseil Général, et assurant que la subvention annuelle, dorénavant, serait « calculée » en fonction de 3 nombres, considérés comme les objectifs du CG38 : le nombre de consultations médicales, le nombre d'entretiens, le nombre d'interventions extérieures.

C'était nier les partenaires locaux, anciens gestionnaires, que sont les Communes et CCAS, avec lesquels nous avons des conventions d'objectifs fortes. C'était nier qu'un CPEF ne se décrit pas par 3 nombres (les mêmes pour tous). C'était nier que chaque centre a sa spécificité, de public, de partenaires, d'actions, de méthodes. C'était nier que, comme dans les autres domaines de l'action sociale, les contractants du CG38, ne sont pas des prestataires de services, mais des acteurs de l'Action Sociale, qui sont partenaires du Conseil Général.

En mai 2010, les centres associatifs, et communaux, qui n'avaient pas voulu signer une telle convention se sont réunis avec d'autres qui partageaient le même point de vue, et ont fait une démarche collective pour que le CG38 change de position.

Cette démarche collective, autour du Planning Familial de l'Isère (PF38), a été efficace : les préambules des conventions 2010 ont pu voir apparaître des descriptions des spécificités de certains Centres, et des réunions de concertations entre le Conseil Général et tous les CPEF de l'Isère se sont déroulées à l'automne.

Etait demandé :

- Que soient établies des Conventions Triennales d'Objectifs, avec des avenants financiers annuels;
- Que les spécificités de chaque Centre soient reconnues conjointement par le CG38 et le gestionnaire du CPEF;
- Que soit prévue, chaque année, dès réception par le CG38 des rapports d'activités et statistiques, une rencontre entre le gestionnaire et le CG, pour faire un bilan partagé et un projet pour l'année suivante partagé;
- Que cette procédure figure dans la convention triennale, et non des objectifs chiffrés;
- Que des indicateurs, correspondant aux activités spécifiques non décrites par les 3 indicateurs initiaux, soient définis de façon conjointe, et figurent ainsi dans les avenants annuels.

Cette énumération peut apparaître fastidieuse, mais elle décrit comment, après les discussions de l'automne, les gestionnaires tenaient à faire reconnaître leurs démarches de partenariat.

Les conventions reçues pour 2011 ont marqué une évolution par rapport à celles de 2010, et nous ne savons pas encore si les modifications à ces nouveaux textes, que nous avons demandé, seront acceptés ou non.

Autre constat : naturellement, nous avons demandé des augmentations de certaines subventions, correspondant à des actions à développer. Cette négociation sur les conventions n'était pas destinée à obtenir une augmentation, tout de suite, mais à faire reconnaître notre statut de partenaire.

Les CPEF n'ont pas engagé un combat contre le Conseil Général. Ils ont pris leurs places dans les débats qu'ont les acteurs de l'Action Sociale, et en particulier les CCAS, avec le CG sur le Partenariat dans le domaine de l'Action Sociale.

Ce débat ne peut qu'évoluer positivement, mais peut-être lentement.

Dernier point important : 2010 est la première année de « gestion directe » des CPEF par l'Association Départementale du PF.

Avant 2009, notre association faisait fonctionner 6 CPEF.

L'association gérait directement le CPEF de Grenoble-Gambetta, puis en 2009 celui d'Eybens, qui ouvrait.

Les CPEF de Bourgoin-Jallieu, celui des Centres Sociaux de Grenoble (appelé Centre Interquartier), et celui de Villefontaine, étaient gérés par les CCAS correspondants qui avaient une convention de mise à disposition du personnel avec le PF38.

Le CPEF de St-Egrève, qui est géré par une association, créée spécifiquement pour cela, à l'ouverture. C'est le Maire de l'époque, qui voulut, ainsi, créer une association réunissant les élus, le PF et des associations de St-Egrève .

Le Conseil Général, suite à un audit demandé par lui, s'opposa à ce que le fonctionnement où les CCAS payaient sur facture le Planning Familial perdure.

C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2010 les conventions CG38-Bourgoin, et CG38-Villefontaine cessèrent.

Le VP du CCAS de Grenoble a demandé, instamment, de continuer à gérer le CPEF des Centres Sociaux de Grenoble, au moins jusqu'à ce que le CG38 prenne en compte financièrement les besoins cruciaux de ce Centre.

Donc, en 2010, notre association a eu à gérer, totalement 4 CPEF, tout en fonctionnant avec des conventions de partenariats avec les communes d'Eybens, de Bourgoin-Jallieu, et de Villefontaine (en élaboration). Le CPEF de la Communauté de Communes du Grésivaudan s'est ouvert à l'automne, avec le même type de gestion.

Seuls les Centres de St-Egrève et des Centres Sociaux de Grenoble restent sous gestions spécifiques.

Bien que le nombre de salarié-e-s n'ait augmenté que du nombre de celles de Crolles, et du poste de la SG, le budget s'est alourdi. Mais, le challenge le plus important était d'amener les équipes, tout en gardant une autonomie qu'elles avaient acquise auparavant, à travailler avec le pôle gestion de notre association, alors qu'avant, leur interlocuteur était le CCAS.

Le bilan de cette année de « gestion directe », qui a vu les charges du pôle gestion croître énormément, et l'autonomie des équipes mise à l'épreuve, est nuancé. D'une part, les moyens du pôle gestion sont à consolider (personnel et outils), d'autre part, des règles comptables posent encore des problèmes à nos équipes qui vivent certaines comme une restriction de leur autonomie.

Globalement, on peut dire que notre association n'a pas eu d'accidents, dus au passage à la gestion directe. Ce sont les personnels qui ont vécu des moments de stress et de tensions. Nous remercions l'ensemble du personnel d'avoir permis ce passage.

Françoise LAURANT
Présidente

II - RAPPORT D'ACTIVITE

Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère

1/ Objectifs et missions

Le MFPPF, Mouvement Français pour le Planning Familial, est un mouvement d'éducation populaire qui lutte depuis les années 60 pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes. Il défend le droit à la sexualité, le droit à la contraception et à l'avortement, en agissant pour le changement des mentalités et des comportements, contre les inégalités sociales et l'oppression spécifique subie par les femmes.

Il contribue ainsi à la remise en question des rapports sociaux de sexe, à la lutte contre les violences et les discriminations, à la prévention des risques sexuels et au respect de chacun dans son identité.

Créé en 1961, le Planning Familial de l'Isère (PF38) est la première association du Mouvement à avoir ouvert des permanences au public, en toute illégalité, à l'époque. Dans son sillage, des associations du Planning Familial ont ouvert des permanences dans d'autres départements.

Il s'est construit autour de la lutte pour l'accès à la contraception et pour le droit à l'éducation sexuelle, puis pour le droit à l'avortement, c'est à dire pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Aujourd'hui, ces objectifs sont toujours d'actualité : Faire bénéficier d'une contraception adaptée et permettre un accès à l'IVG dans de bonnes conditions, en cas de besoin, reste notre enjeu majeur. Mais la contraception est mal remboursée et l'IVG demeure trop souvent un parcours du combattant. C'est pourquoi, la pratique de l'IVG médicamenteuse hors hôpital est un nouvel enjeu. Cette année, nous avons mis en place l'IVG Médicamenteuse dans trois Centres de planification. Cette situation témoigne de notre volonté, et de notre capacité, à toujours faire avancer la condition des femmes à travers des actions concrètes, sous-tendues par nos valeurs.

De nouvelles formes de discriminations et de violences sont de plus en plus visibles, y compris les mariages forcés. Notre implication au sein du réseau isérois « Mariage forcé 38 » favorise la mise en place de réponses adaptées à travers la structuration d'un réseau d'acteurs intervenant sur ce champ ; elle permet à nos équipes professionnelles d'être au fait de ces questions.

Parmi les aspects qui restent à améliorer : Les jeunes n'ont toujours pas suffisamment, voire de moins en moins, d'informations et d'éducation à la sexualité. La prise en compte des spécificités du VIH-SIDA pour les femmes n'est toujours pas assurée par les politiques de santé à la mesure des réels besoins.

Dans notre département, le mouvement s'est développé en obtenant de l'Etat, en pleine lutte pour le droit à l'avortement, la première convention faite avec une association militante au titre des financements des Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF), ainsi que les premiers financements en tant qu'Etablissement d'Information de Consultation et d'Education Familiale (EICCF), financements que le gouvernement a tenté de supprimer, début 2009. L'immense mobilisation sur l'ensemble du territoire français a obtenu un retour en arrière spectaculaire du gouvernement, par la signature d'un Protocole d'accord entre Brice Hortefeux, Roselyne Bachelot, et le Planning Familial.

Dès 1977, dans plusieurs communes, des militants du Planning Familial ont travaillé avec les élu(e)s à la création d'un CPEF sur leur territoire. Ces partenariats politiques ont alors abouti à des conventions tripartites ou quadripartites réunissant le MFPPF38 et les différents acteurs concernés (en fonction des situations locales : CG38, Commune, Communauté de Commune, CCAS).

Aujourd'hui, le PF38 est constitué de huit équipes, intervenant sur différents territoires, dont les spécificités sont très liées aux partenariats locaux, tant associatifs que politiques.

L'équipe de Grenoble-Gambetta, a une activité spécifique à faire reconnaître par les financeurs. En effet, le public est issu de l'ensemble de l'agglomération et de nombreux partenariats et actions ont une dimension départementale, et au-delà, quand il s'agit d'activités de formation, par exemple.

Une partie de l'activité du MFPP de l'Isère répond à des objectifs déterminés avec nos partenaires : la mission de planification en lien avec le CG38 et l'éducation à la sexualité avec l'Etat. De plus, l'association, en tant que Mouvement féministe d'Education populaire, est investie d'une mission de témoignage, de vigilance et de résistance sur toutes les questions qui concernent les droits et la liberté des femmes. Elle participe activement à toutes les actions, les réflexions et les débats qui traversent la société et concourent à faire évoluer la situation des femmes en France et au niveau international.

2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère

2.1. Les évolutions de l'équipe en 2010

En 2010, 64 salariés ont travaillé pour l'association départementale de l'Isère du Planning Familial, dont 4 hommes et 60 femmes.

Cela a représenté 57 323 heures payées, soit 31.50 Equivalents Temps Pleins.

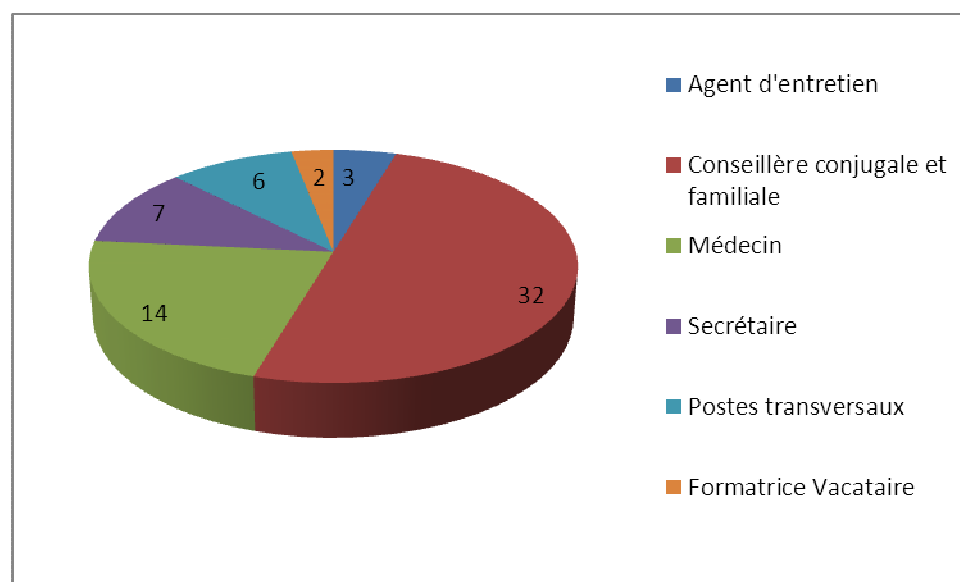
La variation est de +3,3 % par rapport à 2009. La création du CPEF du Moyen Grésivaudan est la principale raison de cette augmentation.

Pendant l'année 2010, l'association a eu recours à 8 personnes en contrat à durée déterminée, pour le remplacement de personnes absentes (en maladie ou en congés) ou pour un surcroît temporaire de l'activité.

Il y a eu une démission et un décès (2 médecins).

8 personnes en contrat à durée indéterminée ont été embauchées (4 médecins, 2 conseillères conjugales et familiales, une secrétaire comptable et la secrétaire générale).

Au 31 décembre 2010, le Planning Familial salarié 55 personnes sur les 7 équipes du département.
Voir la liste nominative du personnel du MFPP de l'Isère en annexe 1.



Répartition des salariés en 2010

2.2. La répartition des équipes sur les différents sites

L'ensemble des militant-e-s salarié-e-s de l'association se répartit en 8 équipes.

Pour 7 équipes, les activités d'accueil, d'information, d'entretien et de consultation, ainsi que d'interventions collectives extérieures, font l'objet de conventions avec le Conseil Général, comme Centres de Planification et d'Education Familiale.

Le Centre de Planification de Grenoble-Gambetta est géré, depuis 1976, par l'association du Planning Familial de l'Isère, et développe de nombreux partenariats avec des structures grenobloises et départementales.

Ceux de Bourgoin-Jallieu, de Crolles, d'Eybens et de Villefontaine sont gérés par le PF38, en partenariat avec la ou les collectivités locales correspondantes. Celui des Centres Sociaux est géré par le CCAS de Grenoble en convention avec le PF38.

Enfin, celui de St-Egrève, depuis sa création, est géré par une association spécifique, composée d'habitants ou associations des communes du site, du PF38 et de la commune de St-Egrève. Cette association fonctionne de façon autonome, elle conventionne avec le CGI, et reçoit, donc, les subventions du CG, du SIVOM et de la Ville de St-Egrève. L'association du Centre de Planification de St-Egrève a son propre fonctionnement, son CA, son bureau, et son AG annuelle. L'association du Centre passe une convention de mise à disposition avec le PF38, qui est l'employeur de l'équipe. Chaque mois, elle paye le PF38 sur facture. Les membres de l'association du Centre de St-Egrève, élu-e-s et salarié-e-s, font partie du même mouvement que les membres des autres équipes, et sont attachés aux objectifs et à la participation aux instances départementales et même nationales.

(Les Rapports Moral et d'Activité 2011, de l'association du Centre de St-Egrève, sont consultables au secrétariat du PF38).

La 8^{ième} équipe est transversale aux différentes équipes du PF38.

▪ L'équipe de Bourgoin-Jallieu

Sept personnes, salariées du MFPP 38, travaillent sur ce site : 5 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire, 1 agent d'entretien.

Fin 2009, Nicole TOMATIS et Annie GELLON, Conseillères Conjugales de longue date pour le Centre de Planification, sont parties à la retraite; elles avaient activement participé à la création et au fonctionnement du CPEF. Ce changement a nécessité une phase de transmission et une réorganisation du travail de l'équipe. Deux nouvelles CCF ont intégré l'équipe. Le passage du CPEF en gestion directe a amené à une prise en charge plus importante du travail de secrétariat-comptabilité. De nouvelles relations se sont tissées avec le siège de l'association départementale. Le temps de travail de la secrétaire-comptable a augmenté en cours d'année, et de manière ponctuelle, celui de certaines CCF.

▪ L'équipe de Grenoble-Gambetta

Le site de Grenoble comprend tout à la fois le siège de l'association départementale du MFPP de l'Isère et le Centre de Planification de Grenoble-Gambetta. Deux équipes évoluent dans ces locaux, l'équipe du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) et l'équipe de l'association départementale (AD).

L'équipe du CPEF se compose de neuf Conseillères Conjugales et Familiales (CCF), d'une secrétaire médicale, de sept médecins et d'un agent d'entretien. Cette année, le décès de Robert CHAMBRIAL, médecin-directeur de longue date, très engagé dans les actions du Planning Familial, a fortement touché le fonctionnement quotidien de l'équipe. En effet, sa personnalité et son engagement favorisaient un échange constant entre les médecins, les CCF et l'ensemble du personnel; il portait et développait de manière active les valeurs du MFPP38.

Avec l'arrivée de deux nouveaux médecins, le CPEF s'est progressivement réorganisé, offrant davantage de plages de consultations médicales. L'augmentation du temps de travail de la secrétaire médicale a dégagé l'équipe d'une partie du travail administratif.

▪ L'équipe transversale de l'association départementale de l'Isère

L'équipe comporte six personnes qui interviennent sur des fonctions transversales : secrétariat, communication, documentation, comptabilité, gestion, et secrétariat général. La mise en place du poste de secrétaire générale à partir du mois de mars 2010 a amené des évolutions dans l'organisation et la répartition du travail. Tout au long de l'année, les relations entre les équipes des différents CPEF et la secrétaire générale se sont structurées. Avec la mise en place de la gestion directe, l'équipe administrative a vu sa charge de travail augmenter de manière significative. Pour faire face à cette évolution, cette équipe aura besoin d'être renforcée.

▪ **L'équipe des Centres Sociaux de Grenoble**

L'équipe intervient, au sein des centres sociaux et centres de santé, sur cinq secteurs de la Ville de Grenoble (*Secteurs concernés Abbaye-Jouhaux, Mistral, Prémol-Village Olympique, Teisseire-Malherbe, Vieux-Temple*). Elle est composée de trois CCF, d'un médecin-directeur et d'un nouveau médecin depuis le mois de septembre. Cette année, elle a rencontré d'importants changements puisque deux CCF sont parties, l'une pour prendre ses fonctions au sein de la nouvelle équipe du Grésivaudan, l'autre pour intervenir dans un autre centre de planification. Deux nouvelles CCF ont donc rejoint l'équipe durant le dernier trimestre 2010 ; elles ont bénéficié de l'expérience et de la disponibilité du médecin-directeur et d'une CCF pour les accueillir et les accompagner dans leurs missions. Sur ce secteur, les temps de permanence restent très limités et le travail de l'équipe très morcelé du fait de la répartition géographique. Cette année encore, malgré l'intérêt de ce partenariat et la qualité du travail réalisé sur le terrain, il n'a pas été possible de négocier une augmentation du temps de travail.

▪ **L'équipe du Moyen Grésivaudan**

L'équipe de ce nouveau CPEF s'est mise en place au mois d'octobre 2010 ; elle se compose de trois conseillères, deux médecins et une secrétaire. Elle a bénéficié de l'important travail réalisé depuis 2007, par l'une des CCF qui a préparé la mise en place du CPEF en développant une activité d'information, de prévention et de conseil conjugal sur le secteur de Crolles. Les nombreux contacts établis au préalable, facilitent le développement de l'activité du CPEF. Aujourd'hui, l'équipe réalise un important travail pour faire connaître le CPEF et développer des partenariats.

▪ **L'équipe d'Eybens**

Quatre personnes interviennent sur ce site : 2 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire. Ce CPEF, mis en place très récemment (2008), poursuit son travail de développement. L'équipe de travail a été stable tout au long de l'année, assurant 49 semaines d'ouverture. Comme dans la plupart des équipes, les temps partiels sont majoritaires ce qui nécessite une organisation du travail rigoureuse afin d'offrir tout à la fois des plages de permanences suffisantes pour recevoir le public et la possibilité d'interventions extérieures pour des animations, élément essentiel pour diffuser de l'information et renforcer la connaissance du CPEF par un public toujours plus large.

▪ **L'équipe de Saint-Egrève**

L'association « Centre de Planification de Saint-Egrève » gère ce CPEF. L'AD est représentée dans le CA, aux côtés de représentants de l'équipe, qui se compose de six personnes (4 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire) employées du MFPP de l'Isère. L'équipe est stable depuis deux ans; cependant des arrêts maladie successifs ont nécessité la mise en place de remplacements tout au long de l'année. Cet aspect a beaucoup mobilisé l'équipe puisque l'accueil de nouvelles personnes nécessite toujours une phase d'accompagnement; cela demande de la disponibilité et de la souplesse pour une équipe qui comporte des temps partiels en nombre. Elle s'est donc efforcée de maintenir une activité constante dans un contexte de changement.

▪ **L'équipe de Villefontaine**

Composée de sept personnes (5 conseillères, 1 médecin-pharmacien et 1 secrétaire), l'équipe a rencontré d'importants changements avec le passage en gestion directe.

Elle s'est trouvée confrontée au départ du médecin-directeur, Jean-Marc GEREY. Cette situation a été partiellement compensée par une augmentation du temps de travail du médecin-pharmacien. Les CCF ont vu leur temps de travail augmenter en cours d'année. L'évolution statutaire a provoqué une redéfinition des relations partenariales; cela s'est traduit sur des aspects pratiques qui, dans l'attente de décisions, ont pesé sur le quotidien de l'équipe. Celle-ci s'est organisée pour faire face, au mieux, aux changements provoqués par cette nouvelle situation.

Il est à souligner que cinq personnes interviennent sur deux équipes différentes, et l'équipe des quatre formatrices sont issues des équipes suivantes : Bourgoin, Villefontaine, Saint-Egrève et Grenoble.

3/ La vie de l'association

3.1. Les adhésions

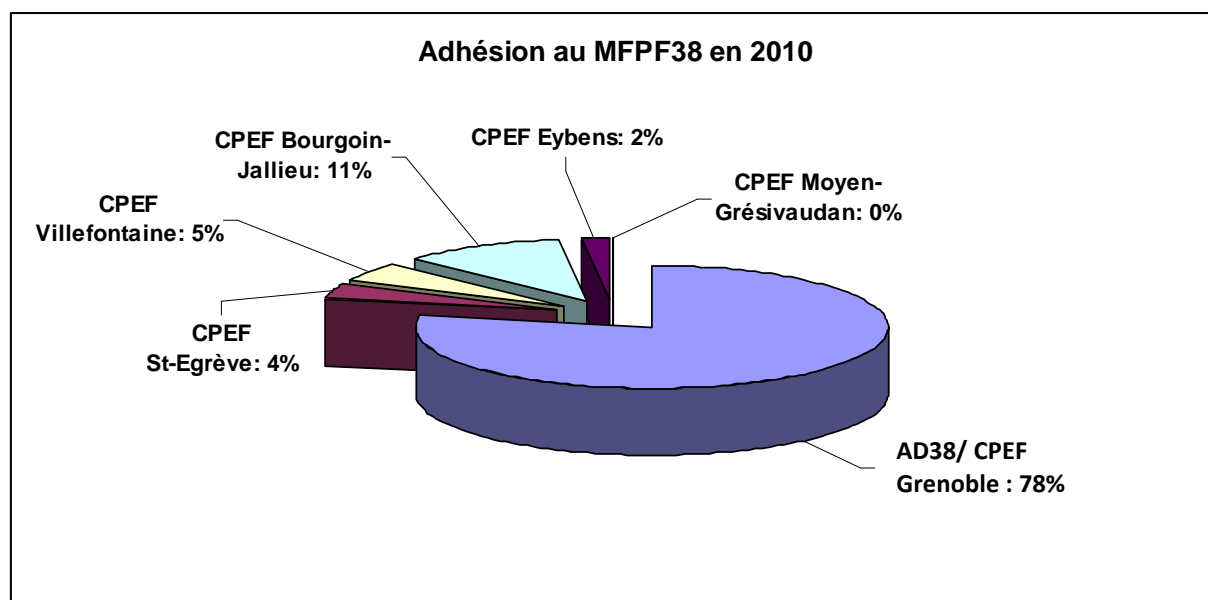
Le travail de mobilisation de nouveaux adhérents entamé en 2008 commence à porter ces fruits : en 2010, le nombre d'adhésions a augmenté de 13% par rapport à 2009. **L'association compte désormais 214 adhérents.**

Les nouveaux adhérents ont majoritairement rejoint le Planning Familial suite à la campagne d'adhésion menée tout au long de l'année à travers notamment : la Journée Internationale des Femmes, les journées Portes Ouvertes du Planning Familial, la mobilisation de l'association lors de la réforme des retraites, la campagne nationale pour le remboursement des moyens de contraception, la Marche Mondiale des Femmes, etc.

A Grenoble, 40% des adhérents ont renouvelé leur adhésion en 2010. Une grande majorité des adhérents sont des femmes, de plus de 35 ans, entrées dans la vie active. Seuls 8% des adhérents sont des jeunes encore scolarisés et étudiants. Ce pourcentage reste stable et faible.

A Grenoble, un petit nombre d'adhérents participent à la Plateforme IVG, groupe de travail thématique et à l'organisation de l'événement autour des 50 ans du MFPF de l'Isère.

Aucune adhésion n'a été enregistrée par l'équipe du CPEF du Moyen Grésivaudan en 2010, le centre n'ayant ouvert ces portes qu'en Octobre 2010.



3.2. La vie de l'association du MFPF de l'Isère

Tout au long de l'année, les différentes instances de l'association, le Bureau et Conseil d'Administration, se sont réunies afin de réfléchir et prendre des décisions garantissant le bon fonctionnement de la structure et son implication dans telle ou telle action. Parallèlement, des groupes de travail ont fonctionné pour débattre, définir et mettre en œuvre des actions sur des sujets spécifiques.

▪ Les Commissions

La Commission finances

Composée de trésorières, de secrétaires, de membres du bureau et d'une représentation de chaque équipe, elle a poursuivi le travail amorcé depuis sa création en 2009 autour de points techniques concernant les aspects budgétaires de la vie de l'association, en particulier la préparation et le suivi du passage en gestion directe de janvier 2010. Un « protocole de gestion » a été établi. Il a fourni une base pour définir la répartition du travail de chacun et a facilité une bonne mise en place de cette organisation.

C'est désormais chose faite et la commission finances qui mobilisait régulièrement un nombre assez important de salarié-e-s ne se justifiait plus, elle s'est dissoute au cours du 2^{ème} semestre 2010.

Un bilan de l'année 2010 a été programmé début 2011 dans le but de revisiter le «protocole de gestion» afin d'en faire évoluer les règles et de les adapter au plus près des besoins d'échanges d'informations en interne sur les questions de gestion. Le travail autour des questions budgétaires s'établira désormais dans la relation entre les équipes de chaque CPEF et le pôle gestion de l'association, en particulier lors de réunions régulières programmées entre les secrétaires-comptables de chaque CPEF et la gestion centrale.

La commission réorganisation

Avec la mise en place du poste de secrétaire générale en mars 2010, cette commission n'avait plus lieu d'être. Elle s'est dissoute à la fin du premier semestre 2010.

La commission IVGM

Cette commission, composée de médecins et de CCF du Planning Familial 38, s'est réunie très régulièrement depuis 2009, afin d'élaborer un protocole pour la mise en œuvre de l'IVG Médicamenteuse au sein des Centres de Planification. Grâce à cette démarche de réflexion, le protocole définissant les conditions de réalisation de l'acte prend en compte, tout à la fois, la dimension médicale, mais aussi l'approche du point de vue des personnes. Les valeurs prônées par le Planning Familial (liberté de choix, autonomie...) sont respectées et intégrées dans la démarche de l'IVG Médicamenteuse; trois CPEF ont démarré cette activité en 2010. (Voir partie 1.2 – IVG Médicamenteuse)

La commission Internationale

Elle s'est réunie deux fois au premier semestre 2010 pour faire le point sur les projets Sénégal, Burkina Faso, Constantine, Maroc et éventuellement Palestine.

A partir de septembre 2010 et du fait de l'urgence à mettre en œuvre avant la fin de l'année la tranche 2010 du projet «Sénégal» engagé avec le Conseil Général de l'Isère dans le cadre d'un programme triennal de coopération décentralisée, le « groupe Sénégal » s'est substitué à la commission internationale. En décembre 2010, le voyage au Sénégal de la Présidente, de deux conseillères conjugales et familiales du Planning Familial et de Serge Bessaye, conseiller technique du Planning Familial sur ces questions, en a été l'aboutissement.

▪ Renforcer le lien avec les bénévoles

Au cours de l'année, nous avons relancé des actions en direction des bénévoles afin de les mobiliser plus étroitement à nos côtés. La campagne nationale qui s'est déroulée en mai 2010 a rempli ses objectifs, à savoir : apporter une information auprès d'un large public sur les actions du Planning Familial aujourd'hui et mobiliser de nouveaux adhérents. Plusieurs CPEF ont ouvert leurs portes à cette occasion : Bourgoin-Jallieu, Grenoble et Saint-Egrève (Voir partie 2.5 – Les actions militantes ponctuelles – 28/29 mai, page 40). Un dialogue s'est établi avec le public pour l'informer des débats d'actualité et de la nécessité d'être plus que jamais présent-e-s sur le terrain pour faire avancer la question des droits des femmes.

Plusieurs personnes ont fait connaître leur volonté de militer activement au Planning Familial à cette occasion.

Nous avons donc organisé dès l'été sur Grenoble des rencontres avec ces bénévoles pour connaître leurs souhaits, leurs engagements et définir des axes de travail communs. Elles ont vu émerger un projet : l'organisation des 50 ans du MFPF de l'Isère en 2011. D'autres personnes ont proposé de mettre leurs compétences au service de notre organisation : actualisation des contacts de la base de données, participation à des envois en nombre, tâches administratives...

Grâce à cette démarche, et à l'initiative d'une journaliste bénévole, nous avons pu relancer la lettre d'information interne « Perdons pas l'fil », lien entre les équipes, les membres du CA, les adhérents. Les premiers numéros ont permis de diffuser des informations sur les événements à venir et les projets en cours au sein des équipes.



A l'occasion de ce rapport, nous remercions sincèrement toutes ces personnes bénévoles, et celles qui participent au Conseil d'Administration, pour l'intérêt qu'elles manifestent pour le Planning Familial de l'Isère et pour le temps qu'elles y consacrent. Grâce à cet engagement associatif, le Planning Familial de l'Isère peut faire vivre pleinement sa dimension associative, tout en réalisant des missions assumées par une équipe salariée.

Bravo pour leur engagement et merci d'être présent-e-s à nos côtés.

3.3. La Fédération Régionale Rhône-Alpes du MFPP

Le Planning Familial 38 fait partie de la Fédération Régionale Rhône-Alpes du Planning Familial. En 2010, quatre militantes de l'Association Départementale 38 (AD) étaient membre du bureau. Le maillage national et régional de l'association est un élément important de la vie du Planning Familial. Il permet aux militantes des différents départements de se rencontrer, de débattre, d'échanger, d'élaborer à des échelles différentes du territoire des projets communs en lien avec les orientations du mouvement.

La Fédération Régionale est subventionnée par le Conseil Régional Rhône-Alpes concernant deux volets de son activité : le volet associatif et le volet santé. Ces fonds permettent à la Fédération d'employer une coordinatrice chargée de faire le lien entre les cinq associations départementales qui la composent, et pour l'année 2010 de pouvoir réaliser les actions suivantes:

- Le Planning Familial assure le fonctionnement de la « **Perma azur** », numéro vert permettant aux usagers d'être informés sur toutes les questions de sexualité, contraception, IVG et éventuellement orientés sur l'ensemble du territoire régional. Cette gestion nécessite une mise à jour permanente des informations nécessaires (coordonnées des CPEF, des CIVG, des médecins, périodes de fermetures pendant les congés, délais d'accueil dans les CIVG, nouveaux médecins pratiquant les IVGM, etc).

- **Voyages aux Pays-Bas et en Espagne** : en 2010 s'est achevé le programme de visites des cliniques étrangères et des associations partenaires susceptibles d'accueillir les femmes ayant dépassé le délai légal pour un avortement en France. En 2009, une équipe « régionale » composée de conseillères et de médecins s'était rendue aux Pays Bas, cette année un voyage équivalent a eu lieu en Espagne au mois de mai. Grâce à ces rencontres, les militantes des AD ont établi un partenariat beaucoup plus étroit et efficace avec ces différentes cliniques. Elles ont également recueilli toutes les informations nécessaires aux femmes qui font ce déplacement : tarifs (négociés à la baisse sur présentation de l'adhésion MFPP), coût réel du trajet quel que soit le moyen de transport utilisé, type d'accueil dans les cliniques....

Des guides complets seront élaborés à partir de tous ces renseignements. Ainsi chaque AD disposera du même outil pour informer les femmes.

- **Les journées thématiques régionales** : la Fédération Régionale du Planning Familial organise en moyenne deux journées par an, dont l'objectif est de réunir les membres des cinq AD autour d'un thème de réflexion. Les thèmes sont choisis collectivement lors des réunions de CA de la région. Les militantes qui le souhaitent forment alors un groupe de travail chargé de la préparation de ces journées. Cette année, deux thématiques ont été proposées:

- ✓ L'avortement et les délais dépassés: cette journée a permis d'établir un état des lieux de l'IVG dans notre région, mais également de réfléchir à la question de la prise en charge des femmes en délai dépassé.

- ✓ Le Planning Familial: Association ou service public ? Cette journée a proposé une réflexion autour de la place des bénévoles et des salarié-e-s au sein du Planning Familial et de la politique d'adhésion de l'association.

- **Participation aux instances régionales** : l'année 2010 a vu la mise en place des ARS (Agence Régionale de Santé) en remplacement des DRASS. La Fédération Régionale du Planning Familial participe à différentes commissions mises en place :

- Le collectif inter-associatif des usagers de la santé en Rhône-Alpes (CISSRA)

- La commission régionale naissance (CRN)

Une représentante du Planning Familial est titulaire dans cette commission qui participe à l'élaboration du plan régional de santé (PRS), notamment, concernant la place de l'IVG qui s'inscrit dans le schéma régional d'organisation de la santé (SROS).

- **La formation en région** : au cours de l'année 2010, s'est mise en place une commission régionale « formation ». L'objectif est de structurer les formations à l'échelle régionale et de promouvoir une identité commune tout en conservant les spécificités de chaque AD. Cette démarche nécessite, au préalable, de dresser un état des lieux des différentes formations proposées par chaque AD.

3.4. L'Université d'été du MFPF, les 10-11-12 sept. 2010

En 2010, a eu lieu à Bordeaux, l'Université d'été du Planning Familial dont le thème retenu cette année était « L'éducation à la sexualité ou éducation sexualisée ? ».

Ces Universités d'été représentent pour le mouvement un moment privilégié de réflexion commune à toutes les AD, réflexion étayée par l'apport d'intervenants extérieurs. Cette année, 4 militantes de l'AD 38 ont participé à ces journées.

Choix du thème

L'éducation à la sexualité est un thème inscrit dans les statuts du Planning Familial et fait partie de ses fondamentaux. Mouvement d'éducation populaire féministe, le Planning Familial revendique l'accès à l'information permanente pour tous, et œuvre pour la déconstruction des stéréotypes de genre. C'est dans cette optique que sont abordées les séances d'éducation à la sexualité.

Certains établissements scolaires font appel aux équipes du Planning Familial pour animer ces séances d'éducation à la sexualité, cependant, le contexte de ces demandes est parfois éloigné de nos objectifs. En effet, si la loi de 2001 prévoit 3 séances par an et par groupe d'âge homogène tout au long de la scolarité obligatoire, la réalité des moyens mis à disposition n'est pas satisfaisante, et le partenariat parfois compliqué. La tendance des établissements est souvent de faire appel au Planning Familial en fonction du programme de Sciences de la Vie et de la Terre des collèges (SVT), à savoir, dans les classes de 4^{ème} et 3^{ème}, et en SEGPA (Sections d'enseignement général et professionnel adapté), pour présenter les moyens de contraception et aborder la prévention des IST/VIH SIDA.

Or la sexualité ne commence pas en 4^{ème}, et il nous paraît important de réfléchir ensemble sur l'adéquation des interventions que nous réalisons avec nos objectifs politiques. La sexualité se construit socialement, à travers les stéréotypes de genre, les aspects culturels et sociaux, et ne peut être abordée uniquement sous l'angle médical et préventif.

Programme

Par rapport au contenu de l'Université d'été, les premiers intervenants, sociologues, ont présenté leurs différents travaux sur les relations filles/garçons, autour du contexte social et culturel (V. Descoutures & I. Clair), du sexisme et violences de genre au collège (V. Watremez), et de l'hypersexualisation, rôles et stéréotypes (P. Liotard). La deuxième intervention avec J. Mossuz-Lavau, politologue, s'est centrée sur « comment construire du politique à partir de notre pratique ? ». La dernière table ronde a regroupé des responsables de syndicats de l'Education Nationale et infirmiers (SNES, SNPDEN, SNICS), la Ligue de l'enseignement, sur le thème: « comment aller vers une éducation sexualisée... »

Les ateliers, regroupant les participants en petit groupe, ont permis un travail sur une analyse de la pratique, à partir de la question « la première fois », quel peut être le rôle de l'animateur-trice en rapport avec les objectifs politiques du Planning Familial (questionner ou transmettre ? Information ou éducation populaire ?).

Perspectives

Suites aux interventions et aux retours des ateliers, plusieurs pistes de réflexions sont proposées :

- Le Planning Familial a-t-il une politique spécifique dans le domaine de l'éducation à la sexualité ? Le mot « politique » est un terme positif dans notre Mouvement. Comment est-il présenté et perçu ?
- Concernant la mise en pratique des objectifs du Planning Familial, jusqu'où accepte-t-on les conditions des établissements ?
En effet, certains établissements scolaires imposent des exigences parfois incompatibles avec nos objectifs de transmission. La question est alors de savoir s'il est préférable de s'y conformer de manière à pouvoir accéder aux élèves, ou de résister à ces conditions et de n'intervenir que dans les établissements qui ont accepté nos fonctionnements.
- Il a été souligné l'importance de la notion de dynamique des pairs, de volontariat des élèves qui permettrait de créer des relais. En effet, il serait intéressant de réfléchir à un investissement plus important des élèves eux-mêmes dans l'élaboration et le déroulement de ces séances.
- Vis-à-vis de l'Education Nationale, comment le Planning Familial peut-il parvenir à construire avec cette institution un réseau militant permettant l'élaboration d'un réel projet éducatif partenarial ?
- Au niveau national, le Planning Familial pourrait travailler à l'élaboration d'une convention avec l'Education Nationale en matière d'éducation à la sexualité.

Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère

L'ensemble des militant-e-s de l'AD intervient, salarié-e-s ou non, dans différents sites et sur différentes activités, que ce soit dans les Centres, en interventions extérieures, en formations, ou par d'autres manifestations. Les différentes équipes, malgré leurs diversités, œuvrent dans le même sens. C'est pourquoi, sont regroupées ci-dessous les différentes activités, les synthèses des rapports des équipes des CPEF figurants en annexes 3 à 9 de ce rapport d'activité départemental.

Sur tout le département de l'Isère, nos militant-e-s sont au contact d'un grand nombre de personnes et de partenaires.

Sont accueillis:

Reçus par le PF38	Rencontrées dans les activités extérieures	Contacts par téléphone
16276	12282	14096

Accueil par sexe:

	Filles/Femmes	Garçons/Hommes	Total
Mineurs	6201	1388	7589
Adultes	7572	1115	8687
Total	13773	2503	16276

Public rencontré en activités extérieures:

Mineurs	Adultes	Total
9403	2879	12282

Demandes des personnes accueillies dans les locaux, infos, entretiens et médical:

	Accueil individuels mineurs	Accueil individuel adultes	Totaux
Contraception	3106	5364	8470
Test de grossesse	988	1052	2040
IST/VIH	528	1071	1599
IVG	149	593	742
IVG délais dépassés	14	29	43
Stéréotypes masculin-féminin	16	0	16
Violences	66	193	259
Maternité-stérilité	29	269	298
Sexualité	415	389	804
Information sur les droits	130	180	310
Conseil conjugal	92	1165	1257
Mariages Forcés	3	2	5
Reconstitution d'hymen	4	1	5
Autres	3	4	7
TOTAL	5543	10313	15856

Public rencontré dans les activités extérieures :

Animations	10805
Jeunes scolarisés	7650
Jeunes non scolarisés	48
Etudiants	1978
Adultes migrants	49
Adultes précarisés	311
Handicapés	187
Incarcérés	39
Autres publics adultes	543
Permanences extérieures	489
TOTAL	11294

1/ Les actions thématiques – Centre de Planification

1.1. Contraception

Le Planning Familial reste toujours identifié sur les questions de contraception, tant pour le public que pour les professionnels de santé et personnels en formation (médecins, sages-femmes, infirmières...).

Tout en n'étant pas présent sur la totalité du territoire départemental, le Planning Familial 38 a toujours été très préoccupé de voir perdurer les difficultés d'accès des jeunes, et des publics en difficulté, à l'information et à l'obtention d'une contraception, qui leur soit adaptée, gratuitement.

C'est pourquoi, l'Association Départementale du Planning Familial de l'Isère a répondu favorablement à la proposition du Conseil Régional (CR) de participer à la concertation d'élaboration de sa nouvelle politique concernant un « Pass contraception » et l'information et l'Education à la Sexualité. Les prochaines délibérations du CR devrait proposer au Planning Familial un partenariat important à notre Fédération Régionale, dans le domaine de l'information auprès de tous les jeunes.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir que les pouvoirs publics, nationaux et régionaux, réalisent qu'ils doivent prendre leurs places dans le domaine du droit des jeunes à la contraception et à l'éducation à la sexualité, à coté des missions des Conseils Généraux.

En effet, sur les centres de planification du département, la contraception est toujours le motif principal de visite et de demande d'animations scolaires.

Les animations scolaires

La majorité des Centres est sollicitée par les équipes médico-éducatives des collèges pour intervenir sur ce thème auprès des classes de 4^{ème}, étant donné le programme de SVT axé sur la reproduction. Bien que notre approche des animations collectives se base sur les questionnements des jeunes sans intervenir à priori sur un sujet spécifique, cette demande est à prendre en compte et à retravailler avec les équipes. De quelle manière y répondons-nous ?

Le thème de la contraception est d'ailleurs bien souvent évoqué avec d'autres classes, en 3^{ème} et au lycée en fonction des demandes des jeunes.

Lors de ces animations collectives, nous remarquons que les questions liées à la contraception et à l'anatomie sont récurrentes, et les idées reçues persistent...

La question de l'information est donc bien d'actualité, mais au-delà de l'information, quelle appropriation de ces sujets par chacun pour favoriser un vrai choix en matière de contraception ?

Les consultations et les entretiens

Les demandes de contraception (informations, première demande, suivi...) sont reçues par les conseillères conjugales et familiales ou les médecins, de manière individuelle.

Le Centre de Bourgoin-Jallieu a proposé en 2010 des accueils collectifs pour les demandes de contraception pendant les permanences. A ce jour, ils n'ont pas rencontré d'écho au niveau du public. Cette pratique était courante il y a 20 ans, et existe encore dans d'autres départements. Cela nous interroge sur la manière de mettre en place ce type d'accueil.

Pour tous les centres, la pilule reste le moyen le plus demandé, et particulièrement en première contraception. Cependant, le Dispositif Intra Utérin et l'implant contraceptif sont en augmentation, notamment pour les femmes après 25 ans.

Le patch et l'anneau vaginal restent peu utilisés; le coût de ces contraceptifs, qui ne sont pas remboursés, reste un frein important pour le public, mais peut-être aussi pour les professionnels qui sont plus réservés pour les proposer ?

Campagne nationale du MFPF

Au niveau national, le Planning Familial a lancé une campagne pour le remboursement de tous les contraceptifs :

choisiracontraception

La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit.



Le 26 septembre, Journée mondiale de la contraception :

« **La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit** » Oui mais...

La contraception est un droit fondamental des femmes et des hommes pour vivre une sexualité libre et épanouie, pour choisir le moment d'avoir ou non des enfants. En France, le droit d'avoir accès à une contraception gratuite et anonyme est inscrit dans la loi depuis 2001 pour tous les jeunes.

Oui mais aujourd'hui... Dans le monde, trop de femmes et de jeunes n'ont pas accès à une contraception : 33 millions de grossesses non désirées, 74000 décès dus aux avortements clandestins. Selon des études internationales, 35% des jeunes pensent la méthode du retrait comme efficace et sûre et peu d'adolescents ont accès à des informations sur la santé sexuelle, acceptables et abordables...

Oui mais aujourd'hui... Si en France «La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit»... ce choix n'est pas réellement possible car la méthode qui conviendrait le mieux est trop chère et non remboursée (patch, anneau, préservatif masculin ou féminin, diaphragme, certaines pilules...). Pour que la contraception soit accessible à toutes et à tous. Le Planning Familial a lancé en mai une campagne nationale prévue jusqu'à fin 2010 pour le remboursement de TOUTES les contraceptions !

Oui mais aujourd'hui... Alors que la journée mondiale s'adresse plus particulièrement aux jeunes adolescents qui débutent leur vie sexuelle, la sexualité des jeunes reste, dans notre société, un tabou et la contraception encore une «affaire de filles». Le manque d'informations, les difficultés d'accès ou de coûts et les idées reçues restent encore des freins majeurs à la maîtrise de la fécondité.

Alors Oui... le Planning Familial réaffirme que les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Il affirme également l'importance de pouvoir dissocier procréation et sexualité. Il souligne enfin la nécessité d'accéder à la contraception de son choix.

Privilégier une approche globale et positive de la sexualité des jeunes, dans le respect des différences, passe par l'absolue nécessité d'une éducation à la sexualité et sexualisée comme les textes le prévoient; par l'application de la loi et de toute la loi et par le remboursement de tous les moyens de contraception de manière à en favoriser l'accès à toutes et tous, et notamment aux jeunes.



En cette journée mondiale, rappelons aussi que l'accès à une contraception et à un avortement sûrs et légaux sont les deux facettes d'un seul et même droit : celui de disposer de son corps.

« Ensemble pour le remboursement de TOUTES les contraceptions », parce que c'est « un droit, mon choix et notre liberté ».

Les différents centres ont relayé ce message lors des journées portes ouvertes, et des cartes à signer et à envoyer au Ministère de la Santé ont été mises à disposition du public dans nos salles d'attente. Au total sur l'AD, une centaine de cartes ont été renvoyées au Ministère.

Cette question du remboursement est un combat important, particulièrement quand on vise à faciliter le choix d'une contraception...

Ce problème nous interroge dans nos pratiques : quelle pertinence à proposer des contraceptifs chers et non remboursés aux jeunes filles qui ne pourront peut-être pas continuer à les utiliser lorsqu'elles seront indépendantes avec une sécurité sociale et une complémentaire personnelle ?

1.2. Interruption Volontaire de Grossesse, IVG médicamenteuse, Plateforme IVG

La pratique des IVG, et l'accès des femmes à leurs droits dans ce domaine, est en train de se modifier, nationalement et régionalement, et maintenant dans le département de l'Isère.

Notre mouvement, à ces différents niveaux, s'est mobilisé et pris de nombreuses initiatives, avec ses partenaires - l'ANCIC, la CADAC et le CNDF - pour élargir la vigilance et faire pression sur les instances de décisions afin de faire annuler les décisions déjà prises, concernant les moyens publics destinés à l'IVG.

En mars 2010, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a remis à la Ministre de la Santé, Madame Roselyne Bachelot, un rapport essentiel sur l'application de la Loi de 2001 sur l'avortement et la Contraception. Les non-applications de cette loi, dénoncées par le Planning Familial depuis longtemps, et les enjeux actuels, sont maintenant affirmés par les Pouvoirs Publics, et la majorité de nos revendications sont légitimées par l'IGAS.

Les demandes d'IVG en délais dépassés ré-augmentent. Avec les équipes des autres associations du PF de notre région, plusieurs militantes, médecins et conseillères, sont allées au Pays-Bas, et à Barcelone, pour se rendre compte des conditions réelles des démarches des femmes qui s'y rendent, et pour rencontrer les médecins qui pratiquent ces avortements, pour des femmes qui ne peuvent bénéficier d'une IVG en France. Ces contacts positifs et intéressants renforcent la nécessité de se battre, en France, pour faire allonger les délais légaux de l'IVG, ou réellement assouplir l'IG Thérapeutique.

Par ailleurs, la loi « Bachelot », nommée HPST, est réellement entrée en application, et les Agences Régionales de Santé (ARS) sont installées depuis 12 mois.

Les directeurs de ces ARS, et le Directeur de l'ARS Rhône-Alpes en particulier, ont reçu des instructions pour appliquer la loi sur l'IVG et sur la gratuité de la contraception pour les mineures, tout ceci dans le cadre d'économies drastiques des dépenses de Santé, tant pour les soins que pour la prévention.

C'est pourquoi, afin d'essayer de peser sur ces politiques régionales, l'Association de l'Isère du Planning Familial a pris sa place dans les structures de « concertation » mises en place par l'ARS-RA pour élaborer son Programme Stratégique Régional, et son Schéma Régional d'Organisation des Soins. Le PF38 est, en effet membre de la CRN (commission Régionale Naissance), et de la Conférence Territoriale de Santé de l'Arc Alpin.

L'existence de la Plateforme IVG dans notre département est un atout pour développer les mobilisations nécessaires à cette situation qui se dégrade.

Par ailleurs, suite aux réflexions engagées l'année précédente, notre association a déjà pu mettre en œuvre la pratique des IVGM, dans le cadre de l'autorisation légale donnée aux CPEF de les offrir à leur public. Cette première année de pratique nous donne, déjà, de nombreux enseignements.

Se battre pour l'application des lois, et l'avancée des droits des femmes, est intégralement lié à l'activité quotidienne que nos équipes développent dans leurs centres, et dans les partenariats développés par les CPEF qu'elles font fonctionner.

A – Interruption Volontaire de Grossesse

En ce qui concerne les entretiens pré-IVG, on note une nette augmentation de cette activité en raison de la mise en place de l'IVG médicamenteuse en 2010.

Quelques remarques importantes :

L'âge moyen des femmes ayant bénéficié d'un entretien pré-IVG est de 24 ans, les mineures ne représentant que 5,5% des femmes reçues pour ce motif.

30% d'entre elles n'avaient aucune contraception, 23% étaient sous pilule : pour celles-ci, on note clairement une mauvaise information sur le mode d'emploi de la pilule. Il y a une grande méconnaissance des précautions à prendre en cas d'oublis de pilule ou de vomissements, et pas de mots mis sur les saignements de privation. Nous sommes ainsi régulièrement en présence de femmes qui, après un oubli de pilule, ont été rassurées puisqu'elles avaient eu leurs règles !

40% des femmes sont accompagnées par leur partenaire, et 68% d'entre elles ont connaissance du cadre de la loi sur l'IVG.

Il est à noter que pour une grande majorité des femmes concernées, elles allaient vivre leur première IVG, réalité qui ne correspond pas aux discours encore trop souvent entendus : « toutes ces femmes qui utilisent l'IVG comme une contraception ! »...

Enfin, en ce qui concerne les jeunes filles mineures, on peut aussi mettre en question un autre discours ambiant concernant la sexualité dès 14 ans puisqu'elles représentent une très petite minorité, pour exemple au CPEF Gambetta : 13 mineures sur 238 entretiens (3 de 15 ans, 3 de 16 ans, 7 de 17 ans). Ces adolescentes mineures sont concernées par une absence de contraception, un recours aux méthodes naturelles, plus particulièrement le retrait, et par une mauvaise utilisation du préservatif (celui-ci étant fréquemment mis en cours de route !).

B – L' IVG médicamenteuse (IVGM)

L'interruption volontaire de grossesse est un droit pour lequel le Planning Familial a toujours milité. Dans un premier temps « oubliés » de la loi sur l'IVG médicamenteuse hors hospitalisation, les centres de planification et centres de santé ont été autorisés à mettre en œuvre cette pratique en 2007. Il a fallu attendre le 6 mai 2009 pour que les décrets d'application soient publiés.

Conformément à ses statuts, le Planning Familial de l'Isère est engagé dans un processus visant à favoriser l'autonomie des femmes, et le respect de leurs choix; il revendique donc la possibilité d'avoir un rôle actif dans la prise en charge de leur IVG.

Les militant-e-s du Planning Familial se sont alors investies dès 2008 dans une réflexion sur les objectifs de la pratique des IVG médicamenteuses dans les CPEF. A partir de la loi, des pratiques existantes (hospitalière et médecine libérale), et des objectifs du MFPPF, le Planning Familial isérois a mis en place une commission réunissant des médecins et des conseillères conjugales issus de tous les groupes locaux, pour une réflexion sur la pratique de l'IVGM au sein de l'association. Ce travail collectif a abouti à l'élaboration d'un protocole dont les principales spécificités sont :

- Le choix de ne proposer que 3 consultations, mettant ainsi en avant la confiance accordée aux femmes quant au déroulement de leur IVG. Elles deviennent actrices et ont la possibilité de programmer la prise des comprimés en fonction de leur rythme de vie.
- Le travail en binôme (médecin-conseillère) qui permet de ne pas réduire l'IVGM au seul acte médical, mais donne une place plus importante à la parole. En effet, il permet aux femmes de bénéficier d'une double écoute, par des professionnelles dont la place et le regard seront différents.
- L'information complète et sans à priori sur les méthodes existantes et le respect du choix des femmes.
- La disponibilité des professionnelles et le temps accordé aux femmes. En moyenne sur le département, la réalisation d'une IVGM représente une mobilisation de temps d'environ 4h30, tous professionnels confondus (médecin, conseillère, secrétaire).

Parallèlement à ce travail de réflexion, le personnel chargé de l'accueil des femmes a suivi une formation dans les différents centres hospitaliers référents.

En 2010, trois groupes locaux ont ainsi pu mettre en pratique l'IVGM dans leurs locaux : Bourgoin, Villefontaine et Gambetta.

Quelques chiffres sur l'Association Départementale 38

132 demandes d'IVGM ont été enregistrées (sur une période d'environ 6 mois), 78 seulement ont pu être réalisées. Nous pouvons dégager deux motifs principaux de non réalisation :

- Le manque de place : principalement pendant les périodes de congés des médecins.
- La non éligibilité : le protocole élaboré par la commission de travail avait fixé une liste de caractéristiques ne permettant pas d'accueillir les femmes dans de bonnes conditions, et de fait entraînant une réorientation vers l'hôpital.

Sur la période observée, on note uniquement un échec de la méthode et quatre complications (rétentions ou douleurs importantes) ayant nécessité soit une hospitalisation soit une nouvelle prise de comprimés.

Le principal questionnement des équipes est relatif au fait que certaines femmes ne reviennent pas à la consultation de contrôle malgré les recommandations faites lors du premier entretien, et des relances téléphoniques. Le nombre de personnes concernées reste, néanmoins, en deçà de la moyenne nationale.

Concernant le type de population accueilli pour une demande d'IVG, on compte une grande majorité de femmes majeures, orientées dans nos centres par leurs médecins traitants ou par les CIVG. Néanmoins les demandes émanant de jeunes femmes mineures ne sont pas négligeables. En effet, elles représentent une grande part des usagères des Centres du Planning Familial, et c'est tout naturellement le lieu vers lequel elles s'adressent en cas de grossesse non désirée.

Cependant, les équipes se trouvent face à un problème de prise en charge de ces mineures dès lors qu'elles ne souhaitent pas que leurs parents soient mis au courant.

En effet, la loi prévoit que l'IVG d'une mineure sans consentement parental est prise en charge totalement par la sécurité sociale, y compris les examens annexes ne faisant pas partie du forfait, grâce à l'utilisation d'un numéro permettant d'anonymiser le dossier; loi normalement respectée au sein des CIVG. Or les radiologues et les laboratoires se trouvent confrontés à un refus de CPAM de l'Isère de prendre en charge ces examens malgré cette procédure.

Les stages de formation et les différentes rencontres nécessaires à la signature de conventions entre les Centres du Planning Familial et les CIVG, ont permis de renforcer les échanges et le partenariat avec les hôpitaux. Ainsi, certains Centres organisent des réunions régulières afin de faire le point sur les pratiques, et d'observer l'évolution de la prise en charge des femmes en demande d'IVG sur le territoire, permettant ainsi d'apporter certains ajustements.

Bilan

Après une période de 6 mois de pratique, le premier bilan de la pratique des IVGM est plutôt positif. Pour les femmes accueillies d'abord, dont les retours sont perçus de manière très positive. Elles apprécient l'accueil général dans nos Centres, le temps dont elles peuvent disposer, si elles le souhaitent, pour exprimer leurs ressentis dans un environnement qui ne les juge pas quelle que soit leur situation.

Ainsi, pour certaines, elles trouvent la possibilité d'intégrer leur IVG dans leur parcours de vie de manière plus sereine. Le Planning Familial est un alors un lieu où elles peuvent s'autoriser à sortir du discours généralement culpabilisant autour de cet acte, et exprimer ce qu'elles ressentent personnellement et non plus ce que l'on attend d'elles et de leur ressenti.

La collaboration entre les médecins et les conseillères est vécue de manière positive par les femmes. Elles y trouvent une écoute différente et adaptée à leur questionnement qui peut se situer à la fois dans le champ médical et psychosocial.

Elles apprécient également la souplesse proposée par le protocole et l'organisation des Centres. En effet, le Planning Familial considère les femmes comme des êtres responsables, et de ce fait n'impose pas une prise de médicaments obligatoire devant le médecin. Une fois pris le temps nécessaire à l'explication de la méthode, aux effets possibles, à l'importance de ne pas interrompre le processus une fois ce dernier enclenché, les équipes du Planning Familial considèrent que les femmes ainsi informées peuvent gérer leur IVG sans qu'il soit nécessaire de les infantiliser.

Conclusion et perspectives

Il est aujourd'hui important de :

- Réfléchir à une évaluation plus fine de cette activité, à la fois pour nous permettre d'ajuster notre pratique quotidienne, mais également dans le but de recueillir suffisamment d'informations concrètes pour revendiquer ce mode de fonctionnement.
- Rester vigilantes sur nos territoires à la bonne application des lois concernant l'accès à l'IVG pour toutes les femmes. En effet, la décision du Planning Familial de proposer aux femmes ce type de technique dans ces Centres, avait pour but de permettre un choix supplémentaire ayant ses propres spécificités, mais certainement pas de se substituer au service public ou d'en combler les défaillances de plus en plus visibles. L'IVGM est une possibilité qui doit rester un choix pour les femmes et non une méthode imposée pour des raisons pratiques ou financières.
- Entamer une réflexion au sein de notre association départementale sur la prise en charge des mineures sans consentement parental et des femmes ayant droit de leur conjoint et ne souhaitant pas l'informer. Le Planning Familial aura à se positionner afin de savoir si l'on dirige ces femmes systématiquement à l'hôpital pour que tous leurs examens soient pris en charge, ou si nous décidons de nous mobiliser afin de faire appliquer les mêmes lois quelque soit le lieu que les femmes choisissent pour leur IVG.

C – IVG délais dépassés

Chaque année les équipes du Planning Familial sont confrontées à des situations de femmes ayant dépassé le délai légal pour la pratique d'une IVG en France. Depuis la loi de 2001 qui prolongeait le délai de 12 à 14 semaines d'aménorrhées, on observait une baisse de ce type de cas. Or, cette année 2010, la tendance semble à nouveau s'inverser, de manière significative, dans certains Centres. Ainsi, sur le département, **44 femmes en situation de délai dépassé dont 4 mineures ont été accueillies au Planning Familial.**

Nous nous interrogeons donc sur les raisons qui pourraient expliquer cette augmentation. Pour certaines d'entre elles, l'intervention aurait été possible en France, mais les CIVG en pleine lutte pour défendre le service public de santé attaqué par les réformes en cours, ont été mobilisés pendant quelques mois pour manifester leur mécontentement; ils n'ont pas pu traiter les demandes en temps voulu. Les usagères se trouvant de fait déjà pénalisées par cette réforme socialement injuste.

Pour les autres femmes, les raisons invoquées sont, la plupart du temps, une impossibilité à en parler, deux cas possibles de déni de grossesse, des ambivalences individuelles ou de couple. Nous notons également des grossesses dues à des oublis de pilule, non diagnostiquées car persistance des règles, qui rappelle l'importance de l'information sur la contraception hormonale. Les règles entre deux plaquettes ne signifient pas absence de grossesse !

Il est aussi à noter que deux femmes ont été confrontées à un délai dépassé à la suite d'un échec d'IVG médicamenteuse, ces femmes ne s'étant pas rendues à la visite de contrôle.

Plus de la moitié des usagères se sont rendues aux Pays-Bas pour leur IVG, et le retour de leur expérience marque la qualité de l'accueil des cliniques partenaires.

De manière générale, ces situations de délais dépassés interrogent une fois de plus sur la prise en charge de ces femmes confrontées à une situation d'illégalité, parfois très difficile à supporter. Alors que nul n'ignore que le Planning Familial accueille ces femmes, les informe et les oriente, cette question est rarement abordée par les pouvoirs publics et laissent les femmes dans un grand désarroi face à leur situation d'une part, et aux sommes d'argent importantes qu'elles doivent fournir malgré les efforts et le militantisme de certaines cliniques, notamment aux Pays-Bas qui proposent un tarif préférentiel aux adhérentes du Planning Familial.

D – La Plateforme IVG

Le Planning Familial de l'Isère fait partie activement depuis sa création de la Plateforme IVG, collectif isérois de défense du droit à l'avortement et à la contraception regroupant associations, syndicats, partis politiques et individus.

En 2010, la mobilisation a été forte, d'autant plus que les choix politiques de l'État ne permettent pas d'appliquer la législation en matière d'avortement, d'éducation, d'information et de contraception :

- Difficultés d'accès à l'IVG : non choix de la méthode d'avortement, d'anesthésie, délai d'obtention des rendez-vous dépassant 3 semaines dans certaines régions, regroupement de services hospitaliers aboutissant à la fermeture de centres d'IVG dans plusieurs villes,
- Difficultés en termes de choix de contraception du fait des conditions de son remboursement ou du dirigisme de certains médecins,
- Carences en termes d'éducation et d'information à la sexualité.

Ainsi, face aux difficultés locales, la Plateforme IVG s'est mobilisée :

- Rédaction d'un courrier au Conseil de l'Ordre des Pharmaciens de l'Isère pour leur faire part des difficultés de délivrance de la contraception d'urgence par les pharmaciens,
- Organisation de « décollages » d'affiches anti-IVG qui envahissaient l'agglomération grenobloise et de collages sur les affichages de libre expression du slogan « sexualité, avortement, contraception, un droit, mon choix, notre liberté »,
- Droit de réponse à des articles parus dans des journaux locaux qui donnaient uniquement le point de vue des « anti-IVG »,
- Contre-rassemblements lors des regroupements des anti-IVG devant le CHU au printemps et à l'automne 2010, avec tracts, affiches, banderoles et une médiatisation satisfaisante de nos actions.

Au niveau national, la Plateforme IVG a soutenu le mouvement des sages-femmes d'orthogénie, groupe de sages-femmes qui se mobilisent pour l'ouverture de leurs champs de compétence avec la possibilité de pratiquer des IVG médicamenteuses. La Plateforme IVG a participé à la journée nationale de défense du droit à l'avortement du 6 novembre 2010. Cette action s'est trouvée englobée dans une journée de manifestation nationale plus large pour la défense des retraites, les femmes étant les plus touchées par ses réformes.

Enfin, au niveau international, la Plateforme IVG a rejoint le groupe grenoblois de la Marche Mondiale des Femmes pour réaliser différentes actions :

- le 5 juin 2010 : un rassemblement devant l'Hôpital « Couple Enfant » pour réaffirmer le droit à l'avortement avec conférence de presse et déambulation festive vers le centre ville de Grenoble,
- le 16 octobre 2010 : lectures de textes de femmes, dans la rue, par des actrices,
- le 17 octobre : une conférence sur le remboursement de la dette des pays du sud avec des témoignages de femmes congolaises sur la situation des femmes dans leur pays.

Pour conclure, l'année 2010 a été un tournant pour la Plateforme IVG avec une ouverture vers les problématiques plus globales de défense des droits des femmes que ce soit au niveau local, national voir international.

1.3. Droit des femmes et violences

Depuis la fin des années soixante, les luttes des femmes ont fait progresser l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Ces luttes laissaient espérer des relations plus égalitaires pour les nouvelles générations. La mixité dans l'espace public et à l'école paraissait la condition d'une éducation débarrassée des préjugés sexistes. Mais les réalités quotidiennes rappellent que l'égalité de droit n'est pas synonyme d'égalité de fait. Ces inégalités sont à l'origine des situations de violence.

Les conseillères conjugales du Planning Familial rencontrent cette problématique des violences tant dans les actions collectives que dans les entretiens individuels.

Elle se présente sous des formes diverses : coups, privations, négligences, harcèlement, atteintes et crimes sexuels... à l'encontre des enfants, des femmes et dans une moindre mesure des hommes.

L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France donne des chiffres significatifs : une femme sur 10 a déclaré avoir été victime de violence au sein de son couple. Les experts sont d'accord pour dire que ces violences intra-familiales sont aussi préjudiciables à la construction psychique et identitaire des enfants du couple.

Ces violences peuvent être vécues dans le cercle familial, lieu de tous les possibles, mais peuvent également survenir dans l'espace public et notamment à l'école. Il y a aussi une maltraitance de tous les jours, subie dans la rue. La violence la plus répandue est l'insulte ou la menace verbale, 13% des femmes disent en avoir été victimes. Connus ou non de la victime, les agresseurs sont pour les trois quarts des hommes.

Le Planning Familial, Mouvement d'éducation populaire lutte pour le droit à l'information pour tous et à l'éducation permanente. Il milite plus particulièrement pour le droit des femmes à disposer de leur corps, et s'inscrit dans les combats contre les normes inégalitaires entre les sexes et contre toutes formes de violences. Il agit dans une perspective de changement des mentalités et des comportements.

Ces objectifs sous-tendent toutes ses activités : entretiens individuels ou conjugaux, informations, actions de prévention auprès de jeunes ou d'adultes.

- Au cours des entretiens d'information ou de suivi, voire des consultations médicales, la question de la violence n'est pas nécessairement la porte d'entrée qui amène les gens au Planning Familial. Mais par leur formation, les équipes ont une écoute spécifique et une sensibilité particulière à propos du relationnel et de la sexualité qui fait que la problématique des violences va émerger. En effet, concernant plus particulièrement les violences sexuelles, les choses ne peuvent se dire que si elles peuvent être entendues : « si je reconnais que de tels actes existent, si je peux les mettre dans l'ordre du pensable, je peux les écouter, et si je peux les écouter je les rends *dicibles* ».
- Des actions sont faites également en direction des auteurs. Certaines équipes reçoivent des mineurs auteurs de violence, dans le cadre d'un suivi avec la PJJ. D'autres équipes interviennent auprès d'un public en situation d'incarcération en CER ou Maison d'Arrêt dans le cadre d'un partenariat avec ces institutions.
- Le Planning Familial aborde très souvent cette thématique au cours d'animations dans les établissements scolaires soit dans le cadre des interventions « éducation à la sexualité », soit dans le cadre de projets plus spécifiques à propos des violences.
- Le Planning Familial du Nord Isère a élaboré un outil d'animation sous la forme d'un jeu de cartes illustré abordant la question des relations de genre et plus spécifiquement des relations de domination homme /femme par le biais de contre- stéréotypes (ex : une femme sur un chantier, un petit garçon qui fait de la danse...). Les objectifs sont multiples : sensibiliser à l'inégalité entre les sexes, repérer la construction sociale des rôles sexués et, ce faisant, permettre la prise de conscience des sentiments et attitudes sexistes ainsi que des phénomènes de discrimination.

Malgré les progrès en matière d'égalité, l'éducation des filles et des garçons n'est toujours pas la même. Cette éducation « genrée » cantonne hommes et femmes dans des rôles prédéfinis et les limite dans leurs choix, réduisant leurs possibilités en les incitant à correspondre à un modèle « normalisé ».

Ces stéréotypes se construisent tout au long de la vie. Les jeunes, adultes de demain, sont à un âge où eux-mêmes doivent faire des choix, se positionner, apprendre à être en relation avec l'Autre, semblable ou différent. La société de demain dépend de leur comportement.

- Partenariat : depuis 2009, le Planning Familial fait partie du comité de pilotage du CRIAVS (Centre de ressources pour les intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles). L'objectif est d'appréhender la question des violences dans sa globalité, et non uniquement du côté des victimes.

Le Planning Familial participe activement au réseau isérois « Mariage Forcé 38 ». Créé en 2007, ce réseau réunit différentes compétences afin d'avoir une meilleure synergie dans les réponses à apporter. Il a désormais une adresse mail : « mariageforce38@yahoo.fr ». Sur une proposition de la conseillère conjugale et familiale en charge de ce dossier et référente pour le Planning Familial 38 dans le réseau national sur les mariages forcés, l'association a proposé une journée départementale sur le thème des « Mariages forcés » en direction des salarié-e-s et des membres du CA. A l'occasion de cette journée, la définition et le contexte des mariages forcés ont été rappelés; l'intervention d'Emmanuelle Massalves, juriste en droit international à l'association FIJI, a apporté un éclairage sur les aspects juridiques, apports et limites.

Le Planning Familial du Nord Isère participe au réseau de lutte contre les violences faites aux femmes, réseau piloté par la déléguée aux droits des femmes de la Préfecture, et animé par l'ARS (Aide Relais Solidarité). Chaque année une action spécifique est proposée par le réseau. En 2010 le thème retenu était « 20 jours pour agir contre les exclusions et violences faites aux femmes », avec diverses manifestations.

- Le Planning Familial a initié ou participé à diverses manifestations publiques, sur l'ensemble du territoire :
 - La journée du 8 mars avec une représentation de la pièce « Les monologues du vagin », un réel succès et un public enthousiaste.
 - Un ciné-débat à partir d'un film documentaire « La domination masculine », choix judicieux puisque le public est venu nombreux.
 - Une participation au festival de théâtre-action, autour de « Cri de femme », avec des représentations données par deux compagnies, l'une haïtienne, l'autre marocaine.
 - Plusieurs expositions photos en lien avec des groupes femmes de centres sociaux.

1.4. Le conseil conjugal et familial

Les différents Centres du Planning Familial sont pour la plupart repérés comme des lieux de paroles autour des questions, individuelles ou de couple, sur la vie affective, relationnelle et sexuelle. Pour les antennes de quartier, le faible nombre de plages horaires proposées pour l'accueil de ces demandes, ainsi que le manque de relais au sein des équipes de travailleurs sociaux, freinent le développement de ces espaces de parole.

Cette activité reste néanmoins stable avec une légère augmentation sur certains sites. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- Tout d'abord, les conditions économiques et sociales actuelles ont un impact sur la vie relationnelle des personnes : l'isolement, la précarité mettent à mal les individus et les liens qu'ils entretiennent avec les autres, particulièrement leurs proches.
- Ensuite, l'entretien de conseil conjugal est mieux cerné par le public comme un dispositif souple permettant de clarifier une situation sans s'engager dans un travail de longue haleine et coûteux, peu adapté à certaines problématiques. La possibilité de venir déposer son mal-être auprès d'un professionnel compétent, en toute confidentialité et « gratuitement » (certains lieux proposent aux personnes suivies sur plusieurs entretiens d'adhérer à notre association) est mieux connue et admise. Cette démarche est investie comme une possibilité de se poser pour penser ce qui dysfonctionne ou est douloureux avec un tiers à l'écoute et dans l'accompagnement.
- Enfin, la disponibilité et la rapidité d'accueil sont des atouts certains dans ces situations de crises.

L'activité d'entretien se décline en demandes individuelles, majoritairement féminines autour de problématiques de violences (abus, viols, violences conjugales), de questionnements sur la relation amoureuse et sexuelle (problème de désir, difficultés sexuelles, insatisfaction dans sa relation, besoin de faire le point sur sa vie amoureuse).

Tous les Centres reçoivent des couples en grande difficulté; ils ont besoin de cet espace pour exprimer ce qu'ils vivent dans la confusion ou le conflit. Les échanges ouvrent un possible vers l'émergence d'une possibilité de mettre du sens sur l'étape qu'ils traversent.

Dans les difficultés évoquées reviennent fréquemment :

- Les problèmes de communication : pris dans le tourbillon de la vie, ces couples n'arrivent plus à se parler. Se rajoute pour certains l'injonction de réussite de sa vie personnelle et de sa vie de couple, enfermant les personnes dans un challenge impossible à tenir.
- Les problèmes de violences conjugales : les couples investissent les entretiens comme un temps de dialogue dans un cadre où la violence est proscrite. Cela leur permet de se réapproprier petit à petit la capacité de dire son désaccord, sa souffrance autrement que par les insultes ou les coups.
- L'absence de désir de l'un ou de l'autre, ou des deux, pour des raisons différentes : de l'usure du couple, aux soucis professionnels, en passant par les crises existentielles que chacun traverse. Nous entendons à quel point il est difficile d'admettre et de vivre les fluctuations du désir (le sien propre, celui du partenaire à son égard) tout au long de la vie; son absence est souvent le symptôme d'une problématique conjugale à faire émerger.
- Les recompositions familiales mettent les couples à rude épreuve. La place de chacun des partenaires, et leur rôle auprès des enfants de l'autre, ne va pas toujours de soi. Cela demande au nouveau couple, et à leurs enfants, des remaniements et des renoncements douloureux que nous accompagnons fréquemment.
- Le désamour et la séparation font partie des questions que viennent nous déposer les couples, de tous âges, et de toutes conditions. Ces temps d'échanges leur permettront d'entendre ce que l'un et l'autre ont besoin de dire, et de prendre la décision ou non de se séparer.
- La venue d'une grossesse, programmée ou non, déstabilise de nombreux couples. Ils ont alors besoin d'un tiers pour les accompagner dans la décision à prendre.
- De même, la naissance d'un enfant peut être un passage difficile pour les jeunes couples, qui nous sollicitent alors comme soutien dans l'exercice de leur parentalité.

1.5. Les infections sexuellement transmissibles (IST) dont le VIH

Etat des lieux

Les différents groupes locaux constatent une augmentation globale du nombre de dépistages IST/ VIH. Cette tendance est cependant plus flagrante au niveau des IST autres que VIH telles que chlamydiae, syphilis, hépatites... Pour exemple, au CPEF de Grenoble-Gambetta, 4% pour le VIH et + 157 % pour les autres IST.

Le Planning Familial de l'Isère est dans une dynamique d'amélioration de ses pratiques se traduisant par :

- L'application des recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) : la recherche des chlamydiae systématiquement proposée aux femmes sexuellement actives de moins de 25 ans et aux hommes sexuellement actifs de moins de 30 ans.

Selon la HAS, « le dépistage du VIH ne peut être conçu comme une intervention isolée de santé publique et doit être intégré dans une approche préventive globale incluant l'ensemble des IST ». Les professionnels ont un rôle majeur à jouer dans cette information.

- La formation continue ou spécifique du personnel, médical et CCF.
- La sensibilisation du public reçu au cours des campagnes internationales et nationales (vaccination contre le cancer du col de l'utérus, journée de lutte mondiale contre le Sida, Sidaction, etc...)

Les motifs de dépistage sont essentiellement liés à :

- un rapport non protégé,
- une méthode incertaine,
- une preuve d'engagement mutuel,
- plus rarement suite à une rupture,
- une proposition des professionnels au cours d'une consultation IVG ou contraception

Conseillères et médecins du Planning Familial travaillent en complémentarité. Ils trouvent un intérêt à croiser leurs regards compte tenu des enjeux relationnels qui entourent la prise de risques des usagers (confiance, estime de soi, domination...). Cet accueil s'inscrit dans le cadre d'une approche globale de la personne, dans le respect de ses pratiques sexuelles.

Les entretiens sont aussi l'occasion d'évoquer la prévention primaire (rappel des vaccinations hépatite B et cancer du col de l'utérus) en parallèle de l'utilisation des préservatifs. La demande de vaccination, plus forte au moment des campagnes de 2009, et bien relayée par les médias, est actuellement en baisse.

Les adolescentes mineures s'interrogent « sur le risque de se faire vacciner » alors qu'elles ont déjà eu des rapports, en cachette des parents. Par ailleurs, les mères qui viennent consulter au CPEF, s'informent pour leurs filles.

1^{er} Décembre - Journée Mondiale de lutte contre le SIDA

Dans le Sud Isère, les actions liées au 1^{er} décembre ont été réalisées au sein des différents groupes sous formes de manifestations ponctuelles (portes ouvertes et/ou animations liées à la question du VIH).

Dans le Nord Isère, ces actions s'inscrivent plutôt dans la durée sous forme de « fil rouge » sur l'année scolaire, jusqu'au temps fort final en juin. Cette année, le travail a porté sur les représentations de la maladie à partir d'un portrait chinois.

Partenariat régional

Les différents types de partenariat permettent de rester vigilants et maintiennent une activité importante en matière de prévention.

Les COREVIH (Comités de coordination régionale de la lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine) représentent, sur un territoire de référence, la réunion de tous les acteurs qui assurent collectivement la prise en charge globale des personnes séropositives et la lutte contre l'infection à VIH en général.

Les missions principales des COREVIH sont :

- La coordination (la circulation de l'information et la mise en cohérence des actions respectives de chacun des acteurs),
- Le recueil et l'analyse des données,
- L'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients,
- L'évaluation et l'harmonisation des pratiques.

L'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie composent le territoire de référence du COREVIH de l'arc alpin, basé au CHU de Grenoble. Ce dernier fait partie des trois COREVIH qui couvrent les régions Rhône-Alpes et Auvergne. Il est l'un des acteurs importants pour l'élaboration et la mise en œuvre régionale de la lutte contre l'épidémie.

Le COREVIH de l'arc alpin est décliné en 5 commissions : « Formation/Communication », « Dépistage et prévention », « Epidémiologie », « Précarité et VIH », « Femme et VIH ».

Le Planning Familial de l'Isère s'investit activement depuis la création des COREVIH dans deux commissions « Femme et VIH » et « Dépistage et Prévention ». Cela nous permet de travailler en réseau, avec les partenaires de terrain (CIDAG, AIDES, ODPS etc...)

La commission « Dépistage et Prévention » a été très active en 2010. En effet, 19 mois de travail ont permis d'établir un état des lieux des offres de dépistages, des actions de préventions sur l'ensemble du territoire, des recommandations d'actions prioritaires.

L'objectif est de favoriser la coordination des acteurs et d'aider à la prise de décisions stratégiques. Ces recommandations ont été prises en compte par l'ARS (Agence régionale de santé) pour le développement de ces actions au niveau régional.

Perspectives pour 2011

En s'adaptant à l'évolution des contextes de société, la HAS préconise de nouvelles mesures pour lutter contre l'épidémie de VIH en France.

Les objectifs principaux sont la diversification et la généralisation de l'offre de dépistage :

- Proposition de dépistage systématique à toute personne sexuellement active de 15 à 70 ans, hors notion de risque. Il s'agit de réduire le nombre de personnes infectées ignorant leur séropositivité,
- Application du décret du 28 mai 2010 portant sur les nouvelles conditions de réalisation des tests VIH et d'utilisation des tests de dépistage rapides (TDR) en situation d'urgence,
- Application du décret du 9 novembre 2010 : définition des lieux et du personnel pouvant réaliser les TDR,
- Proposition de dépistage dans des circonstances ciblées : prostitution, incarcération, viol, projet de grossesse, IVG, prescription de contraception, suspicion ou diagnostic d'IST, d'hépatites, de tuberculose.

Ces recommandations placent les médecins généralistes au cœur du dispositif, toutefois, tous les autres acteurs sont mobilisés. Cela vient modifier nos pratiques en centres de planification :

- Formation du personnel et habilitation par l'ARS...
- Coût et évaluation

Certaines questions se posent encore au niveau de l'organisation des procédures techniques (ex : qu'en est-il des auto-prélèvements vaginaux pour le dépistage des chlamydiae ? Qui les fournit ? Qui les interprète ?); le Planning Familial aura à réfléchir et se positionner concernant ces nouvelles stratégies et les modes d'accompagnement à mettre en place.

1.6. Les animations

Les séances d'éducation à la sexualité ont pour but d'apporter aux personnes à qui elles s'adressent des éléments de compréhension des différentes dimensions de la sexualité (biologique, affective, psychologique, juridique, sociale, culturelle, etc.), en partant de leurs représentations et de leurs acquis. Elles contribuent à leur information, visent à susciter des interrogations et des échanges entre elles ; les animatrices les accompagnent dans ces échanges et les aident à développer des attitudes de responsabilité individuelle et sociale, ainsi que de liberté de choix.

La démarche s'inscrit notamment dans une politique plus globale de droit des personnes à disposer d'elles-mêmes, de prévention et de réduction des risques (grossesses non désirées, infections sexuellement transmissibles...), de protection des personnes vis-à-vis des violences sexuelles, de lutte contre les préjugés/comportements sexistes et homophobes.

Construire une progression est indispensable dans la mise en place de ces séances. Elle permet de consolider les acquis, d'apporter des connaissances complémentaires, des éléments de prévention adaptés et de susciter la réflexion en cohérence avec l'âge et les préoccupations des personnes. Il s'agit de ne pas précéder les questions mais de répondre à toutes celles qui sont exprimées.

Ces interventions sont un moment privilégié pour apprendre à connaître et à utiliser les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien.

Ces séances valorisent l'échange, le dialogue et la réflexion dans le respect de la parole de chacun.

Elles conjuguent un acte d'accompagnement à un temps de transmission de savoir. L'information est nécessaire mais ne se suffit pas à elle-même : une information qui bouleverse les croyances, qui entre en conflit avec des habitudes de vie prises depuis l'enfance ou qui apparaît comme normative ou moralisatrice ne peut être entendue, ne peut donc susciter de prise de conscience génératrice d'un changement de comportement.

L'intervenant les accompagne sans contrainte ni jugement, attentif à conforter chez eux le sentiment d'être entendus, respectés, valorisés, sentiment qui fondera la prise en charge de leur vie, de leur sexualité.

L'éducation à la sexualité contribue ainsi au processus éducatif global d'apprentissage des règles sociales en ce qu'elle est un temps de rencontre, d'échanges, de verbalisation et donc d'énoncé, voire d'acceptation des règles de vie commune.

L'article L. 312-16 de la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception spécifie qu' « une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ». Nous constatons dans notre pratique au quotidien, que ce que préconise cet article de loi n'est toujours pas appliqué au sein des établissements scolaires (actuellement, ce sont les collégiens des classes de quatrième et troisième et les lycéens en classe de seconde qui bénéficient en général de ces séances, quand ils en bénéficient !).

Nous avons d'ailleurs rencontré au cours de l'année 2009/2010 et cela dans le cadre de la « Plateforme IVG », les professionnels du Rectorat chargés des questions d'éducation à la sexualité afin de permettre une véritable application de cette loi; des courriers aux députés de l'Isère ont été envoyés concernant cette non application de la loi.

Étant mouvement d'Éducation Populaire, nous maintenons les actions collectives d'accompagnement à la vie affective, amoureuse, sexuelle auprès des publics les plus en difficulté pour leur permettre d'accéder aux connaissances, pour pouvoir prendre appui sur des structures ressources dans leur questionnement autour des sexualités.

L'Éducation Populaire vise à relativiser les rapports de hiérarchies entre les personnes, à mettre en commun pratiques et expériences sans à priori et à privilégier une appropriation collective des savoirs. Le but est également de briser l'isolement de l'individu qui vit son problème de façon personnelle, sans voir qu'il s'agit de l'expression d'un problème de société, de lui permettre d'être en mesure d'assumer ses choix individuels et sociaux, de défendre son accès à l'information, aux savoirs, aux possibilités d'être autonome pour mettre en œuvre ses propres choix de vie. L'action éducative a une dimension politique puisque le sujet est considéré comme un acteur de la société.

Au-delà des animations en milieu scolaire, les séances d'éducation à la sexualité s'organisent dans tout le département selon les lieux et les partenaires locaux, auprès des personnes ayant un handicap physique, une déficience mentale, auprès des adolescents placés en institution suite à une décision de justice, auprès de personnes incarcérées, de jeunes adultes depuis peu arrivés en France, ou encore en « décrochage scolaire » et qui poursuivent au sein de diverses structures un travail de remise à niveau et de construction d'un projet professionnel, auprès de groupes de femmes issues des catégories sociales les

plus pauvres, d'adultes ayant une problématique de logement, de demandeurs/demandeuses d'asile, de certains groupes sociaux comme les Roms, particulièrement stigmatisée au cours de l'année 2010, etc.

Le M.F.P.F. lutte contre l'oppression spécifique des femmes, contre toutes formes de discriminations et de violences, notamment sexuelles, dont elles font l'objet; en cela, le M.F.P.F. est un mouvement féministe.

C'est pourquoi les CPEF de Bourgoin et Villefontaine ont souhaité travailler cette année à la réalisation d'un outil d'animation : il s'agit d'un jeu de cartes qui permet d'interroger les stéréotypes et préjugés sexistes, d'avoir une réflexion sur les discriminations qui en découlent et les possibilités de changements; jeu de cartes illustré réalisé avec l'aide d'une graphiste représentant des "contre-stéréotypes".

Ces objectifs de prévention des comportements sexistes et homophobes, de questionnement des rapports sociaux entre hommes et femmes et de la notion de genre sont présents dans toutes les séances d'éducation à la sexualité que nous animons.

Le Planning Familial de Villefontaine a, dès sa création, été interpellé par la question des violences et en a fait une de ses priorités. Un travail de prévention de la maltraitance s'est mis en place notamment dans les écoles primaires, et cela, dès 1990. Il s'inspirait des pratiques canadiennes, proposait des interventions pour sensibiliser les enfants à partir de la vidéo « Mon corps, c'est mon corps ».

Les conseillères conscientes des limites de ce travail, ont veillé à ne pas donner une image uniquement négative de la sexualité. Il s'agit d'un sujet complexe, délicat qui mérite de prendre les précautions nécessaires pour intervenir auprès d'un public jeune, notamment.

Suite à cette expérience, le Centre de Planification de Villefontaine a décidé d'engager une réflexion avec des enseignants volontaires afin de repenser et de créer un programme de prévention des abus sexuels prenant en compte les écueils de l'expérience précédente.

Le travail en école primaire a été pensé à la fois en terme de prévention primaire (préventive à toute forme de violence) et à la fois de manière à pouvoir éventuellement faciliter le repérage de situations de violences vécues par les enfants (prévention secondaire pour prendre les mesures nécessaires lorsque le problème est là pour en limiter les conséquences, tant au niveau des enfants qu'au niveau familial).

Le travail avec les élèves dans les écoles primaires paraissait prioritaire, afin de toucher le plus grand nombre d'enfants. Sachant que l'estime de soi, la relation à l'autre se construisent à tous les moments de la vie mais que cette période entre 7 et 11 ans est une période où les enfants sont très réceptifs à la notion de justice, en capacité de comprendre les notions de droits et de devoirs. Cette période prépubère est une « période de calme » dans la construction de l'identité sexuée.

Les conseillères se sont interrogées sur des « fondamentaux » devant guider la façon d'envisager ce travail de prévention :

- Pour pouvoir parler de maltraitance et d'agressions sexuelles, il faut se sentir en confiance, prendre le temps nécessaire pour que cette confiance s'établisse,
- Parler d'agressions sexuelles, c'est d'abord parler de sexualité. La sexualité est sans doute un aspect central de l'humain. Elle est fondatrice des origines car elle participe à la construction identitaire. Il sera donc question d'identité, d'origine, de filiation, de famille... La sexualité est aussi fondatrice des relations d'altérité dans un jeu de rapprochement ou de différenciation. Il sera là question de corps, de corps sexué, de relation, de respect,
- L'importance de la parole : dans les situations de violence on est dans le passage à l'acte, la parole fait défaut. Il est donc nécessaire de faire en sorte que la parole puisse circuler entre les enfants, mais aussi avec les enseignants, et avec les parents qui sont les premiers concernés par la protection de l'enfant.

Une exposition est réalisée « Il était une fois.... Origine et identité » sous forme de panneaux permettant à la fois de travailler avec les enfants mais aussi de présenter le programme aux parents.

Un travail préalable a lieu avec les enseignants (définir la place de chacun : conseillères conjugales et familiales, enseignants, parents) afin de repérer, accueillir, orienter, soutenir, éventuellement dénoncer.

Une rencontre avec les parents est proposée pour présenter l'exposition et le travail prévu avec leurs enfants, répondre à leurs interrogations, proposer une bibliographie pour les aider à aborder les thèmes de l'exposition et faire connaître en plus le centre de planification.

Ce travail de prévention de la maltraitance, proposé par le Planning Familial de Villefontaine, donne à voir l'une des priorités de notre travail en tant qu'association féministe de lutte contre les violences, et ce, au travers des séances d'éducation à la sexualité, dès l'école primaire !

1.7. La parentalité

L'une de nos missions concerne « la préparation et le soutien à la fonction parentale »; les différents groupes locaux de l'Association Départementale de l'Isère du MFPP mènent donc des actions pour apporter un soutien au parent dans l'expérience (se sentir parent) et/ou l'exercice des fonctions parentales (juridiques, morales et éducatives). Nous pouvons accompagner de futurs parents pendant une grossesse, au moment de la naissance, et à l'accueil de l'enfant dans le couple à l'occasion des séances de préparation à la naissance, dans certains centres (travail en commun avec la sage-femme de PMI), ou au cours d'entretiens relationnels liés à des questionnements dans le couple. Il peut s'agir également d'accompagner les parents au moment où les enfants se préparent à quitter la maison familiale pour plus d'indépendance. Ces changements qui surviennent dans les familles mettent en perspective les nécessaires réaménagements psychiques et affectifs qui inaugurent et jalonnent le parcours de la parentalité. Il s'agira d'accompagner le parent dans cette construction de la relation parentale.

Cette composante affective et relationnelle de la parentalité peut aussi être abordée à travers l'apprentissage de la technique du « massage bébé ». Cette initiative du Centre Social des Alpains nommée « autour de la naissance » rassemble deux fois par semaine un groupe de femmes et leurs enfants en bas âge. Le travail en binôme de professionnelles aux compétences transversales (conseillère en économie sociale et familiale, psychologue, conseillère conjugale et familiale...) permet de se centrer sur le lien mère-enfant. Il est suivi, une fois par mois, d'échanges et de discussions avec une conseillère conjugale et familiale sur des thèmes comme femme et maternité, les rapports homme-femme, la division des rôles et les fonctions mère-père, leurs impacts au niveau relationnel et organisationnel dans la famille. Une mise à disposition d'ouvrages au Centre Social en collaboration avec la documentation du MFPP peut venir éclairer, compléter les discussions autour de la parentalité. A la demande de la municipalité de St-Egrève, une conseillère conjugale et familiale du CPEF intervient à « la clairière », structure d'accueil en direction des parents et enfants de moins de trois ans. Six professionnels assurent aussi une co-animation hebdomadaire autour des pratiques parentales (accompagnement personnalisé dans les actes et démarches de la vie quotidienne).

L'équipe du CPEF de Bourgoin-Jallieu a mis en place un espace d'accueil en lien avec une papothèque à l'Ecole Primaire Louise Michel pour y rencontrer les parents d'élèves. Les échanges avec les femmes ou/et les hommes dans le cadre d'un accueil collectif sur les sujets liés à la parentalité permettent selon nous d'aborder les transformations de la structure familiale, la nouvelle redéfinition des rôles et les places de mère, de père, de celui ou de celle de « faisant fonction de parent ».

Mono-parentalité, co-parentalité, homo-parentalité, pluri-parentalité, les formes familiales contemporaines sont multiples et sont autant de conditions d'exercice des fonctions parentales (juridiques, morales et éducatives). Elles peuvent être moins instituées, moins contraintes par des normes imposées de l'extérieur, plus égalitaires, plus mouvantes aussi ou approchant le modèle d'un passé récent. Certaines familles sont fondées sur le statut et sur l'autorité, instituant en même temps les places, les rôles, les devoirs et obligations de chacun des parents à l'égard de l'autre, ou vis-à-vis des enfants.

En entretien individuel, le parent peut demander des informations concernant les aspects juridiques et sociaux tels que les formes juridiques de la conjugalité (mariage, concubinage, PACS), les différentes procédures concernant les ruptures de lien conjugal et familial, l'autorité parentale (droits et obligations légales) pendant la vie de couple et après sa rupture, les questions autour du recours en paternité, de la procréation médicalement assistée... Une conseillère conjugale et familiale intervient à la Cité de la Caisse d'Allocations Familiales chargée de la mise en œuvre des politiques familiales et sociales.

Le parent en entretien ou en espace collectif peut exprimer des craintes sur sa capacité à assumer son rôle, à faire face aux obligations matérielles, affectives et éducatives permettant à son /ses enfant-s de devenir adulte, puis adulte autonome et indépendant. Ces craintes apparaissent dans les situations de recomposition familiale où celle ou celui qui « fait fonction de parent » évoque auprès de la conseillère conjugale et familiale les difficultés pour « prendre place », pour se voir accorder légitimité, autorité voire affection. Ces craintes sont fortement exprimées dans le cadre d'une famille mono-parentale où une femme le plus souvent occupe et assume seule ou principalement les fonctions parentales : vivre un quotidien où elle doit combiner travail, double rôle, tâches domestiques, suivi scolaire du ou des enfants. Nombreuses sont celles qui, au Centre social Vieux Temple rendent compte de leurs conditions de vie difficiles, de leur épuisement, de leur difficulté à trouver le temps nécessaire sans parler de l'absence totale de temps pour soi. Des modules de 2 séances avec une conseillère conjugale et familiale permettent à chacune de commencer une activité pour elle autour d'un thème ou d'un centre d'intérêt qu'elles ont choisi en groupe.

Comme les femmes du groupe du Centre Social du quartier Mistral, toutes sont entièrement mobilisées par leurs tâches et leurs responsabilités. De ce fait elles souffrent d'un manque de disponibilité pour elles-mêmes. « Un temps pour être femme » est un temps d'animation se déroulant une fois par mois pendant lequel les femmes du groupe s'autorisent à prendre soin, à porter attention, à s'accorder du plaisir pour soi. Rompant l'isolement, elles redécouvrent un espace de solidarité entre elles et une ouverture vers des projets d'insertion sociale. Elles sont aujourd'hui bien éloignées d'une activité professionnelle, trop occupées par les obligations de dévouement accordé au bien-être des autres (conjoint et enfants). Par ailleurs, des conseillères de plusieurs centres de planification participent activement à l'accueil de La Maison des Adolescents sur les secteurs de Bourgoin, Villefontaine et de Grenoble. Elles participent au même titre que d'autres professionnels à l'accueil généraliste (entretiens avec des parents seuls, l'adolescent seul ou ensemble); la participation aux réunions d'équipe est par ailleurs indispensable.

Le travail des conseillères conjugales et familiales consiste à prendre en compte la réalité, le point de vue des parents, à réfléchir avec eux à la manière dont ils définissent eux-mêmes leur rôle et construisent progressivement un sentiment de compétence ou de responsabilité parentale. Il ne s'agit pas ici de prouver ses aptitudes à être un « bon parent » en déclinant ce que le parent devrait être ou faire.

2/ Les activités de l'association départementale

2.1. Le Centre de documentation et la communication

A - Le Centre de documentation

Le centre de documentation du Planning Familial de l'Isère a constitué, depuis près de 40 ans, un fonds unique en Isère sur la contraception, l'avortement, les sexualités, l'éducation à la sexualité, la condition féminine, les violences...

Ce fonds original, ouvert à tous, offre un large choix de documents : livres, périodiques, documents audiovisuels, outils pédagogiques, mémoires, affiches...

1. Public

▪ Fréquentation

En 2010, 357 demandes ont été effectuées auprès du centre de documentation, soit par téléphone (18%), par mail (4%) ou directement sur place (78%).

Le nombre total de contacts est en nette diminution (près de 19% en moins) par rapport à 2009. Cette baisse peut probablement s'expliquer par la fin d'une session de formation au Conseil Conjugal et Familial (session 2008/2009) ; la suivante n'ayant commencée que fin 2010.

▪ Utilisateurs

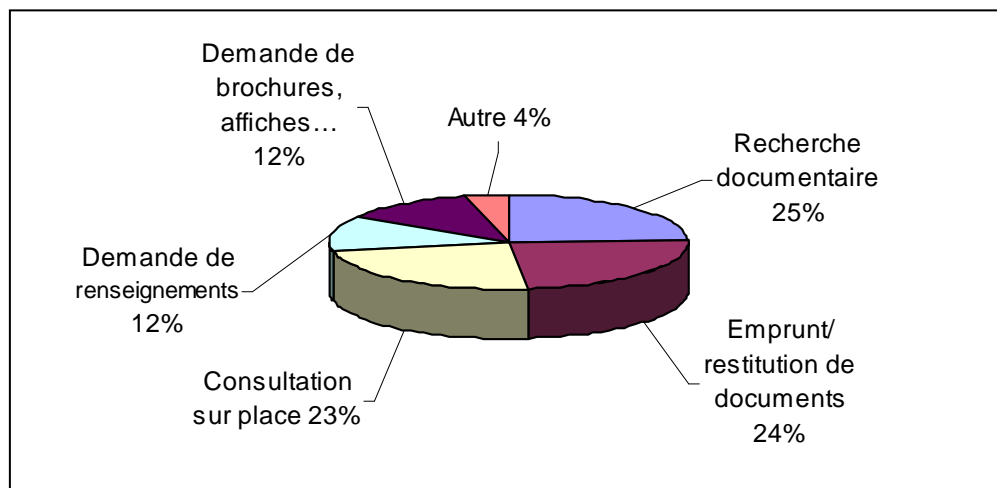
Le public du centre de documentation était constitué en 2010 de :

- 92% de femmes

- 71% de public externe¹ à l'association

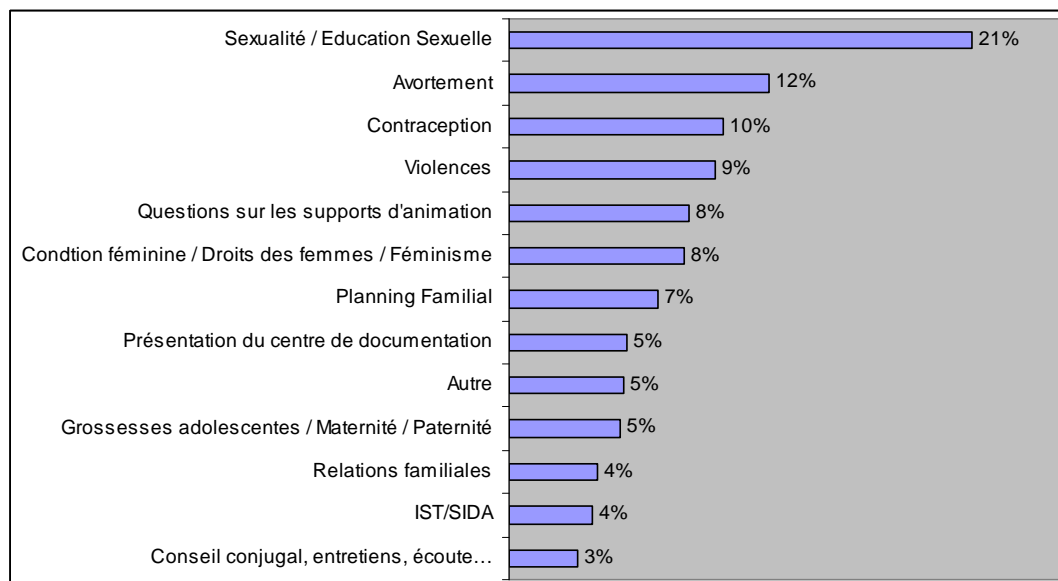
- 40% de travailleurs sociaux (29% de scolaires, 10% de professionnels de santé, 10% de stagiaires, 6% de particuliers, 2% de professionnels de l'information, et 2% autres).

▪ Nature des demandes



¹ Autres que salariés « Planning », membres du CA et bénévoles

▪ Les thèmes de recherche



2. Etat des collections

▪ Fonds documentaire

Le fonds documentaire est composé de :

- 5000 ouvrages (dont 2183 sont référencés dans la base de données)
- 144 documents audiovisuels
- 121 mémoires (universitaires, conseil conjugal et familial...)
- 120 revues informatisées²
- Une cinquantaine de revues de presse thématiques alimentées quotidiennement
- 42 outils pédagogiques (expositions, mallettes, jeux, photolangages...)
- 42 rapports (enquêtes, rapports ministériels...)
- 20 CD-Rom
- 14 usuels

▪ Accroissement des collections

En 2010, ce sont près de 1600 articles de presse qui ont été sélectionnés et classés afin d'alimenter les panoramas de presse. Cet outil est particulièrement utilisé par les scolaires et les formatrices. Et malgré la baisse du budget affecté à la documentation en 2009 et maintenue en 2010, le centre de documentation a fait le choix de poursuivre la plupart de ses abonnements. En effet, ce sont ces derniers qui servent principalement à alimenter les panoramas de presse. Un nouveau titre est d'ailleurs venu accroître le fonds : *Causette*. Un magazine féminin et féministe.

De plus, 265 nouvelles saisies sont également venues accroître la base de données.

▪ Prêts

Malgré une baisse d'activité au niveau des demandes, le nombre d'emprunts est quant à lui en nette augmentation. En 2010, ce sont plus de 775 prêts qui ont été réalisés, soit 32% de plus qu'en 2009. En effet, le projet des « pochettes surprises³ » a désormais trouvé son public. D'autre part, les conseillères utilisent de plus en plus souvent des ouvrages et des outils pédagogiques lors des animations, des forums ou des stands. Le nombre de prêts d'outils a ainsi augmenté de 30% par rapport à 2009. Le catalogue des outils, disponible sur le site internet et envoyé à tous les centres de planification de l'Isère, a également contribué à la promotion de ces documents.

Les emprunts concernent à 65% le public interne (essentiellement les salariés) et 35% le public externe.

² Une majorité des revues est conservée mais non informatisée

³ Sélection de romans et BD pour l'été, mis sous pochettes et à piocher au grès des envies

3. Les activités du centre de documentation

- Accueil du public et réponses aux demandes à distance
- Traitement documentaire (dépouillement, indexation, classement, saisie informatique)
- Recherches documentaires (dans le fonds ou sur Internet dans des bases de données spécialisées)
- Réalisation de produits documentaires (panoramas de presse spécialisés, bibliographies thématiques, dossiers documentaires pour les différentes formations, catalogue des outils)
- Diffusion et communication (newsletter des acquisitions, mise à jour des pages doc sur le site Internet)
- Gestion documentaire (gestion des emprunts, acquisitions, abonnements...)

Il est à noter aussi que cette année 2010 a été marquée par de nombreuses sollicitations du centre de documentation pour des formations (SRPES, Mariages Forcés, Sénégal, FMS...).

4. Projets

▪ Partenariat

Depuis maintenant un an et demi, le centre de documentation du Planning Familial de l'Isère s'est inscrit dans un réseau documentaire grenoblois dans le domaine du social. Ce projet, piloté par l'association Education Santé Isère, regroupe désormais neuf partenaires, dont les objectifs sont :

- Créer une dynamique de réseau afin de développer des liens fonctionnels pour optimiser l'offre de service documentaire globale au niveau du département de l'Isère
- Permettre aux participants de mieux se connaître afin de mieux réorienter les publics en fonction de leurs demandes
- Travailler en partenariat pour rendre plus visible le travail documentaire de chaque centre ressource
- Permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques.

▪ SITOthèque

Afin de finaliser la rubrique « liens » du site internet du Planning Familial 38 et d'élargir l'offre documentaire disponible sur le site, une stagiaire de l'IUT en documentation de Grenoble a été accueillie en 2010. Son stage a été l'occasion de lister, sélectionner et organiser différentes ressources internet afin de constituer une SITOthèque http://www.leplanningfamilial38.org/ref_liens.html

Classés en neuf grandes catégories, ce sont près de 140 sites qui ont été saisis dans la base de données et puis répertoriés sur le site internet.

▪ Fonds d'affiches

Le centre de documentation dispose d'un fonds d'affiches de prévention qui grossit chaque année. Devant les possibilités d'utilisation de ce fonds (forum, stands, salle d'attente...), il était urgent de numériser ces affiches. Dans un premier temps, ce sont plus de 120 posters qui ont été photographiés. Faute de temps, la deuxième étape de ce projet n'a pu être menée à bien. Celle-ci consistera à saisir ces affiches dans la base de données.

5. Perspectives 2011

▪ Partenariat

2011 devrait être l'occasion pour le réseau de mettre en place une plateforme collaborative sur Internet ainsi qu'une convention pour instaurer un prêt entre bibliothèques (PEB).

▪ Archives

Afin de poursuivre le travail engagé en 2003 et 2006, l'année prochaine sera l'occasion de mettre à jour le fonds sur les archives historiques de l'association.

B - La Communication

Pour réagir aux enjeux actuels, le Planning Familial 38 a souhaité se donner une meilleure visibilité quant à ses actions et à ses réflexions. Pour atteindre ses objectifs d'information et de mobilisation, la communication du Planning Familial 38 a été développée. Pour faire valoir l'action de notre association et nous permettre d'avoir un poids en rapport à notre ancrage territorial isérois, nous avons accru la médiatisation de nos événements et de nos projets depuis 2010.

Les supports de communication

La communication du Planning Familial 38 est un service ressource pour ses différents Centres de Planification et d'Education Familiale. Aussi, les différentes équipes ont mobilisé ce service durant l'année 2010, pour différents projets.

L'équipe d'Eybens a souhaité créer une plaquette sur le Conseil Conjugal et Familial afin de valoriser les permanences d'accueil et faire davantage connaître ses spécificités au grand public.

Fin 2009, l'Association Centre de Planification et d'Education Familiale de Saint-Egrève fêtait ses 30 ans ce qui l'a amené à organiser une exposition retraçant l'histoire de la contraception et les grandes étapes du droit des femmes (de la Révolution française à nos jours) tout en rendant visibles les missions du CPEF.

Pour les missions de coopération décentralisée au Sénégal, nous avons réalisé des plaquettes sur notre association et des cartes de visites. L'objectif de ce projet de coopération soutenu par le Conseil Général de l'Isère étant l'échange d'expériences et le transfert de savoirs et de compétences. Ces supports de communication ont servi à faire le lien entre notre association et les associations sénégalaises.

Le Centre de Planification de Bourgoin-Jallieu s'est mobilisé avec celui de Villefontaine pour créer un support d'animation et de prévention sur les discriminations sexistes, un photolangage représentant, pour la plupart, des contre-stéréotypes. Ce jeu, soutenu par l'ARS de Bourgoin-Jallieu, s'accompagnera également d'une exposition autour de l'évolution des droits des femmes notamment, qui verra le jour en 2011.



A cela s'ajoute également la refonte des plaquettes existantes et des documents de correspondance avec la nouvelle charte graphique et le nouveau logo créé au niveau national du Mouvement.

Les événements

Outre le soutien des équipes pour la réalisation de supports, le service de communication a également participé aux différents événements 2010 de l'association, soit pour l'élaboration, soit au niveau logistique ou médiatique.

Voir annexe 2 : Liste des événements 2010 organisés par le MFPP38.

Le Site Internet

Le Site Internet s'est également mis à la page de notre nouveau logo. Aussi, aujourd'hui la consultation de notre site se fait soit par www.planning-familial-isere.org, soit par notre nouveau nom usuel à savoir www.leplanningfamilial38.org. Une harmonisation des couleurs, en lien avec notre charte graphique, est en cours de réflexion.

13 654 personnes ont surfé sur notre site cette année soit à peu près 28% de visiteurs en plus que l'an dernier. Cette augmentation de fréquentation peut être due à notre communication, de plus en plus fréquente sur les différents supports de notre site. Nous avons également fidélisé des internautes avec notre page actualité qui est modifiée mensuellement. Nous avons mis en ligne nos offres d'emploi, ce qui a

également dû amplifier nos visites. Enfin, la nouvelle page lien, fruit du travail de la documentaliste et d'une stagiaire, a contribué fortement à la l'évolution de notre fréquentation.

Le suivi du site est primordial dans ces conditions, tant d'un point de vue opérationnel, que lorsqu'il s'agit de la :

- Mise à jour et maintenance du site avec le suivi du référencement et des statistiques, identification des liens et vérifications fréquentes;
- Assistance aux différents centres du Planning Familial de l'Isère pour la mise en ligne de documents ou d'événements ou de changements d'horaires ou d'adresses;
- Assistance aux équipes pour mettre à jour des activités nouvelles (permanence à la Maison des Adolescents, formations...) et diffusion des offres d'emploi;
- Réalisation des 'Nouveautés de la Doc' mensuellement;
- Mise à jour de la page actualité, recueil des données de tous les centres, des communiqués de presse nationaux.

2.2. La Formation

L'activité de formation de notre association est une de nos spécificités. Nous pouvons nous appuyer sur une longue expérience et de pratique et de réflexion sur les sujets que traversent la société et les individus dans le champ des relations affectives et sexuelles.

Si notre association est reconnue et agréée comme organisme formateur en Conseil conjugal et Familial, elle est au fil des ans de plus en plus sollicitée pour intervenir sur ces questions auprès des professionnels des secteurs para-médicaux et sociaux. Notre approche et notre pédagogie, basées sur l'éducation populaire, l'échange de savoirs et de pratiques correspond aux besoins de ces acteurs de terrains : il ne s'agit pas que d'agir mais de penser, dans une co-construction, ce qui se joue pour eux et pour les individus et groupes dont ils ont la responsabilité éducative et de soin autour des questions de sexualité.

A - Formation au conseil conjugal et familial

L'année 2010 a été une année charnière pour différentes raisons :

D'une part, deux formatrices expérimentées de longue date ont pris leur retraite en 2009. Nous avons reconstitué un groupe de formation composé de quatre personnes, une nouvelle recrue venant du Nord Isère.

D'autre part, la dizaine de candidates à la formation ont vu, pour plus de la moitié d'entre elles, leur financement refusé un mois avant le démarrage de la formation. Nous avons dû alors reporter la session de janvier 2010 à septembre 2010.

Ce report, réduisant les candidates à deux personnes, nous a obligé à réfléchir et revoir :

et notre stratégie de recrutement, et nos tarifs, en particulier pour les personnes prenant en charge personnellement le financement de la formation.

Toutes les énergies se sont mobilisées pour que la formation démarre comme prévue en janvier 2010.

De nombreuses rencontres entre formatrices, gestion et représentants des instances dirigeantes ont permis l'élaboration d'un cahier des charges contraignant mais plus équilibré.

La publicité et la recherche de candidates ont mis à contribution les postes transversaux de l'Association Départementale ainsi que les salariés, tous précieux relais d'information dans nos partenariats et réseaux départementaux.

Ce temps a permis aux formatrices :

- de s'atteler à la refonte ou « toilettage » des objectifs de chaque module théorique;
- de proposer et de rechercher la participation d'intervenants extérieurs experts sur certaines questions, dans un souci de collaboration, d'ouverture et de regard critique apportant d'autres points de vue;
- de retravailler sur la dynamique groupale et l'utilisation d'outils d'animation;
- de repenser les liens entre la formation théorique et les stages pratiques au sein des différentes équipes;
- d'examiner les dossiers des nouvelles candidatures et de mener les entretiens de sélection.

Nous avons démarré cette nouvelle session avec onze candidates, (la 12^{ème} renonçant en dernière minute pour impossibilité financière), nombre correct d'un point de vue financier et suffisant pour une bonne dynamique groupale.

Les stagiaires sont d'origine professionnelle variée et avec des écarts d'âge favorisant la richesse des échanges.

Nous avons animé quatre modules théoriques (sur 15 modules) et certaines d'entre elles ont commencé leur stage pratique (6 semaines sur 15 mois pour chaque stagiaire).

Les quatre formatrices se réunissent régulièrement en comité de pilotage pour suivre au plus près l'évolution, du groupe, de chaque stagiaire, de l'avancée du programme. Nous préparons et animons en binôme en veillant à équilibrer les différentes approches nécessaires à l'acquisition d'un savoir, savoir-faire, savoir-être : apports théoriques, travail sur la dynamique groupale, implication de chacune. Ce groupe va cheminer jusqu'en décembre 2011. La soutenance du mémoire de fin de formation, nécessaire à l'obtention de l'agrément, aura lieu fin avril 2012.

Cette promotion sera, peut-être, la première à obtenir, non pas un agrément ou qualification, mais un diplôme. En effet, le projet de certification est en cours et la Confédération du Planning Familial, organisme formateur en Conseil Conjugal reconnu, participe activement à l'élaboration de cette nouvelle donne : faire du Conseil Conjugal un véritable métier.

Il s'agit d'en redéfinir les formes d'enseignement, les critères d'entrée, d'évaluation et de validation ainsi que d'équivalence en terme de diplôme universitaire.

Vaste chantier mais semé d'embûches car si cette reconnaissance est motivante et légitime, nous nous devons d'être attentives à préserver notre projet associatif d'éducation populaire et notre pédagogie de transmission basée sur la co-formation, l'expérience de terrain et l'analyse de la pratique.

B - Formation inter-institutionnelle - Niveau II

« Education à la sexualité et adolescents en difficultés sociales, familiales et éducatives »

Nous menons cette formation depuis plusieurs années. Elle est organisée dans le cadre du schéma régional d'éducation pour la santé (SREPS). Elle répond à la demande de professionnels de terrain d'avoir une formation plus spécifique sur des publics ciblés.

La Fédération Régionale du Planning Familial s'est engagée pour mener à bien ces différentes formations. La Loire traite de la thématique « éducation à la sexualité et handicap », le Rhône celle « d'éducation à la sexualité et inter-culturalité ».

Cette formation a comme objectifs :

- d'améliorer les pratiques des professionnels auprès de ce public en grandes difficultés
- de connaître le cadre de la loi et de l'adapter aux circonstances vécues
- d'approfondir le lien entre violences et sexualités
- de prendre en compte et de développer un regard positif sur la sexualité du jeune comme facteur de reconstruction

Elle s'est déroulée sur trois jours en décembre 2010 regroupant 21 stagiaires venant de secteurs institutionnels ou associatifs variés (Mission Locale, PJJ, centre de planification, Education Nationale...) et d'horizons professionnels différents (éducateur, médecin, assistante sociale, conseillère conjugale, infirmière, sage-femme ...).

Le bilan de ces trois jours est globalement positif. Malgré le nombre important de participants, les échanges et le partage d'expériences ont été dynamiques et fructueux. Les apports théoriques des intervenants (psychologue, sociologue, juriste) ont permis l'approfondissement de connaissances nécessaires pour mieux appréhender ce qui se joue pour ce public en difficulté et pour eux-mêmes et ainsi se sentir plus à l'aise pour aborder ces questions avec eux.

Stage « masculin, féminin, sexualité »

Nous avons, comme chaque année, animé ce stage de sensibilisation autour des questions de sexualité. Il s'adresse à tout public et propose une réflexion sur les questions de sexualité à travers l'analyse des rapports sociaux de sexe et les nouvelles formes de prévention.

Ce stage de quatre jours a rassemblé sept personnes d'horizons divers (infirmière, secrétaire de centre de planification, aide-soignante, directeur de MJC...) avec comme objectifs de:

- susciter une réflexion sur les questions de sexualité à travers l'analyse de genre
- permettre aux professionnels de mieux comprendre les problématiques de sexualité dans leur cadre professionnel
- appréhender différentes approches de la prévention permettant à chacun de se sentir acteur de sa propre vie.

Au regard du programme nous avons balayé les différents thèmes et suivi la progression nécessaire avant d'aborder les violences sexistes, la violence conjugale et le travail en réseau. Ces thèmes ont été évoqués par les stagiaires comme étant à reprendre et à retravailler plus en profondeur.

- le lien sexualité/violence à l'adolescence
- la violence conjugale, avec le constat du groupe qu'elle est toujours placée dans le cadre familial (avec la présence des enfants) et qu'elle ne peut être imaginée au sein du couple, encore moins d'un couple de jeunes.

C - Formation d'une équipe éducative dans la prise en charge d'adultes handicapés vivant en couple (Foyer Montrigaud – Afipaeim)

Formation d'une journée, insuffisante pour aborder un sujet aussi complexe et parfois dérangeant. Mais les stagiaires au nombre de huit ont apprécié les apports théoriques sur le couple et la réflexion sur leurs propres représentations.

D - Perspectives

Les demandes de formation autour des questions de sexualité pour les professionnels sont en augmentation et plusieurs projets sont en construction pour l'année à venir : nous devons être en capacité d'y répondre, voire d'être propositionnels. Pour cela, le projet de mettre en place un « pôle formation » nous semble urgent. Il permettrait de réfléchir sur les contenus en plus grand nombre et faciliterait l'intégration de nouvelles conseillères dans l'animation de ces formations.

2.3. La coopération internationale

Le Planning Familial 38 est engagé depuis 2004 dans le projet de coopération décentralisé du Conseil Général de l'Isère avec le Sénégal, et plus particulièrement les régions de Tambacounda et Kédougou. Dans ce cadre, l'association a travaillé en collaboration avec le CRLVF (Comité de lutte contre les violences faites aux femmes) de la région de Tambacounda.

Suite au « Forum des Femmes », organisé en décembre 2007, auquel avaient participé cinq personnes du Planning Familial de l'Isère, des thèmes prioritaires ont été dégagés; début 2010, des axes de travail ont été élaborés.

Le thème de la violence faite aux femmes et aux filles apparaît comme l'un des fléaux les plus importants du Sénégal. Aussi, le projet triennal mis en place entre le Planning Familial 38 et le Conseil Général de l'Isère s'est focalisé sur la question des violences à travers deux axes principaux : les modalités de prise en charge et d'accueil des victimes, et la sensibilisation des populations au thème de la prévention des violences de genre.

La convention triennale (2010-2011-2012) établie avec le Conseil Général a permis d'inscrire ce thème et d'en décliner les axes de travail.

1- La réhabilitation des cases foyers à Tambacounda, Bakel et Kédougou. Ces cases existent et sont utilisées par les associations de femmes pour diverses activités économiques et représentent des lieux privilégiés pour ces femmes qui l'ont investies. Cependant, ces cases ne sont pas adaptées à l'accueil des femmes victimes de violence, tant en terme de confidentialité qu'en terme d'équipement.

2- L'élaboration des plans d'action visant à sensibiliser la population aux problèmes des violences faites aux femmes et aux filles.

3- Le soutien aux associations sénégalaises dans la recherche de financements pour mener à bien ces deux objectifs.

Sur l'année 2010, deux missions ont donc été réalisées par le Planning Familial 38.

La première, en septembre 2010 effectuée par Serge Bessaye, intervenant pour le Planning Familial, avait pour objectifs : une prise de contact sur le terrain auprès des élus locaux, des techniciens et des associations de femmes, et une première évaluation des travaux à effectuer dans les cases foyer.

En décembre 2010, quatre personnes (La présidente, 2 CCF et un conseiller technique) se sont rendues sur place pour une seconde mission institutionnelle (rencontres avec les partenaires locaux), technique (visite des cases et chiffrage des travaux) et un travail de fond sur l'élaboration des plans d'actions de sensibilisation.

Suite à ces deux missions, il a été établi un protocole technique de travail entre le Comité de Lutte contre les violences et le Planning Familial 38, fixant le cadre d'intervention et les engagements de chacune des parties.

Conclusions et perspectives

L'engagement du Planning Familial dans les actions internationales est un acte militant, qui propose un élargissement de notre champ d'action dans le domaine de la lutte pour les droits des femmes. Il est une richesse partagée entre les populations du Nord et du Sud. Le principe de coopération implique un échange permanent entre nos associations, et une découverte mutuelle des savoirs faire, des pratiques et des compétences de chacune.

C'est pourquoi, l'année 2011 aura pour objectif de nourrir ces échanges. Dans un premier temps, il est prévu de commencer la rénovation de la case foyer de Tambacounda, qui permettra aux femmes de recevoir les victimes dans de bonnes conditions. Parallèlement, un travail de fond devrait s'engager entre nos deux structures, basé sur un partage de compétences en matière d'accueil des femmes victimes de violence, de formations à l'écoute, d'outils... Nous souhaiterions que ce partenariat aboutisse sur l'accueil de quelques représentantes du CLVF fin 2011.

2.4. Les partenariats

Le Mouvement du Planning Familial est un mouvement militant qui donne comme objectifs à ses activités et à ses actions de transformer la société, tout en étant un Mouvement d'Education Populaire.

Toutes ses actions, celles des militant-e-s salarié-e-s ou non-salarié-e-s, ont comme sens ce double objectif.

L'autre caractéristique du MFPPF est de travailler, le plus possible, en partenariat avec des professionnels ou d'autres structures et associations qui visent dans le cadre de leurs objectifs propres à l'autonomie des personnes, aux droits des femmes, à la lutte contre les violences de genre, et à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. En effet, la société ne se transformera pas, uniquement par la modification des lois, et par les relations du Planning Familial (PF) avec le public qui est en contact avec lui.

Plusieurs types de partenariats sont à l'œuvre à partir des équipes du PF. Les partenariats se construisent, s'entretiennent, définissent des collaborations entre les structures.

Sur le terrain, dès que l'équipe du PF a des relations avec des professionnels et des structures, afin que le public des Centres puisse être orienté, pour un certain nombre de question, vers eux, ou l'inverse, un partenariat est en construction. Il nécessite que l'équipe du PF connaisse bien la structure, ses objectifs, ses méthodes, et ses enjeux, et, à l'inverse, que les professionnels de l'autre structure connaissent également l'équipe du PF. Ce sont ces partenariats qui sont les premiers construits par les équipes des Centres.

Ce sont ces partenariats que les Communes ou CCAS, ainsi que le CG38, demandent, en premier, à nos équipes.

Cependant, les structures peuvent, également demander que nos équipes aillent ouvrir une de nos permanences chez elles, ou faire des interventions, comme dans les établissements scolaires.

Les interventions du PF se font, alors, vis-à-vis des publics des structures partenaires. Logiquement, elles nécessitent de travailler avec ces partenaires, pour mieux connaître les publics, pour mieux connaître les actions et objectifs des partenaires vis-à-vis de leurs publics, et des raisons qui les ont poussées à faire appel aux équipes du PF, ou du CPEF. C'est alors qu'un travail d'échanges débute sur les objectifs respectifs des 2 partenaires.

Les communes, et association, avec lesquels nous faisons fonctionner un partenariat « politique », demandent que les équipes des CPEF s'engagent dans cette voie. En effet, ils demandent, tous et toutes, que les équipes des Centres travaillent avec les structures de la commune, et s'articulent avec les politiques qu'ils mettent en place sur leurs territoires.

Ensuite, ou parallèlement, un certain nombre d'équipes de ces structures partenaires nous interpellent, parce qu'elles rencontrent des difficultés, en interne ou avec leurs publics, dans les domaines des relations filles/garçons, des violences de genre, des questions de sexualités, ou plus globalement de prévention. Ce sont donc des sensibilisations pour les professionnels qui sont demandées, ou des accompagnements. Certaines structures vont jusqu'à demander que l'équipe du PF aille jusqu'à collaborer à leurs réflexions sur leurs projets propres.

Il est évident que dès qu'une équipe s'engage dans la construction d'un partenariat, elle désirera aller jusqu'au bout.

Il est évident que les CPEF ont intérêt à être les supports de ces partenariats, les plus complets, si possible.

Le Conseil Général voudrait considérer que seule la première étape de la construction d'un partenariat est du ressort d'un CPEF. Le PF38 est d'un autre avis. Par exemple, un partenariat très avancé avec un Etablissement Scolaire, ou avec une structure jeune, faisant du CPEF un partenaire de l'Etablissement (par exemple en ayant travaillé au Projet de l'Etablissement), ne peut que rendre plus efficace l'action du CPEF auprès du public jeune.

La lecture des rapports des différentes équipes démontrera la grande diversité de partenariats qui sont à l'œuvre, ou qui demandent de pouvoir se développer.

2.5. Les actions militantes ponctuelles

9 mars 2010 ► Le CPEF de St-Egrève fête ses 30 ans

En décembre 2009, le centre de planification et d'éducation familiale de St-Egrève fêtait ses 30 ans d'existence. Pour marquer cet événement, l'équipe a réalisé, avec le concours du service communication du Planning Familial de l'Isère, une exposition de sept panneaux retraçant l'histoire de la contraception de la révolution française à nos jours.

Cette exposition, destinée à tous les publics, a été inaugurée le 9 mars 2010 à l'occasion de la soirée-débat organisée pour la journée de la femme autour du film « La domination masculine ».

28 mai 2010 ► Installation de l'équipe du CPEF de Bourgoin dans de nouveaux locaux

L'équipe de Bourgoin a choisi le 28 Mai 2010, date des Journées Portes Ouvertes du Planning Familial de l'Isère pour inaugurer ses nouveaux locaux.

A cette occasion, le centre a été ouvert toute la journée, ce qui a permis à l'équipe, à l'aide de panneaux et d'affiches retraçant les objectifs du Planning Familial, d'expliquer à chaque visiteur l'histoire des centres de planification, leurs missions et leur évolution.

Cette journée a réuni de nombreux élus et partenaires et a attiré de nouveaux d'adhérents. Elle a réuni partenaires, usagers et curieux autour d'un buffet convivial et s'est terminée avec des pas de danse pour tous, suite à une chorégraphie surprise (Flashmob) présentée par une école de danse du Nord Isère.

28 et 29 mai 2010 ► Le Planning Familial ouvre ses portes et lance sa campagne pour le remboursement de tous les contraceptifs

A l'initiative du mouvement national, certains centres du Planning Familial 38 ont ouvert leurs portes au public. Ce fût le cas, pour St-Egrève, Grenoble et Bourgoin-Jallieu.

« En 2009 vous étiez à nos côtés ! En 2010, qu'allons nous faire ensemble ? » : à travers cette phrase, slogan de cette campagne, il s'agissait de remercier les 200 000 personnes qui nous ont soutenues.

En effet, en 2009, 200 000 personnes ont signé la pétition de soutien pour pérenniser les financements du Planning Familial. Constatant la méconnaissance de la dimension associative et militante du Planning Familial, nous avons invité le public à découvrir les différentes facettes de nos activités : l'écoute, l'éducation à la sexualité ou encore la lutte contre les violences faites aux femmes... C'était aussi pour Le Planning Familial, l'occasion de souligner l'absolue nécessité d'un soutien massif, y compris financier, pour préserver son autonomie et développer actions et interventions au bénéfice de toutes et tous dans un contexte où de réelles menaces pèsent sur les associations.

Le Planning Familial a profité de ce temps fort pour démarrer une campagne nationale sur le thème : « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit » ... Oui mais...

Dans les faits, ce choix n'est pas réellement possible car la méthode qui conviendrait le mieux est trop chère et non remboursée (patch, anneau, préservatif masculin ou féminin, diaphragme, certaines pilules...). Pour que la contraception soit accessible à toutes et à tous, le Planning Familial a lancé, une mobilisation nationale jusqu'à fin 2010 pour le remboursement de toutes les contraceptions !

11 – 12 septembre 2010 ► YESS !

Alpesolidaires et ses partenaires (Francas de l'Isère, Vivial-ESP 38, La Poussada, Survie Isère, Villages et Quartiers Solidaires, Un Ptit Vélo dans la Tête, Sasfé, Grenoble Equitable) ont souhaité organiser un événement grand public pour rendre visible l'économie sociale et solidaire, génératrice d'emplois et ancrée sur son territoire. C'est tout naturellement que Le Planning Familial 38 a trouvé sa place dans ce projet, en faisant parti du pôle éducation populaire.

Sur place, le Planning Familial 38 a proposé une animation « Mix'Cité » : espace d'expressions libres avec différents supports (un outil pédagogique proposant des phrases ou des images, des collages, ou des pages à remplir). Les personnes avaient la possibilité de jouer à un « trapezium » spécial contraceptifs, pour faire un état des lieux de leurs connaissances en contraception. Une table proposant différentes plaquettes sur notre association était accessible également. Des lectures à la bibliothèque de YESS ! ont été proposées : une nouvelle du recueil « Des filles et des garçons »,



un texte authentique extrait d'un manuel scolaire catholique d'économie domestique pour les femmes de 1960 et des livres de la documentation du Planning Familial pour les enfants. Le Planning Familial 38 était présent sur le débat « les violences » qui a eu lieu à 10h45 le samedi, débat modéré par Virus 36. Un « Porteur de paroles » : le fil rouge de l'éducation citoyenne de YESS ! a été mis en place le samedi après-midi, auquel le Planning Familial a participé; une animation pour discuter politique dans la rue : la question posée aux passants était « L'éducation est-elle (toujours) utile ? ». Beaucoup de réactions...

Cette journée festive de sensibilisation au champ de l'Economie Sociale et Solidaire nous a permis de rencontrer différentes personnes (environ 150 pour toutes ces actions), des plus mobilisées aux plus éloignées de nos activités.

25 Octobre 2010 ▶ Ouverture du 7^{ème} CPEF du MFPF en Isère à Crolles

Le 25 octobre 2010, le Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) du Grésivaudan, basé à Crolles, ouvrait ses portes au public, après 3 ans et demi de préparatifs et de collaboration étroite avec la mairie de Crolles sur place. Le Conseil Général de l'Isère et la Communauté de communes du Grésivaudan sont les principaux partenaires du CPEF, dans la continuité de la Ville de Crolles qui a apporté un soutien important durant les premières années d'implantation du service.

Une équipe composée de 2 médecins, 3 conseillères conjugales et familiales et 1 secrétaire comptable, toutes à temps partiel, accueille le public sur quatre jours : le lundi matin (9h/13h), le mardi et le jeudi après-midi (13h/17h), le mercredi après -midi (13h/19h). Le centre de planification, très attendu, a été très bien accueilli et relayé grâce à un partenariat déjà développé sur le secteur.

Une inauguration, le 19 novembre 2010, a permis de réunir élus et partenaires autour d'un buffet que tous se sont accordés à qualifier de chaleureux et convivial.

2010 ▶ Année de la Marche Mondiale des Femmes

« Tant que les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche ».

Après 2000 et 2005 cette grande mobilisation internationale autour des droits des femmes se déroulait en 2010 pour la 3^{ème} fois.

Entre le 8 mars et le 17 octobre et sur les 5 continents, des collectifs « Marche Mondiale des Femmes » émanant des réseaux militants et féministes locaux animent des actions de terrain, marches, célébrations, forums ... Pour 2010, les 4 thèmes retenus étaient : biens communs, paix et démilitarisation, travail des femmes et autonomie financière, violences envers les femmes et en particulier sexistes.

La Marche Mondiale des Femmes se clôturait cette année par un rassemblement mondial à BUKAVU au Congo, du 11 au 17 octobre.

Le Planning Familial 38 est évidemment partie prenante de ce collectif. De nombreuses réunions avec les associations partenaires et différentes actions ont été organisées, en particulier une marche le 5 juin, des lectures de textes dans les transports en commun le 15 octobre, une conférence le 17 octobre, et une rencontre avec les militantes qui s'étaient rendues au Congo courant novembre.

Automne 2010 ▶ Mobilisation contre la réforme des retraites

Depuis 1993, les réformes des retraites se succèdent, touchant les secteurs privé, public, les régimes spéciaux. En refusant de s'attaquer au problème de fond qui est l'inégal partage de la richesse produite, elles ont entraîné une baisse générale du niveau des pensions. A chaque fois, les femmes paient le prix le plus fort et les réformes creusent davantage les inégalités de pensions entre les hommes et les femmes.

En 2010, de nouvelles mesures sont annoncées concernant l'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge de départ à la retraite de 60 ans, qui toucheraient à nouveau particulièrement les femmes. Celles-ci ont en effet des carrières en moyenne plus courtes que les hommes : en 2004, seules 44% des femmes retraitées avaient pu valider une carrière complète contre 86% des hommes. Aussi, Le Planning Familial 38 s'est mobilisé et a rejoint les cortèges de manifestations contre cette réforme en 2010.

6 novembre 2010 ▶ Manifestation pour la défense l'hôpital public et le droit à l'avortement

Avec les restructurations hospitalières, le droit à l'avortement est de plus en plus menacé, c'est pourquoi le Planning Familial, l'ANCIC et la CADAC ont organisé, avec une soixantaine d'associations une manifestation le 6 novembre 2010 à Paris. Ce cortège a croisé un instant ceux et celles qui défilaient contre la réforme des retraites. Les objectifs de cette mobilisation étaient les suivants : défendre tous les droits des femmes, obtenir un meilleur remboursement des IVG, mettre en place une meilleure organisation des soins en matière d'IVG, veiller à l'application réelle de la loi Aubry (n°2001-588 du 4 juillet 2001)... et contre la fermeture des centres d'orthogénie.

ANNEXES

Annexe 1 - Liste nominative du personnel du MFPF de l'Isère

	SALARIES	POSTE
	AD	
1	JARGOT Magali	Animatrice de Communication
2	ZECCHINON Stéphanie	Comptable
4	PREVOST Valérie	Documentaliste
5	GABORIEAU Emmanuelle	Gestionnaire
6	WENDENBAUM Métilde	Secrétaire de l'association
7	BOURDAIS Agnès	Secrétaire Générale
	CO GAMBETTA	
1	EL OUADKI Hasna	Agent d'entretien
2	BASILE Franca	Conseillère conjugale et familiale
3	CARRIER Christèle	Conseillère conjugale et familiale
4	COIGNET Anne	Conseillère conjugale et familiale
5	FOSSARD Lily	Conseillère conjugale et familiale
6	LURENBAUM Marika	Conseillère conjugale et familiale
7	PERILLARD Anne	Conseillère conjugale et familiale
8	POZO Delphine	Conseillère conjugale et familiale
9	ROGER Martine	Conseillère conjugale et familiale
10	TAFANI Bernadette	Conseillère conjugale et familiale
11	BLANCKEMANE Mahia	Médecin
12	CHAMBRIAL Robert	Médecin
13	DENDIEVEL Judith	Médecin
14	FINKEL Aurélie	Médecin
15	LEHODEY Pierre-Yves	Médecin
16	MIGUET Laure	Médecin
17	PERRET Nicolas	Médecin
18	SAULNIER Claire	Médecin
19	DURA Carine	Secrétaire
	EYBENS	
1	BOIS Estelle	Conseillère conjugale et familiale
2	HIARDOT Michèle	Conseillère conjugale et familiale
3	MIGUET Laure	Médecin
4	BELKARAOUIA Najat	Secrétaire
	VILLEFONTAINE	
1	BALLET Pascale	Conseillère conjugale et familiale
2	CHASTEL Myriam	Conseillère conjugale et familiale
3	GADOUD Arlette	Conseillère conjugale et familiale
4	LECOMTE Nadine	Conseillère conjugale et familiale
5	MEYROUX Anne	Conseillère conjugale et familiale
6	GEREY Jean-Marc	Médecin
7	LENOIR Delphine	Médecin
8	MOREL Sandra	Secrétaire
	BOURGOIN	
1	CRUTO Maria Rosa	Agent d'entretien
2	BARDEAU Nicole	Conseillère conjugale et familiale
3	CRET Pascale	Conseillère conjugale et familiale
4	GROS Florence	Conseillère conjugale et familiale
5	MACABEO Béatrice	Conseillère conjugale et familiale
6	MARECHAL Laurence	Conseillère conjugale et familiale
7	CHEFAI Françoise	Médecin
8	PANARIN Catherine	Secrétaire
	CROLLES	
1	BRUYERE Anne-Marie	Conseillère conjugale et familiale
2	CANS Annie	Conseillère conjugale et familiale

3	HEILLIETTE Nadine	Conseillère conjugale et familiale
4	CAILLIS Magali	Médecin
5	MANFREDI Caroline	Médecin
6	CANNIE Anne-Sophie	Secrétaire
INTERQUARTIER		
1	BOURDJAKIAN Véronique	Conseillère conjugale et familiale
2	BRENAC Nathalie	Conseillère conjugale et familiale
3	POZO Delphine	Conseillère conjugale et familiale
4	THIERY Claire	Conseillère conjugale et familiale
5	GUERAUD Diane	Médecin
SAINT EGREVE		
1	BIANCHINI Isabelle	Conseillère conjugale et familiale
2	BIBIANO Muriel	Conseillère conjugale et familiale
3	COIGNET Anne	Conseillère conjugale et familiale
4	REUDET Anne-Claire	Conseillère conjugale et familiale
5	SAULNIER Claire	Médecin
6	CALDEIRA Nadia	Secrétaire

Plusieurs personnes sont venues renforcer les équipes lors d'interventions ou de remplacements ponctuels :

CARON Angélique	Agent d'entretien
DA SILVA Filipa	Agent d'entretien
HEINRICH Maxime	Assistant-Comptable
GUILLAUD Bernadette	Conseillère conjugale et familiale
ROUGIER Lydie	Conseillère conjugale et familiale
LAVEZE Frédérique	Formatrice
BOGALSKA MARTIN Ewa	Formatrice

Annexe 2 - Liste des événements 2010 organisés par le MFPP38

9 février 2010

- Théâtre

L'équipe de Bourgoin a sollicité la pièce de théâtre d'Eve Ensler : « les monologues du Vagin » de la cadre des V-Day, association internationale d'action en faveur du droit des femmes.

3 mars 2010

- Stand

Stand sur le marché du 3 Mars 2010 à Villefontaine. Dans le cadre des animations prévues pour la journée Internationale des Femmes avec la municipalité de Villefontaine, l'équipe du Planning Familial a proposé de découvrir un stand avec de la documentation, une exposition sur les droits des Femmes et un arbre à parole où chacun et chacune pourra s'exprimer.

8 mars 2010

- Stand

Comme chaque année, le Planning Familial de Bourgoin s'est associé aux partenaires locaux autour de cette journée. Le projet s'est articulé autour du thème « Femmes d'ici et d'ailleurs », avec différents partenaires locaux, à la salle polyvalente de Bourgoin.

- Stand

La Ville de la Verpillère a organisé dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, une journée où le Planning Familial de Villefontaine a tenu un stand pour présenter les actions de notre mouvement.

- Soirée déambulation

A Grenoble, l'équipe du Planning Familial (AD, Grenoble, Eybens et St-Egrève) a organisé un défilé festif en soirée dans les rues piétonnes de la Ville le 8 Mars pour permettre une sensibilisation de la journée internationale des femmes au plus grand nombre.

- Cinéma-débat

A l'occasion de la journée internationale de la femme, la ville de Saint-Egrève nous a proposé d'organiser conjointement avec leur service culturel, une soirée débat, dans les locaux de la salle du Pont de Vence « La Vence-Scène ».

Nous avons décidé de la projection du documentaire « La domination masculine » très récemment sorti dans les salles d'art et essai.

9 mars 2010

- Film-débat

Dans le cadre de la semaine contre les discriminations, à l'initiative de la Mission Locale, le centre du Planning Familial d'Eybens a participé à la projection du film « Métiers d'hommes, métiers de femmes », réalisé par la Mission Locale. A la suite de chaque situation, exposant une situation précise, un débat, mené par une CCF était proposé.

- Film-débat

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la MJC de Rives a souhaité l'intervention d'une CCF du Planning de Villefontaine et de 2 bénévoles du Planning Familial 38 pour animer le débat à la suite de la projection des « Bureaux de Dieu », de Claire Simon.

28-29 mai 2010

- Journées Portes Ouvertes

A l'initiative du Mouvement National, certains centres du Planning Familial38 ont ouvert leurs portes au public. Ce fût le cas, pour St-Egrève, Grenoble et Bourgoin-Jallieu.

- Inauguration des nouveaux locaux

A l'occasion des nouveaux locaux du Centre de Bourgoin, l'équipe a souhaité offrir un moment festif.

5 juin 2010

- Rassemblement et déambulation

Dans le cadre de la Marche Mondiale des Femmes : la Plateforme IVG Iséroise ainsi que plusieurs collectifs et associations ont proposé un rassemblement et une déambulation.

11 juin 2010

Réunion d'information sur les Mariages Forcés, au Planning Familial de Grenoble.

11-12 septembre 2010

- YESS !

Alpesolidaires et ses partenaires (Franças de l'Isère, Vivial-ESP 38, La Poussada, Survie Isère, Villages et Quartiers Solidaires, Un Ptit' Vélo dans la Tête, Sasfé, Grenoble Equitable) ont souhaité organiser un événement grand public pour rendre visible l'économie sociale et solidaire, génératrice d'emplois et ancrée sur son territoire. C'est tout naturellement que Le Planning Familial 38 a trouvé sa place dans ce projet, en faisant parti du pôle éducation populaire.

27 au 30 septembre 2010

- Fête la Rentrée

Depuis plusieurs années déjà, Le Planning Familial participe au forum « Fête la Rentrée » organisée sur le campus par Eponyme, l'association gérante d'EVE. Ce forum a accueilli les étudiants du campus en leur faisant découvrir le monde associatif grenoblois et la richesse de ses projets. Ces rencontres aspirent à susciter les initiatives et l'engagement du plus grand nombre d'étudiants ! Plusieurs CCF de Grenoble, une CCF d'Eybens, et l'animatrice de communication auprès des jeunes de l'AD ont participé à ce stand.

Septembre – octobre – novembre 2010

- Manifestations contre la réforme des retraites

15 octobre 2010

- La Marche Mondiale des Femmes à Grenoble

18 octobre 2010

- Ouverture du CPEF du Grésivaudan à Crolles

Octobre 2010

Le forum jeunesse

A l'initiative de la mairie de Villefontaine, un forum jeunesse a été organisé en octobre. Le but de cette journée était de mobiliser en un même temps et lieu l'ensemble des ressources mises à disposition de la jeunesse villarde. Elle visait également à questionner les jeunes par rapport à leur stratégie et méthode de recherche d'informations et questionner également les institutions vis-à-vis de leur politique d'accueil, d'accompagnement, de suivi. Différents thèmes ont été retenus : transports, orientation et formation, citoyenneté, santé, logement, animation sports et loisirs. Le public visé était les 17-25 ans. Le Centre de Planification de Villefontaine a été désigné comme l'interlocuteur pour coordonner le pôle santé de cette journée, et mobiliser les partenaires concernés (service POPS, Point information jeunes, association de prévention de rue, Mission Locale).

6 novembre 2010

- Manifestation

Manifestation nationale pour la défense de l'hôpital public et le droit à l'avortement à Paris. (À Grenoble également).

19 novembre 2010

- Inauguration

Inauguration de l'ouverture du CPEF du Grésivaudan à Crolles, en présence de Brigitte Périllié, Monsieur Brottes et Françoise Laurant.

25 novembre 2010

- Campagne

Le Planning Familial, signataire du manifeste de la campagne « La honte doit changer de camp ! » pour en finir avec le silence et la culpabilisation des femmes victimes de viol et initiée par Osez Le Féminisme!, Mix-Cité Paris et le Collectif Féministe Contre le Viol, a diffusé des flyers aux passants du Bd Gambetta.

- Stand

A l'initiative de la Mission Locale, en collaboration avec le Centre Social des Coulmes et le Planning Familial d'Eybens différents ateliers et un débat ont été mis en place sur le thème des violences faites aux femmes.

27 novembre 2010

- Forum théâtre action

Le Planning Familial 38 est partenaire avec le FITA pour le forum "Cris de femmes".

Dans le cadre du FITA 2010 (Festival International de Théâtre Action), organisé par la Cie Ophélie Théâtre du 9 novembre au 5 décembre 2010, les organisateurs ont souhaité un temps fort autour de la condition de la femme le samedi 27 novembre 2010 au théâtre Prémol. Pour ce faire, ils ont contacté plusieurs associations et structures sociales de l'agglomération grenobloise. Le Planning Familial de Grenoble a donc participé aux différents temps de préparation de cette journée. De plus, 2 conseillères conjugales et familiales (une de Grenoble, une de l'Interquartier) ont été sollicitées pour animer un atelier à la suite des spectacles. Cet atelier avait pour objectif de « faire » parler les participants quant à la question : « aujourd'hui, quel est votre cri de femmes ? ».

4 décembre 2010

- Forum d'échanges

Europe Ecologie - Les verts ont organisé pour préparer les élections cantonales un forum d'échanges sur le thème 'autonomie et solidarité' auquel Le Planning Familial 38 a participé.

1er décembre 2010

-Fil Rouge

Cette année encore, les acteurs de la prévention du VIH SIDA du Nord Isère souhaitent poursuivre leurs actions. Il s'agit de parler de cette maladie et pas seulement autour de la journée du 1^{er} décembre. L'objectif étant d'impliquer jeunes et adultes et de fédérer les acteurs de terrain autour d'un projet commun de prévention nommé FIL ROUGE.

Le projet est piloté par le CIDAG, les centres de planification et d'éducation familiale du Nord Isère (Villefontaine et Bourgoin-Jallieu) et le centre d'hygiène et santé de la ville de Bourgoin. Ce projet s'adresse aux usagers des divers partenaires habituels : lycées, collèges, centres sociaux, CCAS, associations, structures d'insertion, missions locales, PIJ...

- Journée Portes Ouvertes

Le mercredi 1^{er} décembre, à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida, le Centre de Planification de St-Egrève a organisé une journée portes ouvertes afin de proposer :

- des échanges sur les questions HIV, hépatites, IST, autour d'une sélection de bandes dessinées et de livres à destination des jeunes et des adultes.
- des dépistages confidentiels et gratuits.
- un rappel des missions prioritaires du centre (entretiens gratuits avec une conseillère conjugale, soutien à la parentalité et à la vie de couple, information, contraception, prévention, dépistage (MST, SIDA), gratuité pour les mineurs jusqu'à 21 ans et pour les non assurés sociaux, confidentialité...

Annexe 3 - Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu

Depuis janvier 2010, l'équipe des professionnels (médecin, conseillères conjugales et secrétaire) du Planning Familial de Bourgoin-Jallieu est enfin au complet. Celle-ci se mobilise autour d'actions de prévention en partenariat avec le Conseil Général et les différentes instances locales.

Le Centre répond aux missions énoncées par la charte des centres de planification élaborée par le Conseil Général : maîtrise de la fécondité, éducation à la sexualité, conseil conjugal, interruption volontaire de grossesse, etc... en cohérence avec le projet et les valeurs développés par l'association.

Suite à une enquête réalisée auprès des usagers, le centre a augmenté son amplitude horaire. Depuis novembre 2010 celui-ci est ouvert entre 12h et 13h30, permettant ainsi l'accueil des jeunes collégiens, lycéens ou couples, sans avoir pour autant augmenté le temps de travail des conseillères.

Un tournant pour le centre : le passage à la gestion directe

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le centre de Bourgoin-Jallieu est géré directement par l'association du MFPF 38, et non plus par le CCAS. Ceci a occasionné une réorganisation parfois complexe, tant sur le plan comptable et gestionnaire que salarial en augmentant de manière significative la charge de travail de la secrétaire.

1- Projet spécifique : l'élaboration d'un outil d'animation

Malgré les progrès en matière d'égalité, l'éducation des filles et des garçons n'est toujours pas la même. Cette éducation « genrée » cantonne hommes et femmes dans des rôles prédéfinis, les incitant à correspondre à un modèle « normalisé ».

Comme chaque année, le Centre est partenaire du Réseau Nord Isère « contre les violences faites aux femmes », coordonné par l'ARS (Aide Relais Solidarité). Dans le cadre des « 20 jours pour agir contre les exclusions faites aux femmes et les violences intra-familiales », nous avons travaillé à créer un outil d'animation, un jeu de cartes illustré abordant la question des relations de genre et plus spécifiquement des relations de domination homme/femme par le biais de contre-stéréotypes.

Cet outil est le résultat d'une collaboration étroite entre les deux Plannings du Nord Isère : Villefontaine et Bourgoin-Jallieu auxquels se sont associés, l'animatrice de communication et la documentaliste de l'association départementale.

2- L'IVG médicamenteuse au CPEF : en pratique

Le Planning Familial de Bourgoin-Jallieu a pratiqué sa première IVG Médicamenteuse en Avril 2010, date après laquelle les demandes ont rapidement afflué... Le Planning Familial est repéré comme un lieu d'écoute, dont la prise en charge donne un caractère moins médicalisé et une souplesse d'organisation.

68 demandes d'IVG ont été comptabilisées dont la moitié a été effectuée au Centre. Pour celles non réalisées au Centre, la principale cause a été le manque de place, pour 12% la grossesse était supérieure à 7 semaines d'aménorrhées.

Chaque femme (mineure ou majeure) en demande d'IVGM est accueillie quelque soit son âge et sa situation personnelle.

- Le 1^{er} entretien assuré par une conseillère conjugale, permet à la femme accueillie, d'exprimer ses peurs, ses craintes, et ses interrogations. Il s'agit aussi de donner une information complète sur toutes les possibilités auxquelles peut avoir accès cette personne, évaluer les critères psycho-sociaux d'éligibilité, la prescription des différents examens, la remise du dossier guide, la délivrance de l'attestation d'entretien psycho-social, et enfin prévoir l'ensemble de rendez-vous médicaux qui vont jaloner cette démarche.

Tout ce déroulement très administratif ne doit pas faire oublier à la conseillère qu'elle est en présence d'une personne qui a une histoire singulière et dont la demande, le choix peuvent être douloureux, ou pas, dans sa vie de femme. Avec elle, la CCF prendra le temps nécessaire afin de lui permettre d'exprimer ses peurs, ses craintes, ses interrogations.

- La 2^{ème} consultation est assurée par le médecin et la conseillère correspondant à la prise des médicaments. Ce travail en binôme permet aux femmes de bénéficier d'une double écoute, par des professionnels dont la place et le regard seront différents.

- La 3^{ème} consultation est assurée par le médecin pour vérifier le succès de la méthode. De manière générale, les femmes semblent satisfaites du déroulement du protocole dans son ensemble, de l'accueil spécifique en binôme, de l'espace de parole et du temps qui leur est accordé pour toute cette démarche.

Un partenariat très actif est en place entre l'hôpital de Bourgoin et le centre depuis le début de ce projet, permettant un échange sur le sens de nos pratiques, et la confrontation de nos objectifs avec les réalités de l'environnement. Le Planning Familial a réaffirmé à travers cette pratique des IVGM, sa volonté de proposer un choix supplémentaire aux femmes et non de se substituer au service public.

3- L'activité des conseillères au travers de quelques pratiques

Le Conseil Conjugal

Cette année, les conseillères conjugales et familiales ont réalisé 102 entretiens de couple. En moyenne un couple est reçu 4 fois, toujours à son initiative.

Les conseillères constatent depuis quelques temps, une plus grande complexité dans les problématiques présentées par les couples en demande d'aide. Les thèmes récurrents sont souvent le manque de communication ou les difficultés liées à l'éducation des enfants, à l'organisation et au partage des tâches de la vie quotidienne, voire à des problématiques engendrées par la précarité. Chacun semble de plus en plus en prise avec les tourbillons de la vie, sans jamais vraiment se donner du temps pour se poser et se parler. Souvent reconnu comme seul lieu d'échange possible, l'objectif de l'accompagnement est de permettre à chacun de se réapproprier des ressources et des capacités de communication plus adaptées et constructives, d'une sécurité de parole et d'une écoute mutuelle dont les conseillères sont garantes.

Interventions collectives

Force est de constater que le cadre légal de la circulaire de 2003, *relative aux 3 séances annuelles obligatoires, d'éducation à la sexualité, par niveau de classe*, est difficile à mettre en œuvre pour les établissements. Aussi, la demande principale des établissements, collèges et lycées, est celle d'une intervention unique par niveau de classe, permettant au Centre d'être reconnu comme un lieu ressource.

Les animations sont précédées de réunions préparatoires, impliquant les infirmières, enseignants ou Principal, pendant lesquelles sera défini le cadre de l'intervention (thèmes, lieu, dates, outils...)

* Les interventions uniques en collèges : La plupart des collèges cible prioritairement les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}. Le contenu des séances est souvent axé sur la relation filles/garçons, la première fois, la relation amoureuse, la prise de risques; autant de thèmes qui semblent être au cœur des préoccupations des adolescents.

Cette année un collège a fait l'objet d'un projet particulier à sa demande : intervenir auprès des classes de 5^{ème} autour de la question de « la différence » par le biais d'un outil pédagogique « potes et despotes ».

* Les interventions uniques en lycées : le déroulement des séances varie selon l'établissement concerné. Il s'agit pour certains de séances se déroulant au Centre, pour d'autres au sein de l'établissement ou enfin en recevant simultanément les classes en ½ groupes au CIDAG ou au Centre.

4- Partenariat

La Maison des adolescents : un lieu pour en parler

Depuis son ouverture, une centaine de préadolescents et adolescents souvent accompagnés par un de leurs parents, ont franchi les portes de ce nouvel espace. Pour les conseillères du CPEF, s'inscrire dans ce partenariat, c'est apporter leur savoir-faire et leur savoir-être auprès des jeunes en questionnement. Cette collaboration entre professionnels a demandé un temps d'adaptation car l'approche relationnelle est différente selon la fonction et la formation de chacun. Néanmoins, la confrontation de pratiques diverses et le partage de différents points de vue sont source d'enrichissement et d'ouverture pour l'ensemble des intervenants.

☑ Formation des professionnels du Foyer Pre Pommier

Nous constatons une augmentation des demandes d'animations collectives émanant des structures spécialisées. Pour ce faire, l'équipe a participé à une journée de réflexion à l'IFTS avec la thématique autour de la question « sexualité et handicap ».

Beaucoup de professionnels nous font part de leurs difficultés dans la prise en charge de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées. Le Planning a été sollicité par le personnel encadrant afin de proposer une formation à l'équipe éducative. Les objectifs étaient de travailler autour des représentations de la sexualité, des résonances, de la place de cette question dans l'institution, de faciliter une réflexion sur les thèmes de la relation consentie, l'intimité, le travail avec les familles. Cette formation des professionnels leur a permis de repérer la mise en route d'une nouvelle réflexion et d'une prise de recul, en amorçant une « démystification » de l'approche de la sexualité des personnes en situation de handicap.

5- Participation à la vie associative

☑ Formation de 400h - CCF

Depuis sa création en 1979, le groupe local de Bourgoin a toujours eu le souhait de participer activement et durablement à la vie de l'association, que ce soit au sein des différentes instances internes ou au travers d'activités tournées vers l'extérieur, comme par exemple la formation. Ainsi, une conseillère de l'équipe a intégré l'équipe de formation en 2009. La formation a démarré en septembre 2010 avec une promotion composée de 11 femmes.

☑ Participation au CA et au Bureau

Les membres de l'équipe de Bourgoin participent à la vie de l'association. Ainsi, 3 personnes de l'équipe sont membres du CA et du Bureau de l'association (2 voix délibératives et 1 voix consultative). En effet, le Planning de l'Isère présente la particularité de compter des salariées parmi les membres de ces instances et il nous paraît important d'y figurer en tant que professionnelles dans la pratique, afin d'apporter une contribution aux directions et décisions prises par l'association.

☑ La Plateforme IVG

Cette année encore, le centre de Bourgoin s'est impliqué dans les diverses réflexions et manifestations organisées par la plateforme IVG. En 2010, ce collectif, rassemblant de nombreuses organisations et associations, s'est mobilisé autour de plusieurs grandes actions : collage d'affiches « sexualité, avortement, contraception, un droit, mon choix, notre liberté », distribution de tracts, organisation de la *Marche mondiale des femmes* le 5 Juin à Grenoble (conférence de presse, sitting devant l'hôpital de la Tronche et déambulation), contre-manifestation lors des rassemblements des commandos anti-IVG...

☑ IVG en délais dépassés

De nouveau les conseillères constatent une augmentation du nombre de femmes en délais dépassés. Elles sont passées de 6 en 2009 à 11 en 2010. Elles ont été orientées vers l'étranger pour pallier le délai des 14 semaines d'aménorrhée fixé par la loi Française.

Force est de constater que cette question n'est pas dépendante de l'âge des personnes reçues, puisque les demandes allaient de jeunes filles de 14 ans à des femmes de 40 ans.

Pour la plupart, les raisons invoquées sont souvent la persistance de règles, une impossibilité à en parler, deux cas possibles de déni de grossesse, une ambivalence individuelle ou de couple; et pour 3 d'entre elles, le manque de place au centre IVG de l'hôpital de Bourgoin du fait des réformes du service public.

☑ Université d'été du MFPF : 10, 11, 12 septembre 2010

En 2010, l'université d'été du Planning Familial qui se déroulait à Bordeaux, a retenu le thème « Education à la sexualité ou éducation sexualisée ? ». Une conseillère du centre a participé à cette manifestation. Ces universités d'été représentent pour le mouvement un moment privilégié de réflexion commune à toutes les AD.

✓ La Fédération Régionale du Planning Familial

Le maillage national et régional de l'association est un élément important de la vie du Planning Familial. Il permet aux militantes des différents départements de se rencontrer, débattre, échanger, élaborer à des échelles différentes du territoire, des projets communs en lien avec les orientations du mouvement. Une conseillère de l'équipe occupe le poste de secrétaire de la région depuis maintenant 2 ans.

✓ Commission Internationale

Le Planning Familial 38 est engagé depuis 2004 dans le projet de coopération décentralisé du Conseil Général de l'Isère avec le Sénégal, et plus particulièrement les régions de Tambacounda et Kédougou.

L'engagement du Planning Familial dans les actions internationales est un acte militant, qui propose un élargissement de notre champ d'action dans le domaine de la lutte pour les droits des femmes. Il est une richesse partagée entre les populations du Nord et du Sud. Le principe de coopération implique un échange permanent entre nos associations, et une découverte mutuelle des savoirs faire, des pratiques et des compétences de chacune.

Le Centre est également investi dans ce projet puisque 2 conseillères participent au projet dont l'une plus concrètement puisqu'elle s'est rendue en Décembre 2010 au Sénégal pour une mission de 15 jours.

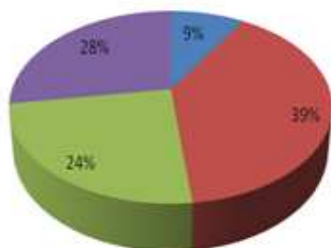
Le thème de la violence faite aux femmes et aux filles ressort comme l'un des fléaux les plus importants du Sénégal. Aussi, le projet triennal mis en place avec le Planning Familial et le Conseil Général de l'Isère s'est focalisé sur la question des violences à travers deux axes principaux : les modalités de prise en charge et d'accueil des victimes, et la sensibilisation des populations au thème de la prévention des violences de genre.

DONNEES STATISTIQUES

ACCUEIL DU PUBIC

REPARTITION PAR AGE

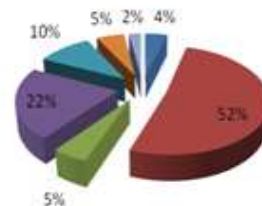
■ <16 ans ■ 16-18 ans ■ 19-21 ■ >21 ans



ENTRETIENS DES CCF

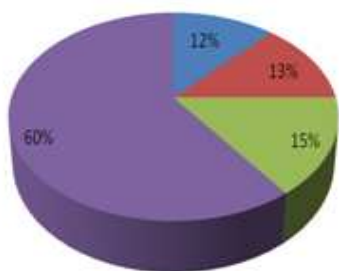
MOTIF PRINCIPAL DES ENTRETIENS

■ demande d'informations ■ contraception
 ■ IST SIDA ■ entretien vie relationnelle
 ■ grossesse ■ IVG
 ■ autre



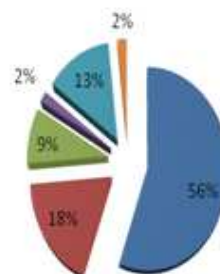
REPARTITION DES IVGM PAR TRANCHE D'AGE

■ <18 ans
 ■ 18-21 ans
 ■ 21-25 ans
 ■ >25 ans



REPARTITION DES ANIMATIONS

■ Collèges ■ lycées ■ lycées professionnels ■ Publics précaires ■ autres



Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta

Le Centre de Planification du Planning Familial de Grenoble Gambetta est fréquenté par un public très varié. Les demandes s'expriment sous différentes formes, qu'il s'agisse d'appels téléphoniques, de mails, de contacts directs ou encore de sollicitations émanant de structures professionnelles.

Pour les demandes individuelles, si le public jeune reste majoritaire, nous observons une très bonne représentation de l'ensemble des tranches d'âges.

Le Centre de Planification reçoit également des personnes d'autres quartiers de Grenoble et d'autres communes, qui, souvent pour des raisons d'anonymat, souhaitent s'adresser à un lieu éloigné de leur territoire de vie.

60% des personnes accueillies sont des jeunes de 16 à 21 ans. Le public reçu est majoritairement féminin à 89%. Sur l'année 2010, le centre a été ouvert 437 demi-journées sur 52 semaines.

Le Centre dispose d'une plage d'ouverture très large permettant à chacun de prendre RDV ou de venir spontanément au Centre rencontrer une conseillère. Les médecins disposent également d'une heure par vacation pour les consultations d'urgence ou pour l'IVG médicamenteuse. Le Centre reste ouvert pendant les vacances scolaires, de manière générale, même si sa fréquentation, durant le mois d'août, est relativement faible.

1- Les activités de conseil conjugal

Les activités des conseillères, dans leur pratique quotidienne, sont centrées sur un travail d'information et un temps d'écoute indispensable, quelque soit la question posée, le questionnement amené.

Ces 2069 entretiens « courts » sont en premier lieu des temps de compréhension et de précision de la demande, qui s'exprime souvent à l'improviste, ou d'une manière « urgente » à l'accueil, temps d'information sans prescription, d'orientation parfois sur d'autres professionnels et partenaires (assistante sociale, éducateur, conseiller juridique, association).

Les thèmes d'information traités sont en premier lieu la contraception (méthodes, mécanisme d'action, prises et oublis, lieux d'accès, coût, mais aussi fonctionnement du cycle, questions sur la contraception hormonale masculine) et toutes les questions liées à la sexualité....

Vient ensuite l'information sur l'IVG, 238 femmes en demande d'IVG ont été reçues en 2010. Nous les renseignons sur les lieux, méthodes, lois, prises en charge, IVG médicamenteuse, IVG hors délais (33 femmes en situation de délais dépassés reçues en 2010).

Puis sur les IST-Sida (dépistage, modes de contamination, symptômes, mais aussi sur la prévention et les comportements à risque).

Les demandes d'information émanent de personnes de tous âges, et ont souvent trait également à la problématique des violences (lieux d'accueil et d'hébergement, adresses d'associations d'aide aux victimes, travail en réseau-partenariat (« mariages forcés »...), et concernent aussi de plus en plus fréquemment les problèmes d'ordre « juridique ou social » (démarches en vue d'un divorce, questions sur le recours en paternité, loi sur l'accouchement sous X, questions sur l'insémination artificielle,..)

Les demandes d'information sur les droits sociaux liés à la grossesse, la maternité concernent très souvent des jeunes femmes, quelquefois adolescentes mineures, qui souhaitent faire suivre leur grossesse au Planning Familial, tout en étant accompagnées à l'extérieur par d'autres structures.

Ces entretiens de courte durée précèdent très fréquemment une consultation avec le médecin, un accompagnement avec la conseillère, ou même avec les deux, puisque le travail en binôme est bien une spécificité de notre travail au Planning Familial.

Les motifs de visites pour contraception (information, entretiens, et consultations médicales) représentent toujours la majeure partie des demandes des jeunes et des femmes (30% des motifs de visite en 2010), et la pilule contraceptive toujours le moyen le plus utilisé en première intention.

L'entretien autour de la contraception est ainsi un temps d'accompagnement global de la personne, où la question de la sexualité humaine est abordée dans toutes ses dimensions.

Les entretiens longs de conseil conjugal et familial sont en constante augmentation depuis ces dernières années ; difficultés sexuelles, problèmes familiaux et difficultés personnelles. De la jeune fille violentée au jeune homme inquiet au sujet de ses performances sexuelles, des interrogations sur sa vie amoureuse au couple en crise, toutes ces questions sont au cœur de l'activité de conseil conjugal nécessitant une écoute spécifique et un accompagnement dans la durée.

Nous participons à d'autres actions en tant que professionnelles dans le cadre d'un partenariat : actions mariages forcés (création du réseau mariages forcés isérois en 2007), actions à la cité de la CAF et au centre social Les alpins, actions à la Maison Des Adolescents (MDA). Dans ce cadre, une conseillère est détachée du CO de Gambetta pour tenir des permanences dans ces lieux ou participer aux réunions partenariales.

2- L'activité médicale

L'équipe médicale du CO Gambetta est enfin renforcée, puisque depuis la fin de l'année 2010 un médecin est présent tous les jours, voire même à chaque demi-journée. Ceci nous permet de réduire le délai d'obtention d'un rendez-vous (en moyenne 15 jours contre 2 mois l'an dernier), ce qui nous rapproche de nos objectifs et de nos missions de centre de planification. Cette nouvelle équipe médicale est dynamique et investie. Afin d'harmoniser leurs pratiques, les médecins se rencontrent régulièrement.

Le nombre de consultations et le nombre de personnes reçues sont globalement stables par rapport à l'an passé.

Le changement majeur survenu en 2010 est l'augmentation importante du nombre de dépistages pour les IST, du simple au double pour les sérologies autre que VIH (hépatite B, C, syphilis), et pour le dépistage des chlamydiae. Cette évolution est principalement due à l'amélioration de nos pratiques : nous avons étendu le champ de nos prescriptions de dépistage des IST suite à plusieurs formations interprofessionnelles (formations réalisées au Planning Familial en juin 2009, formation par le CGI, formations individuelles des médecins, recommandations nationales 2010,..)

Concernant les autres motifs de consultation, si la répartition est équivalente à 2009, on peut tout de même noter que le nombre de pose de DIU est en augmentation.

Le Planning Familial est un lieu qui s'engage à recevoir les personnes de tous horizons (culturel, religieux, social...). Cette ouverture concerne également l'orientation sexuelle et le genre.

Nous avons remarqué une augmentation du nombre de femmes homosexuelles qui parlent de leur sexualité en consultation. De la même façon, nous avons reçu des personnes transsexuelles pour leur suivi gynéco. Il nous est précieux de faire un accueil de qualité pour ces femmes, souvent stigmatisées ailleurs, et qui peuvent avoir de vrais problèmes d'accès aux soins.

L'activité médicale 2010 a été marquée principalement par la mise en place de l'IVG médicamenteuse. Le Planning Familial de l'Isère a fait le choix politique de ne faire que 3 consultations pour la réalisation de l'IVG médicamenteuse, comme d'ailleurs le pratiquent la majorité des médecins et CPEF un peu partout en France. Cela permet la réalisation d'une IVG médicamenteuse sans hospitalisation plus simple pour les femmes, tout en respectant leur sécurité.

En 6 mois, le Planning Familial de Gambetta a reçu 40 demandes d'IVG médicamenteuses sans hospitalisation, dont 32 ont été réalisées. Les 8 autres femmes ont, soit changé d'avis et décidé de garder leur grossesse, soit étaient à un terme de grossesse supérieur à 7 semaines d'aménorrhées, et ont donc été réorientées vers les centres d'IVG.

En conclusion, le travail au sein de l'équipe médicale est particulièrement satisfaisant depuis quelques mois, en raison du nouveau recrutement de médecins, de la présence à temps plein de la secrétaire, du rythme et de la qualité de nos réunions d'équipe, de la volonté de chacun(e) d'améliorer ses pratiques professionnelles, du travail en partenariat avec les conseillères, et du lien interprofessionnel.

Notre objectif commun est de promouvoir une médecine de qualité, tant du point de vue technique, que de l'échange et de l'écoute avec les femmes.

Il ne resterait qu'à améliorer la cohésion globale de l'équipe, par l'intermédiaire d'un médecin présent à mi-temps, comme nous le souhaitons depuis l'année dernière.

3- Les animations

En 2010, les lycéens comptent parmi les catégories de population ayant le plus bénéficié de l'éducation à la sexualité dispensée par le Planning Familial.

En terme de nombre d'heures de travail affectées aux différentes catégories de personnes, ce sont les « jeunes justice/éducatif » (284h45) et « lycée » (270h05) qui comptabilisent le plus grand nombre d'heures de travail des professionnels du Planning Familial du C.O. de Gambetta.

Les lycéens (lycée général, lycée général et technologique, lycée professionnel) associés aux jeunes qui sont dans l'enseignement professionnel constituent la catégorie de loin la plus importante en ce qui concerne le nombre de personnes rencontrées (911 lycéens ou suivant un enseignement professionnel sur une totalité de 1391 personnes différentes rencontrées au cours de l'année 2010).

Il semble important que nous soyons présents auprès des adolescents à un moment de leur vie où la question des sexualités semble plus prégnante pour eux puisque « l'âge médian du premier rapport sexuel pour les hommes est de 17,2 ans et pour les femmes, de 17,6 ans –c'est-à-dire l'âge auquel la moitié d'entre eux a connu l'événement (Enquête sur la sexualité en France, pratiques, genres, et santé, sous la direction de Nathalie Bajos et Michel Bozon, coordination Nathalie Beltzer – Editions La Découverte, Paris, 2008).

Généralement, nous intervenons auprès des classes de seconde, ainsi que des classes de première année C.A.P./B.E.P. ou BAC PRO où jeunes garçons et jeunes filles ont entre 15 ans et 18 ans.

L'objectif de l'Education Populaire est l'augmentation du nombre de jeunes rencontrés ayant eu un parcours judiciaire et/ou étant placés par l'A.S.E et ceux ayant une déficience mentale. En tant que Mouvement d'Education Populaire, nous avons donc comme priorité les publics les plus en difficulté, les moins « aptes » à avoir accès à la connaissance, à pouvoir prendre appui sur des structures pouvant les accompagner dans leurs questionnements autour des sexualités.

En 2010, les jeunes relevant de la catégorie que nous nommons « jeunes justice/éducatif » et de la catégorie « jeunes et handicap » ont été plus nombreux à bénéficier de temps d'accompagnement à la réflexion et au dialogue sur les questions de sexualités.

Leur nombre a doublé entre 2009 et 2010 (en 2009 : 40 jeunes rencontrés, en 2010 : 91). En 2010, nous avons collaboré avec de nouvelles structures qui travaillent avec ces catégories de jeunes: l'I.T.E.P. Marius Boulogne, l'A.E.M.O.C.O.D.A.S.E., le C.O.D.A.S.E. Chalet Langevin, le Village de l'Amitié, le Centre Maternel Le Charmeyran ; nous poursuivons nos actions auprès des jeunes du S.A.E. La Poterne P.J.J., du C.E.R. Villard de Lans, du C.E.F. le relais du Trièves, de la Maison d'Arrêt de Varcès. Seuls les projets auprès du foyer Elie Vernet n'ont pas été reconduits pour l'année 2010. La consolidation des partenariats avec ces structures, les sensibilisations pour qu'elles puissent assumer les objectifs d'éducation à la sexualité et de prévention dans les domaines de la santé sexuelle, passent par des contacts nombreux, des opportunités qu'il est difficile de quantifier.

Le nombre de jeunes rencontrés lors des temps d'animation sur les questions de relations, de sexualités et qu'on a classé dans la catégorie « jeunes et handicap » a presque doublé entre 2009 et 2010 (en 2009, 29 jeunes rencontrés, en 2010 : 53). Cela s'explique par la mise en œuvre d'un nouveau partenariat avec l'I.M.P.R.O. La Bâtie, ainsi que par des temps d'animation au sein de l'I.M.E. Daudignon dont bénéficient aussi les jeunes garçons. C'était notre souhait, afin que le Planning Familial ne reproduise pas dans ses pratiques les approches sexistes qu'il combat. Ces actions envers les personnes ayant une déficience mentale sont importantes car elles font partie des populations les plus à risque en ce qui concerne les violences sexuelles comme le soulignent diverses enquêtes.

C'est pourquoi nous avons amorcé aussi en 2010 un travail au sein d'un E.S.A.T. qui réunit des travailleurs ayant un handicap mental.

Nous poursuivons toujours nos actions auprès de jeunes ayant des difficultés d'insertion professionnelle (C.I.P.P.A. traditionnel, l'école de la deuxième chance,...), de jeunes depuis peu arrivés en France (C.P.P.A. F.L.E., ...), d'adultes ayant une problématique de logement (C.A.M.), de populations récemment stigmatisées de par leur origine (Roms Action), etc.

4- Conclusion

Comme l'atteste ce rapport d'activité, le Planning Familial de Grenoble Gambetta remplit pleinement sa mission d'information et d'accompagnement du public sur les questions de planification familiale et de sexualité. Toutefois, sa taille, l'identité « Planning Familial » forte qui est sa marque et sa localisation particulière au cœur de l'agglomération grenobloise, à la croisée des nombreuses structures départementales de santé, de soins et d'accueil lui confèrent un statut particulier et une spécificité dans ses activités.

DONNEES STATISTIQUES

► Coordonnées du CPEF

Nom du centre : **CO Gambetta**

Adresse : 30 boulevard Gambetta, 38000 Grenoble

Nombre de lieux de consultation : 1

Téléphone : 04 76 87 89 24

Fax : 04 76 87 72 70

Email : mfpf-isere@wanadoo.fr

► Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : 437 demi-journées

Jours d'ouverture et horaires :

Lundi 9h-19h30

Mardi 12h30 – 19h30

Mercredi 9h – 19h30

Jeudi 9h – 19h30

Vendredi 9h – 17h30

Nombre de semaine d'ouverture dans l'année : 52 semaines

► Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congrés payés inclus)
Médecins	Total : 1,11 ETP	Total : 2019,29 heures
Mahia Blanckemane	0,05 ETP	84,15 heures
Magali Caillis	0,04 ETP	73,07 heures
Robert Chambrial	0,14 ETP	246,85 heures
Judith Dendievel	0,16 ETP	284,29 heures
Aurélie Finkel	0,21 ETP	375,89 heures
Diane Guéraud	0,04 ETP	65,83 heures
Pierre-Yves Lehodey (dont pharmacie)	0,14 ETP	253,54 heures
Laure Miquet	0,13 ETP	232,79 heures
Nicolas Perret	0,05 ETP	96,34 heures
Claire Saulnier	0,17 ETP	306,54 heures
Administration	Total : 1,56 ETP	Total : 2843,36 heures
Najat Belkaraouia	0 ETP	5,71 heures
Agnès Bourdais	0,19 ETP	344,69 heures
Nadia Caldeira	0 ETP	4,39 heures
Carine Dura	0,74 ETP	1340,44 heures
Emmanuelle Gaborieau	0,25 ETP	455,09 heures
Maxime Heinrich	0 ETP	3,75 heures
Stéphanie Zecchinon	0,20 ETP	360,58 heures
Métilde Wendenbaum	0,18 ETP	328,71 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 5,87 ETP	Total : 10679,42 heures
Franca Basile	1 ETP	1823,54 heures
Véronique Bourdjakian	0,13 ETP	238,5 heures
Christèle Carrier	0,48 ETP	878,96 heures
Anne Coignet	0,47 ETP	864,46 heures
Lily Fossard	1 ETP	1813,04 heures
Bernadette Guillaud	0,02 ETP	38 heures
Marika Lurenbaum	0,70 ETP	1279,84 heures
Anne Périllard	0,80 ETP	1455,04 heures

Delphine Pozo	0,41 ETP	742,92 heures
Martine Roger	0,16 ETP	282,31 heures
Lydie Rougier	0,03 ETP	47,5 heures
Bernadette Tafani	0,65 ETP	1190,31 heures
Claire Thiery	0,01 ETP	25 heures

Nom du médecin directeur : Robert Chambrial

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 183 heures

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, 18 ans	19, 20, 21 ans	+ de 21 ans	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	150	861	872	998	-	2881

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 6
Soit 30,5 heures par semaine Soit 1570h réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **183h**

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune :

- réunions internes : 66 heures
- formations : 36 heures
- animations : 42 heures
- rencontres avec les partenaires : 39 heures

- Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique et contraception	2136	1281
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	576	518
Consultations pré IVG	36	-
Consultations faisant suite à une IVG	25	25
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	107	107
Autres	88	-
Total	2968	1931
IVG med.	64 visites	
Autres (entretiens téléphoniques)	22 heures	

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 21 ans	+ de 21 ans	Age non précisé	Total
Filles	872	510	-	1382
Garçons	105	59	-	164
		Total		1546

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	Plus de 21 ans	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit (hors CMU)	931	547	-	1478
Non assurés (non ayant droit)	15	10	-	25
C.M.U.	25	12	-	37
C.M.U. complémentaire	-	-	-	-
A.M.E.	-	1	-	1
Non renseigné / autres	-	-	5	5

2- les animations

	Etablissements scolaires	Nombre de jeunes vus	Nombres de séances	Total A	Total B	Total C	Total ABC	
Collège	Fantin Latour	21	4	6h15	6h30	12h45	25h30	25h30
Lycée	technologique Iser-Bordier	27	5	9h15	5h10	4h40	19h05	270h05
	général Externat Notre Dame	3	1	0h30	0	0	0h30	
	général Stendhal	3	1	0h30	0	0	0h30	
	général Champollion	185	13	27h	17h25	0	44h25	
	général Mounier	172	20	64h30	51h30	5h30	121h30	
	professionnel Jean Jaurès	211	14	33h	13h20	0	46h20	
	général et technologique Argouges	171	8	23h30	10h15	2h	35h45	
	ITEC Boisfleury	5	2	2h	0	0	2h	
Enseignement professionnel	IMT	134	8	22h	22h20	2h45	47h05	47h05
Enseignement supérieur	Institut Saint Martin	8	3	3h30	0	0	3h30	16h
	IFTS	4	2	2h	0	0	2h	
	IUT 1	2	1	1h	0	0	1h	
	IUT 2	14	4	4h30	0	1h30	6h	
	IEP	2	2	2h30	0	0	2h30	
	Université Stendhal	10	1	1h	0	0	1h	
TOTAL		972	89	203h	126h30	29h10	358h40	
	Etablissements autres scolaires	Nombre de personnes vues	Nombres de séances	Total A	Total B	Total C	Total ABC	
jeunes en errance	PAJ (AREPI)	6	4	10h	4h40	0	14h40	14h40
jeunes justice/éducatif	ITEP Marius Boulogne	21	2	4h	13h	0	17h	284h45
	AEMO CODASE	2	1	1h30	1h30	2h	5h	
	CODASE Chalet Langevin	10	2	4h	2h45	0	6h45	
	Village de l'Amitié	6	1	2h30	6h	0	8h30	
	Centre Maternel Le Charmeyran	2	2	4h	8h50	0	12h50	
	SAE La Poterne PJJ	10	16	16h	22h45	38h45	77h30	
	CER Villard de Lans	24	4	12h	18h	0	30h	
	CEF Le Relais du Trièves	12	2	4h	10h40	0	14h40	
Maison d'arrêt de Varcès	4	18	30h	63h	19h30	112h30		

jeunes en insertion professionnelle	Ecole de la 2ième chance	35	3	9h	5h30	0	14h30	23h30
	Unis Cité	21	2	6h	3h	0	9h	
jeunes et handicap	IME Daudignon	43	10	31h	26h30	0	57h30	73h15
	IMPRO La Batie	10	4	6h15	6h	3h30	15h45	
adultes	ESAT	17	6	12h	19h15	0	31h15	131h15
	CAM	20	3	6h	5h30	11h30	23h	
	Roms Action	6	4	8h	7h	0	15h	
	Centre Social Les Alpains	8	6	12h	15h	0	27h	
	La Cité de la CAF	12	9	18h	17h	0	35h	
TOTAL		269	99	196h15	255h55	75h15	527h25	

ajout hypothèse concernant TPE, exposés, dossiers, mémoires	150	50	50h				50h
coordination animations					210h		210h

TOTAUX	1876 dont 1391 personnes différentes		238 séances	449h15	592h25	104h25	1146h05
---------------	---	--	--------------------	---------------	---------------	---------------	----------------

3 – Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 3410

Dont mineurs : 1194

Dont personnes de sexe masculin : 375

- Nombres d'entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)
(n'est indiqué que le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Femmes	Hommes
- demande d'information	2	0
- Contraception	938	8
- IST – SIDA	408	213
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	466	67
- Grossesse	399	4
- Autre	1802	0
TOTAL	4015	292
IVG med.	39	-
GRAND TOTAL	4054	292

- entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,
(ne sont comptabilisés que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement l'accueil physique et non téléphonique)

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	2069
- entretiens pré-consultations	<i>NON APPLICABLE POUR LE CO GAMBETTA</i>
Total des entretiens	2069

Rappel : les entretiens téléphoniques sont à comptabiliser dans le tableau « 5 – Autres activités »

4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	238
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	31
Total	269

5 - Autres activités

Il s'agit d'énumérer et de quantifier les autres activités effectuées qui n'ont pas été comptabilisées (pour chaque personnel) : accueil, secrétariat, réunion, relations avec les différents partenaires...

	Réunion d'équipe	Supervision	Construction de partenariats / Rencontre et participation à des réseaux	Infos ou entretiens téléphoniques	Réunions IVG med. et autres	Formation continue	Actions (MDA, les Alpins, PAJ...)	Evénements	Travail avec les stagiaires	Rapport d'évaluation
Temps passés (durée totale annuelle)	840h	51h	362h	922h	157h	151h	255h	173h	446h	85h
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)	CCF : 13 Secrétaires : 5 Médecins : 7	CCF : 4	CCF : 7 Secrétaires : 1 Médecins : 2	CCF : 9 Secrétaires : 2 Médecins : 7	CCF : 9 Secrétaires : 1 Médecins : 7	CCF : 4 Secrétaires : 1 Médecins : 4	CCF : 4	CCF : 8 Secrétaires : 4 Médecins : 2	CCF : 6 Secrétaires : 1 Médecins : 2	CCF : 9 Secrétaires : 2 Médecins : 2

Annexe 5 - Rapport d'activité Grenoble Interquartier

Mistral - Abbaye / Jouhaux - Teisseire / Malherbe - Prémol - Vieux Temple

Tous les changements occasionnés par des recrutements suite aux départs de deux conseillères sur d'autres postes, ont modifié le paysage de l'équipe Interquartier et par conséquent ont impliqué une réorganisation dans le travail, notamment sur les centres sociaux de Prémol, Teisseire, Abbaye et Vieux Temple.

Ces modifications ne se sont pas faites sans difficulté parfois.

Nouvelles têtes et nouvelles façons de travailler même si les missions de la conseillère conjugale et familiale restent identiques quel que soit le poste. Bien sûr nous travaillons sur l'information, la prévention et l'écoute des problématiques et questions rencontrées par le public que l'on reçoit lors des entretiens sur nos permanences et en collectif lors des animations scolaires. Nos missions dans cette équipe Interquartier reposent principalement, en fil conducteur dans toutes nos tâches, sur le lien de proximité avec les différents partenaires qui œuvrent sur le secteur. Un repérage qui ne va pas forcément de soi....

I. Le partenariat

Situer un CPEF au sein d'un centre social se révèle stratégique pour être repéré au même titre que les autres acteurs du centre social et du secteur, c'est-à-dire en tant que professionnels de soutien, de l'écoute et de l'accompagnement des personnes.

Cela exige une bonne identification de notre métier de la part des autres intervenants et inversement, pour nous, une bonne connaissance des différents professionnels qui sont à nos côtés. Le souci du partenariat, de sa connaissance et de son développement est une tâche clé de notre travail en Interquartier, sur les secteurs de la ville. Mais encore faut-il avoir la disponibilité pour préparer, échanger, engager et entretenir des actions avec le réseau.

Tout ce travail de repérage nécessite un temps d'investissement de notre part en parallèle et en dehors parfois d'un trop petit nombre d'heures de présence sur chacun des sites. (Par exemple sur Teisseire, 5h45 hebdomadaire de présence de la CCF!). Un temps supplémentaire de présence sur chaque antenne serait indispensable pour participer au rapprochement du travail en réseau : les petits déjeuners des centres sociaux, les réunions d'équipe, les réunions thématiques de secteur autour de la santé, du culturel, de l'éducatif, de la prévention, dans les lieux d'échanges autour de la parentalité... toutes ces actions qui tissent le partenariat, et facilitent notre repérage, tant au niveau des professionnels que du public.

II. Les entretiens

Chaque antenne du Centre Interquartier offre une ou deux permanences d'entretiens par semaine. La fréquentation des permanences est globalement très irrégulière, imprévisible, et reste assez faible sur certaines antennes.

Cela s'explique par des temps de permanence très réduits, qui ne permettent pas de répondre aux demandes parfois « urgentes » du public. De même, les professionnels du secteur (personnels des établissements scolaires par exemple), qui pourraient orienter des personnes sur nos permanences, proposent souvent aux personnes de se diriger vers d'autres centres de planification qui sont ouverts régulièrement sur la semaine, et pourront donc « répondre » aux demandes plus rapidement.

C'est également le reflet d'un manque de repérage du centre de planification, peu visible et pas toujours connu des habitants et des professionnels des différents secteurs.

Différents professionnels peuvent proposer et orienter les personnes sur nos permanences. Cela est très variable d'une antenne à l'autre, et du partenariat spécifique à chaque lieu.

Majoritairement, les personnes qui viennent en entretiens sont des femmes de plus de 25 ans, souvent très isolées, avec des problématiques conjugales et familiales, et exprimant parfois des situations de violences. La démarche de parole est évidemment complexe, il n'est pas rare que des personnes viennent de façon ponctuelle, sans donner suite, et ne reviennent pas lors des rendez-vous suivants. Les « non venus » représentent une part non négligeable dans nos permanences (environ 20 % sur certaines antennes), et expriment bien la difficulté voire l'impossibilité de parler de certaines situations trop douloureuses.

Les lieux de permanences ne sont pas neutres, ils sont connotés et « orientent » implicitement le public du Centre. Les centres sociaux sont généralement repérés comme des lieux spécifiques pour les adultes (et peut-être aussi plus spécifiquement pour les femmes ?). Peu de jeunes et d'adolescents

fréquentent les centres sociaux, donc très peu y viennent en entretien. Nous notons d'ailleurs une proportion plus importante d'adolescents sur l'antenne Mistral, qui se trouve au sein du centre de santé. Les jeunes sont souvent orientés par les médecins du centre de santé, ou bien par les établissements scolaires du secteur.

De plus, nous ne pouvons ignorer que pour bon nombre de jeunes qui habitent le secteur, la démarche de venir au centre de planification du quartier n'est pas toujours possible ni acceptée, au risque d'y rencontrer une connaissance. Une majorité de jeunes trouvent ainsi d'autres lieux ressources, en s'adressant à d'autres centres de planification en dehors du quartier.

III. Les consultations médicales

Il est nécessaire de séparer une analyse des données de l'antenne Mistral à cause de son montage qui est différent des 4 autres antennes.

Les antennes Abbaye, Prémol, Teisseire et Vieux-Temple se trouvent dans un centre social où les permanences médicales sont assurées par un médecin 1 à 2 fois par semaines selon le lieu (Abbaye 2 fois 3 h, Prémol 1 fois 5 h, Teisseire 2 fois 3 h et Vieux-Temple 1 fois 4 h). Les permanences de l'antenne Mistral sont assurées par les médecins du centre de santé Mistral de l'AGECSA.

▪ Antenne Abbaye, Prémol, Teisseire et Vieux-Temple

Il y a eu 541 consultations en 2010 : 264 pour suivi gynécologique et contraception, 100 pour problème gynécologique, 78 pour suivi de grossesse. 219 consultations étaient pour autres (rendu de résultats, dépistages cancers ODLC, stérilité, et 5 consultations pour IVG). 323 examens gynécologiques ont été effectués durant ces consultations.

Pour 2010, 283 femmes sont venues pour une consultation médicale contre seulement 4 hommes. Le Centre est peu fréquenté par les hommes. La majorité des femmes qui consultent ont plus que 21 ans. Seulement 47 des consultants ont moins que 21 ans. Ce sont souvent des jeunes filles qui nous ont repérés lors des animations scolaires faites par nos équipes auparavant.

Subsistent différents problèmes matériels et pratiques qui ne facilitent pas la tâche du médecin :

- travail sans secrétaire (donc créneau nécessaire du médecin pour tâches administratives)
- temps de transport nécessaire pour se déplacer sur les différentes antennes, parfois plusieurs fois par jour
- l'occupation du cabinet médical au sein de chaque centre social (avec présence des infirmières, du médecin de PMI) ne permettant pas de souplesse sur les temps de consultations
- poste de médecin vacant plusieurs mois sur l'antenne Teisseire

▪ Antenne Mistral

L'équipe médicale est composée de 4 médecins fin 2010 :

Dr Marie-Paule SUSCILLON
Dr Magali MENDES-NOBRE
Dr Dorothea DE SANTIS
Dr Judith DENDIEVEL

L'activité retranscrite ici correspond à l'activité de 3 médecins sur 4 (car nouveau médecin arrivée en septembre 2010)

Activité globale 2010 en nette augmentation

Nous constatons une très nette augmentation de l'activité en 2010, qui comprend une augmentation du nombre de personnes reçues (365 patients, soit + 45%), et du nombre de consultations (758 consultations soit + 56%). Par ailleurs, 1152 actes ont été recensés (parfois plusieurs actes pour une même consultation). Les personnes extérieures au centre de santé, sont presque deux fois plus nombreuses (34 cette année pour 12 l'an dernier).

Cette augmentation est probablement liée à un meilleur recueil des données, un meilleur repérage du centre de planification mais aussi à une plus grande utilisation des compétences en gynécologie-obstétrique des médecins généralistes du centre de santé.

Il est noté les spécificités suivantes :

- Une majorité de femmes de plus de 21 ans
- Des consultations principalement liées à la contraception
- Les suivis gynécologiques et obstétricaux en augmentation
- Renforcement du dépistage et de la prévention des IST

IV. Les animations

A. Les animations scolaires

Il s'agit d'actions d'informations, d'éducation et d'accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle, qui sont réalisées au Centre (pour les classes de 3^{ème}), ou dans les établissements (collèges, lycées, ou autres établissements éducatifs).

Les conseillères conjugales travaillent si possible en binôme (conseillère ou médecin du centre de planification) ou en co-animation avec un partenaire extérieur (l'infirmière scolaire mais aussi le professeur de SVT, ou encore un éducateur du CODASE...) Ces co animations demandent plus de temps de préparation afin d'élaborer ensemble les objectifs, le contenu et les moyens mis en place pour organiser les séances.

Quand cela est réalisable, nous rencontrons les classes en demi-groupes pour faciliter la parole. Divers outils sont utilisés en support aux échanges : mallette des moyens contraceptifs, planches anatomiques, brainstorming, outil vidéo, photolangage, saynètes et jeux de rôle...

Pour chaque niveau de classe des collèges, le contenu des séances et les outils utilisés varient selon l'âge des jeunes :

Classes de 6^{ème} : travail autour de la puberté, les émotions, le respect de soi et des autres...

Classes de 5^{ème} : travail autour de la relation filles/garçons, du sexisme, des changements à l'adolescence...

Classes de 4^{ème} : animations autour de la relation à l'autre, les relations amoureuses, la contraception...

Classes de 3^{ème} : séance au centre de planification. Quand cela est possible nous privilégions le binôme avec le médecin du CPEF.

Nos interventions dans les lycées s'organisent surtout sur des temps plus informels (entre 12h et 14h, en soirée avec des internes...) et sont proposées aux jeunes, qui viennent s'ils en font le choix.

B. Les animations autres que scolaires

Les antennes étant implantées sur les centres sociaux, le public est principalement adulte, et nous proposons des actions auprès des groupes d'adultes.

Sur plusieurs antennes la Conseillère en Économie Social et Familiale est un partenaire privilégié de la CCF dans le centre social pour offrir des temps d'échanges en direction d'un public spécifiquement féminin.

Très souvent, des groupes de femmes ont déjà intégré le Centre par le biais d'activités proposées par la CESF de leur secteur. La conseillère conjugale et familiale intègre ce groupe et propose un espace de parole abordant ainsi des sujets en rapport avec les préoccupations de cette population qui trouve un vif intérêt dans ces temps d'échange.

La participation de la conseillère conjugale est complémentaire à celle de la CESF du centre social, qui accompagne, de façon plus « pratique », les personnes dans leurs projets, leurs questions ou leurs difficultés au quotidien.

L'objectif de ces temps collectif est de rendre une parole possible sur leur place et leurs vécus de femmes, et favoriser des liens entre les femmes du même quartier.

V. Les événements et temps forts

Actions de l'équipe du Centre Interquartier lors d'évènements :

- **08 / 03 : journée internationale des droits des femmes** : actions au sein des centres sociaux.
- **01 / 12 : journée mondiale de lutte contre SIDA** : animations thématiques au sein de groupe d'adultes sur les centres sociaux, et auprès de lycéens.
- **Novembre et Décembre 2010 : FITA (Festival International de Théâtre Action)**; Collaboration au projet du FITA autour de CRIS DE FEMMES, et du spectacle « Profils atypiques ».

Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9h à 13 h
 Mardi : de 13h à 17h
 Mercredi : de 13h à 19h
 Jeudi : de 13h à 17h
 Fermeture le vendredi

I- Le CPEF de Crolles en quelques chiffres

L'année 2010 a été celle où le Centre d'Information, de Prévention et de Conseil Conjugal (CIPC) est devenu Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) du Grésivaudan.

Tous les efforts ont été tendus vers cet objectif avec un «pic d'activité» consacré uniquement à l'ouverture des locaux en Septembre /Octobre 2010, jusqu'à la visite d'agrément qui a eu lieu le 21 Octobre, pour arriver à une inauguration très conviviale le 19 Novembre 2010.

Parallèlement à ce gros travail d'installation dans de nouveaux locaux, les activités de conseil conjugal, d'animations et de partenariat ont perduré pour être complétées, sur la fin de l'année par des consultations gynécologiques.

Personnel du CPEF

CONSEILLERES	Sept. à Déc. 2010	
	heures payées	ETP
BRUYERE Anne	493,67	0,81
CANS Annie	160,16	0,35
HEILLIETTE Nadine	207,99	0,46
TOTAL	861,82	1,62
MEDECINS	heures payées	
CAILLIS Magali	27	0,06
MANFREDI Caroline	128,31	0,28
TOTAL	155,31	0,34
ADMINISTRATION	heures payées	
Agnès BOURDAIS	93,82	0,15
Anne-Sophie CANNIE	207,99	0,46
Emmanuelle GABORIEAU	98,12	0,16
Métilde WENDENBAUM	13,11	0,02
Stéphanie ZECCHINON	14,92	0,02
TOTAL	427,96	0,82
TOTAL GENERAL	1445,09	2,78

II – Activités réalisées dans le cadre du CIPC

A) Entretiens de conseil conjugal et familial

Comme les années précédentes, les demandes d'entretiens de conseil conjugal et familial ont été majoritairement faites par des femmes.

Celles-ci viennent après avoir beaucoup « supporté », « quand elles n'en peuvent plus », car envahies par l'échec et la honte qu'elles ressentent.

Les situations d'insultes et de harcèlement verbal restent majoritaires. Cependant, peu envisagent la séparation car elles se sentent fautives. Certaines après un long accompagnement leur permettant de reconstituer une image positive d'elles-mêmes arrivent à redevenir actrices de leur vie.

Cette année, 54 entretiens ont eu lieu dans le cadre du CIPC: 51 entretiens individuels et 3 entretiens de couple.

B) Education à la vie et à la sexualité en milieu scolaire

Ces animations ont lieu dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la sexualité dont la conseillère conjugale et familiale est membre.

▶ Animations au collège de Crolles

Le collège de Crolles a choisi de faire intervenir la conseillère conjugale et familiale dans toutes les classes de 4^{ème}, en ½ groupes, les classes de 3^{ème} étant informées par le « 12 » de Meylan.

Ces interventions sont animées par la conseillère conjugale et familiale et l'infirmière de l'établissement : 12 séances ont eu lieu permettant d'informer 77 filles et 83 garçons.

A partir du mot « sexualité », les élèves ont eu accès à des informations sur la contraception, les IST, l'IVG ... Mais ils ont pu aussi exprimer leurs craintes : 1^{ère} fois, virginité... et revisiter leurs stéréotypes sur le masculin et le féminin.

▶ Animations au lycée de Villard Bonnot

Ces séances sont co-animées par la conseillère conjugale et familiale, l'infirmière du lycée et des professeurs formés par l'Education Nationale.

Le choix fait par le CESC est d'une séance par classe de 2^{nde} : 18 animations ont eu lieu informant 116 filles et 137 garçons.

Lors de son bilan précédent, l'équipe d'animation a remarqué une légère baisse d'intérêt pour ces séances d'information, les élèves croyant déjà « tout savoir ».

Il a donc été décidé de leur proposer de débattre en petit puis en grand groupe à partir d'idées reçues concernant la sexualité et les relations filles garçons. Cela a été très vivifiant et a permis à tous et à toutes de prendre conscience que les informations sont toujours à vérifier et à rediscuter, les idées acquises à remettre en débat de façon à faire des choix personnels pour sa vie sexuelle et affective.

II - Activités réalisées dans le cadre du CPEF du Grésivaudan

Début Septembre 2010, ce sont des locaux neufs mais entièrement vides qui attendaient la conseillère conjugale et familiale.

Dans un premier temps, l'équipe du futur CPEF a été recrutée et compte désormais 2 médecins, 3 conseillères conjugales et familiales et 1 secrétaire comptable toutes à temps partiel.

Le CPEF est ouvert sur 4 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi) avec des consultations médicales le lundi matin et les mercredis et jeudis après-midi.

Cette équipe a immédiatement travaillé en collaboration étroite avec la ville de Crolles, la Communauté de Communes du Grésivaudan ainsi que la secrétaire générale et la gestionnaire de l'association départementale du Planning Familial de l'Isère.

A) Installation des locaux et visite d'agrément

Jusqu'à l'ouverture du CPEF au public, le 25 Octobre 2010, l'énergie a été entièrement consacrée au recrutement du personnel, à la fin des travaux et à l'installation physique et matérielle de la nouvelle équipe dans les locaux.

1- Installation matérielle

En partenariat avec la Ville de Crolles les membres de l'équipe ont suivi l'installation du mobilier fixe avec les différents corps de métier : portes de placard fermées à clé et stores aux fenêtres pour assurer la confidentialité, meubles sous lavabo et évier du cabinet médical et de la cuisine, bornes à incendies... Puis déménagement du mobilier du CIPC au CPEF.

En coordination avec la gestionnaire du MFPP 38, commande et réception du mobilier médical, de bureau et d'informatique, etc... mise en place de la ligne téléphonique, du fax, d'internet, etc..

2- Préparation pour l'accueil du public

Parallèlement, l'équipe constituée a travaillé à la création et la mise en place d'outils administratifs pour recevoir le public dans de bonnes conditions. Des conventions avec les laboratoires, les pharmacies et les cabinets de radiologie du secteur ont été signées. Un cahier de rendez-vous et des fiches activités (conseillères, médecins, animations...) ont été créés dans l'objectif de faciliter l'écriture des statistiques annuelles demandées par le Conseil Général.

B) Préparation de l'inauguration

En partenariat étroit avec le Planning Familial, la Communauté de Communes du Grésivaudan a organisé l'inauguration, très conviviale, qui a eu lieu le 19 novembre 2010. Des listings partenaires ont été élaborés pour les invitations et faciliter le futur partenariat. Une affiche et une plaquette ont été créées par les services communication de la Communauté de Communes du Grésivaudan et le Planning Familial.

C) En fin d'année, un début d'activité

1- Entretiens et consultations

L'information d'une ouverture de CPEF ayant été bien relayée par les médias et les partenaires, les conseillères conjugales et familiales ont effectué 18 entretiens portant surtout sur une première demande de contraception ou la pilule du lendemain.

Les médecins ont réalisé 11 consultations (avec une majorité de personnes de moins de 21 ans) essentiellement pour des suivis de contraception et des demandes d'IVG.

2- Animations

Participation à la journée SIDA du lycée de Villard Bonnot organisée en direction des élèves de 1^{ère}. A l'initiative de l'infirmière du lycée, un acteur de théâtre-forum a présenté des situations que les élèves ont pu s'approprier avant d'en débattre. 127 élèves (68 filles et 59 garçons) ont pu bénéficier de la présence des conseillères conjugales et familiales du Planning Familial pour co-animer ces débats.

Le collège de Villard Bonnot a fait appel au CPEF pour co-animer l'exposition « dis non à ta violence » qui sera vue par toutes les classes de 5^{ème} de l'établissement. La venue de cette exposition fait partie du projet d'établissement et a permis de faire connaissance des membres de l'équipe éducative qui se sont formés, via l'Education Nationale. A partir des réflexions et remarques des élèves sur leur vécu au collège durant ces interventions, « une journée du respect » sera organisée en 2011...

D) Perspectives

L'ouverture du CPEF du Grésivaudan était attendue, a été accompagnée et très bien reçue.

Il reste maintenant à aller à la rencontre des nombreux partenaires et relais de la Communauté de Communes du Grésivaudan (47 communes) afin de faire connaître le CPEF, ses missions et les publics concernés par son activité.

D'ores et déjà, nous avons pu observer que des demandes d'entretien suivaient de près des animations et les contacts que nous avons pu rencontrer.

A l'heure où nous écrivons, nous sommes extrêmement sollicitées par nos partenaires qui prennent rendez-vous pour nous connaître et visiter nos locaux; l'agenda des animations est bien rempli.

Annexe 7 - Rapport d'activité du CPEF d'Eybens

Le Centre de Planification et d'Education Familiale d'Eybens a clos sa deuxième année d'activité pleine, après celle de 2009. Il a été ouvert 49 semaines dans l'année (fermeture au mois d'août), les après-midi (avec à partir de septembre, une ouverture sur rendez-vous le vendredi). Par rapport à 2009, l'équipe de travail reste inchangée : Laure Miguet, médecin directeur, Najat Belkaraouia, secrétaire comptable, Michèle Hiardot et Estelle Bois, conseillères conjugales et familiales.

La médecin a eu 339 consultations et les conseillères 278 entretiens longs et courts. Par rapport à l'année 2009, les chiffres sont en hausse, d'une centaine de consultations en plus pour la médecin et d'une cinquantaine pour les conseillères. Ce n'est pas énorme compte tenu du fait qu'en mai 2010 le Centre a passé le cap des deux ans d'ouverture et qu'il est établi de façon générale qu'un Centre, pour avoir une pleine activité doit attendre deux ans... Il apparaît clairement qu'il peut encore accroître son activité que ce soit au niveau médical ou de conseil conjugal.

1- Activité médicale

Par rapport aux motifs principaux des consultations de la médecin, le nombre de consultations est à peu près identique par rapport à 2009 pour ce qui concerne les problèmes gynécologiques (IST, douleurs...), les consultations pré-IVG et le suivi de grossesse. Par contre, la progression s'est faite sur le suivi gynécologique et principalement la contraception. Cette progression se retrouve pour les conseillères où le nombre d'entretiens sur la contraception passe de 21 en 2009 à 71. Pour les autres motifs avec les conseillères, les tests IST-SIDA passent de 18 à 12 en 2010, et l'IVG de 15 à 13 en 2010.

Pour entrer un peu plus dans le détail des actes médicaux, il faut préciser que plusieurs actes peuvent être effectués pour une seule et même patiente : une consultation de gynécologie générale, un frottis et un renouvellement de pilule, ou bien une ordonnance de test HIV et une recherche d'hépatite B, ou encore, un entretien pré-IVG avec une ordonnance d'échographie, etc..... Le nombre d'actes est passé de 436 en 2009 à 700 en 2010. Comme cela a été mentionné plus haut, la contraception concerne le plus grand nombre d'actes avec un passage de 173 en 2009 à 315 en 2010. Il s'agit principalement de la pilule, notamment dans le suivi pour le renouvellement de la pilule et une hausse plus légère de première demande de pilule (18 en 2009 et 35 en 2010). Concernant l'implant, ce sont les retraits d'implants qui ont augmenté. La majorité des patientes l'ont demandé pour cause d'intolérance physique, en particulier en raison de saignements omniprésents. Ce qui surprend dans ces chiffres, c'est le peu de demande de la pilule du lendemain : 8 sur l'année 2010 (7 en 2009). Le Centre ne semble pas être reconnu comme lieu-ressource pour venir chercher la pilule d'urgence de façon confidentielle et gratuite. Les personnes reçues par la suite pour faire un test de grossesse ou autre, qui avaient pris la pilule du lendemain, se l'étaient procurée en pharmacie... C'est un peu dommage car outre le fait de donner la pilule du lendemain, cet acte peut être l'opportunité d'échanger sur une situation donnée et d'apporter à la personne une écoute et des informations, ce qui semble peu plausible en pharmacie. Il y a eu cette année, une demande plus importante pour le dépistage de l'hépatite B, même si un certain nombre de jeunes ont été vaccinés, ils n'avaient pas de trace de cette vaccination.

2- Activité entretien

L'activité entretien concerne les entretiens de vie relationnelle effectués par les conseillères conjugales et familiales (difficultés familiales, personnelles...). Ces entretiens ont touchés 30 personnes différentes. Les personnes se sont présentées seule ou en couple. Certaines (13) ne sont venues qu'une seule fois, d'autres 2, 3, 4, jusqu'à 9 fois dans l'année, exceptée une personne qui a eu un suivi sur l'année complète. Ce sont principalement des personnes de plus de 30 ans : 105 sur les 128 visites. Par rapport à l'année 2009, le nombre de personnes concernées a été moindre en 2010 (30 au lieu de 37 personnes en 2009). Par contre, le nombre d'entretiens a été un peu plus important (128 pour 114 en 2009). Le nombre moyen d'entretiens par personne est donc en hausse par rapport à 2009 (passage de 3 à 4 entretiens en moyenne en 2010).

Par rapport aux difficultés rencontrées par ces personnes, cela concerne principalement des problèmes de couples (50% de l'ensemble des entretiens) et questions liées au parcours de vie (42%). Les 8% restant se partagent autour de problèmes relationnels parents/enfants, de violence, difficultés sexuelles, ambivalence grossesse... Il faut préciser qu'un peu plus de 40% des 128 visites ont été des entretiens de couple. Les entretiens individuels ont touché plus de femmes et sont en légère hausse par rapport à 2009 (de 27 à 34 entretiens en 2010). Le nombre d'entretiens avec des hommes, au nombre de 37, semble important par rapport au chiffre global, mais ce chiffre est faussé car une personne, de sexe masculin, est venue au centre 32 fois en 2010. Les entretiens individuels ont donc été menés avec moins de personnes différentes chez les hommes que chez les femmes. Il apparaît intéressant de constater que les personnes ne se présentent pas au Centre pour des difficultés sexuelles, même si des problèmes de couples peuvent être en lien avec ces difficultés, de même pour les problèmes familiaux.

Peu d'entretiens d'ordre médical débouchent sur un suivi de vie relationnelle, notamment sur des problèmes existentiels. Pourtant, le conseil conjugal et familial est explicité très fréquemment par les conseillères et la médecin pour permettre à celles et ceux qui se présentent pour une demande de test HIV, test de grossesse, ou même suivi gynécologique, ... d'aborder le champ d'action, les modalités du conseil conjugal et familial, et la possibilité à tous de venir. Il en est de même avec les entretiens pré-IVG, les femmes ne sont pas revenues pour en parler par la suite.

3- Activité prévention

175 animations ont été réalisées par les conseillères et la médecin du Centre sur l'année 2010. Par rapport à l'année dernière, 72% ont été faites au niveau des scolaires contre 66% en 2009. Par contre, les animations « jeunes et adultes » sont passées de 34% à 28% cette année. Le nombre d'animations (effectuées par les CCF ou médecin) correspond au nombre de groupes rencontrés que ce soit en classe entière ou demi classe par au moins une CCF ou médecin du Centre.

Cette année, les nouveautés concernent le lycée Marie Curie (où les conseillères sont intervenues auprès des treize classes de 1^{ère}), le collège Jean Vilar (avec les classes de 4^{ème} et 3^{ème}), le collège Louis Lumière (avec les classes de 6^{ème}). Les animations au collège Pablo Picasso prenaient place dans le cadre d'une action spécifique mise en place avec différents acteurs sociaux et de façon ponctuelle. Par contre pour toutes les autres animations citées ci-dessus, il s'agit davantage de mise en place d'animations qui devraient se poursuivre les années suivantes. Tous ces établissements sont situés sur la commune d'Echirolles, qui est à proximité du centre de planification et qui n'a pas de Centre, contrairement à Grenoble ou Saint Martin d'Hères. Même si les centres de planification ne sont pas sectorisés, il apparaît plus opportun d'intervenir dans un périmètre proche d'un centre de planification pour permettre aux jeunes de pouvoir par la suite venir.

Toutes les classes du collège les Saules ont eu au moins une intervention. Cela s'est décliné comme l'année dernière en lien avec les professeurs de SVT pour les 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Pour les 5^{ème}, un projet autour de livres a été mis en place avec le soutien actif du documentaliste du collège et des professeurs de français, mais aussi avec la participation de la médiathèque d'Eybens. Il semblait important d'ouvrir des séances d'animation sur d'autres matières, notamment pour aborder les relations filles/garçons. Un autre temps d'animation a vu le jour dans le cadre du groupe « Conduites à risques », qui associe des professionnels qui travaillent auprès des jeunes sur la Communauté de Communes. Cela a concerné les 3^{ème} autour des relations entre jeunes au sein du collège en utilisant le théâtre forum (avec la participation de professionnels de ce type d'outil). Les projets ont été reconduits avec le collège la Moulinière sur Domène, les forums au lycée Marie Curie, les 3^{ème} DP6 de Thomas Edison, l'IME Clé de sol à Eybens et les classes de CM2.

Concernant les animations jeunes et adultes, la majorité des actions ont été ponctuelles (Semaine « discriminations », Journée contre les violences, Animation « conduites à risque », 1, 2, 3 départ, Banque alimentaire, ESAT, APMV, EVE, Foyer le Zéphir), d'autres se sont installées dans le temps (Ricochet, Images de femmes) avec un public qui est reconduit de séance en séance. Les permanences au PIJ se sont arrêtées en juin 2010. Leur objectif était de faire connaître le Centre aux jeunes présents sur cette structure et de délocaliser une demande d'information de leur part. Ces permanences ont touché insuffisamment de jeunes et souvent les mêmes, pour poursuivre ce travail. Il a été décidé de participer sur des temps d'animations autres en partenariat avec le PIJ.

Il apparaît, comme l'an dernier, que les partenariats avec les structures de la ville d'Eybens sont bien en place. Ces structures accueillent des publics divers : parents, femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, gens du voyage... Le travail en lien avec le centre social a été fait en partenariat avec la Mission locale sur deux projets : semaine « discriminations » et journée contre les violences.

Pour mener ces animations, il semble incontournable que les professionnels de ces différentes structures se soient rencontrés en amont et, aient mis en place ensemble ces actions. Le groupe « conduites à risque » a été aidant dans le montage d'un certain nombre de projets. De même que des premières rencontres, qui permettent de savoir ce que chaque structure fait, peuvent aussi déboucher un jour sur une action, comme ce fut le cas avec l'APMV et la Banque alimentaire.

4- Perspectives / Conclusion

La fréquentation du Centre de Planification et d'Education Familiale d'Eybens est en augmentation. Le nombre de personnes différentes reçues au centre de planification a augmenté d'à peu près 25%. La hausse est un peu plus nette pour la médecin qui a eu 33% de consultations en plus par rapport à 2009, alors que les entretiens avec les CCF n'ont augmentés que de 20% (principalement sur la contraception, comme la médecin). C'est plutôt positif mais pas encore complètement satisfaisant sur plusieurs niveaux. Il reste encore un grand nombre de plages de rendez-vous disponibles sur l'ensemble de l'année pour la médecin et les conseillères même si certaines périodes ont été plus dynamiques... Il est possible d'imaginer pour continuer d'ancrer le centre sur le territoire de faire, à nouveau, une communication dans le journal de la commune, par exemple pour les trois ans du centre en mai 2011, de continuer le travail avec les partenaires de la ville et des communes avoisinantes...

L'autre axe important touche le problème de localisation du Centre, du fait qu'il ne soit pas positionné dans un axe de passage et, du manque d'arrêt de bus devant le Centre. Les quatre arrêts de bus des lignes 11, 23, 31, 32, qui forment un cercle autour du Centre, sont situés trop loin. La ville d'Eybens réfléchit à un marquage du centre de planification à partir des arrêts... Il est dit que les personnes habitantes d'un quartier ne vont pas venir à proximité car elles ne voudront pas être vues dans un centre de planification. Mais il existe une marge entre être localisé complètement au cœur d'un quartier très peuplé et être excentré comme l'est le CPEF d'Eybens aujourd'hui. Cela ne semble pas aider les personnes à venir jusqu'au Centre ou même certaines, à revenir.

Pour l'année 2011, est proposé comme axe principal d'action de rendre plus explicite ce qu'est le conseil conjugal et familial auprès du grand public. Cette démarche a déjà commencé en fin d'année 2010 par la réalisation d'une plaquette (du même format que la plaquette de présentation du Centre) sur ce sujet. Une approche explicative paraît intéressante à mener auprès à la fois des travailleurs sociaux, partenaires et surtout auprès de la population au sens large. Le nombre d'entretiens réalisés par les conseillères est assez faible par rapport à leur présence au Centre, lors des ouvertures au public. Dans cette optique de travail, il est proposé de concevoir une exposition sur l'année 2011, avec des temps forts de présentation. Tout ceci serait fait dans la perspective d'une meilleure identification du champ d'action d'une conseillère conjugale et familiale et d'une augmentation du public accueilli au centre d'éducation planification et d'éducation familiale d'Eybens.

DONNEES STATISTIQUES

Activité médicale

Motif principal	Nombre de consultations
Suivi gynécologique et contraception	258
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	46
Consultations pré IVG	10
Consultations faisant suite à une IVG	/
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	21
Autres (entretiens tél + infos)	21
TOTAL	356

Activité entretien

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
Demande d'information	15	6	/
Contraception	71	2	/
IST – SIDA	12	10	/
Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	34	37	26
Grossesse	/	/	1
IVG	13	/	/
TOTAL	145	55	27
Entretiens courts (rendus résultats + infos)	24		
TOTAL	278		

ACTIVITES EXTERIEURES DE PREVENTION

Animations scolaires

Structure	Commune	Classe	Animations par classe	Nombre classes	Total élèves par niveau	CE ¹	DC ²	Thème
<i>Collège</i>								
Les Saules	Eybens	6 ^{ème}	1	7	100	x		Puberté
		5 ^{ème}	2	5	101	x	x	Relations filles/garçons
		4 ^{ème}	1	6	70	x		Visite du centre
		3 ^{ème}	1	4	86	x		Visite du centre
		6 ^e Segpa	1	1	7	x		Puberté
		5 ^e Segpa	2	1	10	x		Relations filles/garçons
		4 ^e Segpa	1	1	10	x		Présentation du centre
		3 ^e Segpa	1	1	10	x		Visite du centre
Jean Vilar	Echirrolles	4 ^{ème}	1	5	90		x	Contraception
		3 ^{ème}	1	4	81		x	Relations filles/garçons
		4 ^e Segpa	1	1	13		x	Contraception
		3 ^e Segpa	1	2	14	x		Relations filles/garçons
Louis Lumière	Echirrolles	6 ^{ème}	1	9	143	x		Puberté
	Club midi/deux	5 ^{ème}	5	1	17			Relations filles/garçons
Pablo Picasso	Echirrolles	4 ^{ème}	1	3	43	x		Relation entre pairs
La Moulinière	Domène	4 ^{ème}	1	5	132		x	Relations filles/garçons
		4 ^e Segpa	1	1	13	x		Relations filles/garçons
Munch	Grenoble	3 ^{ème}	1	2	39	x		Contraception
<i>Lycée</i>								
Marie Curie	Echirrolles	Forum dans le hall	2	-	190			Présentation centre Contraception
Partage des classes avec CPEF de Pont de Claix		1 ^{ère}	1	13	203		x	Relation amoureuse
Thomas Edison	Echirrolles	3 ^{ème} DP6	2	1	24		x	Relations F/G Contraception
<i>Etablissement spécialisé</i>								
IME Clé de sol	Eybens	12-13 ans	2	1	11			Puberté
<i>Ecole primaire</i>								
Le Val	Eybens	CM2	1	1	18		x	Puberté
J.P. Marat	Echirrolles	CM2	1	2	50		x	Puberté
TOTAL				77	1462			

¹CE : classe entière

²DC : demi classe

Animations jeunes et adultes

Structure	Lieu	Public	Nbre séances	Nbre participants
Ricochet	Eybens	Parents	16	112 (24 personnes différentes)
Centre social	Eybens			
Images de femmes		Femmes	8	59 (14 personnes différentes)
Semaine « discriminations »		Tout public	1	60
Journée contre les violences		Tout public	1	45
Banque alimentaire	Eybens	Bénéficiaires	1	20
ESAT	Eybens	Adultes	7	26
PIJ	Eybens		10	34
Permanences		Adolescents	8	22
Animation « conduites à risque »		Adolescents	1	10
1,2,3 départ		Adolescents	1	2
Foyer le Zéphir	Vizille	Adolescents	1	5
TOTAL			51	383

Annexe 8 - Rapport moral du CPEF de St-Egrève

L'année 2010 est un tournant marquant de nos relations avec notre principal financeur, le Conseil Général de l'Isère. Le CPEF et le Conseil général ont été en profond désaccord sur la convention liant les deux entités. La solidarité des CPEF et un travail de négociation long et difficile ont été constructifs et nous ont permis de retrouver une confiance et une place de partenaire vis-à-vis du Conseil Général. Nous restons cependant vigilants pour l'avenir.

Je m'excuse de détailler ce point un peu longuement mais je veux qu'il soit le plus explicite possible.

Depuis la création du CPEF, nous avons une convention de partenariat avec le CG pour fixer les objectifs de travail et la subvention qui en découle en rapport avec le nombre de postes.

Je rappelle que c'est fin 2009, alors que nous allions négocier un poste supplémentaire, que le CG au vu de sa délibération en date du 22 Janvier 2009 nous a informé que les activités autour de la parentalité (massage-bébé et participation à la clairière) ne serait plus financées par eux car ne faisant plus parti des objectifs prioritaires de la planification.

Nous savions que le mode de calcul de notre subvention ne serait plus calculé de la même façon en fonction du nombre de postes.

Cependant nous avons eu la surprise de recevoir en mars 2010 une nouvelle convention non négociée et pourtant fondamentalement modifiée fixant :

1) la délibération de l'assemblée départementale du Conseil Général du 22 janvier 2009 relative à la réforme du financement des centres de planification, ne fait pas référence à la charte des CPEF, pourtant élaborée en 2007 avec des élus du C.G.I ; charte qui soulignait l'aspect qualitatif de nos missions.

2) Trois objectifs chiffrés :

- * Nombre de consultations médicales (pour nous 960)
- * Nombre d'entretiens (850)
- * Nombre d'animations (135)

Ces trois objectifs sont très réducteurs et ne reflètent pas l'ensemble des activités du CPEF.

- Comment quantifier toute la partie de travail d'accompagnement socio-affectif ?
- Qu'en est-il de toutes les activités connexes ?
- Qu'en est-il de l'appréciation de la qualité du travail fait ?
- Qu'en est-il du financement si nous ne n'atteignons pas les chiffres indiqués ?

En tant que présidente je ne pouvais pas signer une telle convention, d'autant plus que le montant de la participation du CG n'était pas fixé.

Nous avons envoyé nos remarques au CG ainsi que la demande d'intégrer un paragraphe sur L'IVG médicamenteuse que nous étions en train de mettre en place.

Nous avons reçu une convention modifiée :

1) Avec les trois objectifs chiffrés dans l'article « Participation financière » au lieu de les avoir dans « les objectifs »

2) Sans le paragraphe sur l'IVG médicamenteuse.

Après concertation avec le MFPP qui a rencontré Brigitte Périllié début Juillet, il a été convenu :

- de proposer une modification du préambule qui a été acceptée
- de rajouter le paragraphe sur l'IVGM (accepté)
- de signer cette convention le 28 juillet pour pouvoir toucher la subvention mais de demander au CG d'engager une réelle concertation dès la rentrée avec tous les CPEF pour la rédaction de celle de 2011.

Nous avons entre-temps fait un travail commun et très intéressant avec l'ensemble des CPEF pour proposer un canevas cohérent au CG.

La rencontre avec le C.G. s'est tenue le 1er octobre en présence de Brigitte Périllié, des salariés du CG et de 13 CPEF.

Elle s'est déroulée en 2 temps :

- Présentation par le CG des modalités de calcul du financement des CPEF
- Parole aux administrateurs des CPEF sur les points qui font difficulté et l'évolution souhaitée.

Les discussions ont été âpres et les griefs nombreux entre autre de façon globale le sentiment de ne plus être considéré comme des partenaires mais comme des prestataires de service.

La suite du travail s'est déroulée en réunions de négociation par bassin. Puis une mise en commun des travaux de chaque bassin s'est tenue au CG le 9 décembre avec l'ensemble des gestionnaires des CPEF.

Même si ces objectifs chiffrés n'ont pas disparus, ils sont atténués par nos propositions qui ont été entendues et acceptées.

La convention se présentera en deux parties :

- Une convention triennale commune à tous les CPEF avec une personnalisation au niveau du préambule et des spécificités de chaque centre.
- Un document annexe « avenant annuel » qui fera l'objet d'une analyse avec le médecin directeur du CG de façon à pouvoir argumenter nos résultats par rapport aux objectifs chiffrés.

Il stipulera : « les prévisions d'activité 2011 ont été déterminés conjointement. Le volume d'activité qui intègre la dimension qualitative a été évalué à ... »

Notre médecin a été très active pour la mise en place de l'IVG médicamenteuse. Elle a suivi des stages avec les conseillères et passé les conventions avec les différents organismes hospitaliers.

Depuis décembre 2010 nous sommes en mesure de proposer aux femmes cette méthode qui offre de nombreux avantages.

Nous avons dû nous battre pour que sorte le décret d'application de l'IVGM en centre de planification et nous sommes satisfaites de pouvoir enfin proposer cette méthode à nos patientes.

Les femmes étant les premières touchées défavorablement par la réforme des retraites le CPEF, aux côtés du MFPPF, s'est engagé dans cette lutte.

Nous avons participé activement sous les banderoles du MFPPF aux différentes manifestations organisées.

Il reste de grosses inquiétudes sur le sort des futures retraites des femmes.

La journée des femmes le 8 mars organisée en partenariat avec le service culturel de la ville a été un succès.

Nous avons présenté le film « La domination masculine » qui a eu beaucoup de succès, le public était nombreux.

Ce film a provoqué une foule de questions et le débat qui a suivi a été riche et fort animé.

Nous avons également organisé deux journées « portes ouvertes » au cours de l'année :

- En mai, une journée commune à tous les CPEF du mouvement national dans le cadre de la campagne contraception du MFPPF.
- En décembre, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le SIDA où nous avons proposé des tests de dépistage.

Nous sommes obligées de constater que ces actions touchent peu de personnes par rapport au temps investi, à l'énergie déployée et à la mobilisation sur le lieu de salariées et de bénévoles.

Nous avons eu toutefois les visites de notre conseiller général et de quelques élus, ce qui nous a permis de dialoguer sur nos réussites et nos difficultés ;

Comment faire une information et une publicité efficaces qui ne nous prennent pas trop de temps et d'argent ?

Pourquoi semble-t-il si difficile à la population de pousser la porte du CPEF ?
Nous devons étudier ces questions et réfléchir sur d'autres moyens de publicité pour une meilleure visibilité du centre.

Notre participation à l'accueil de la Clairière s'étant arrêtée au 1^{er} janvier 2010, nous avons entamé des négociations avec la mairie de St-Egrève par l'intermédiaire de la Directrice du CCAS. Celle-ci convaincue de l'importance de la place du CPEF dans cet accueil multi-partenarial, nous avons obtenu une subvention supplémentaire de la municipalité pour assurer ces permanences et nous l'en remercions.

C'est une autre CCF de Saint-Egrève, qui a pu remplacer les heures d'absence pendant l'accueil à la Clairière.

S'agissant de très peu d'heures sur l'année, cela s'est avéré possible et nous avons pu redémarrer les accueils en septembre.

Nous avons fait également une demande de subvention supplémentaire au SIVOM du Néron pour le massage-bébé.

Une réflexion a été engagée sur la réalisation concrète d'une reprise de cette activité.

Représentant un plus grand nombre d'heures nous n'avons pour l'instant pas trouvé de solution. Les écueils ont été les suivants :

- La conseillère, formée à cette activité, est à plein temps (1/2 temps à Saint Egrève et ½ temps au planning de Grenoble) et ne peut pas dégager de temps supplémentaire.
- Il ne nous semblait pas souhaitable d'embaucher une CCF sur quelques heures de remplacement par mois (contrat de travail insuffisant et investissement difficile).
- Il ne nous semblait pas souhaitable non plus d'embaucher une CCF juste pour les heures de massage-bébé n'ayant aucune cohérence, ni lien avec l'ensemble de l'activité du centre.

Nous avons donc pour l'instant laissé cette question en suspend.

Nous remercions sincèrement Madame Blanchon du SIVOM qui est restée attentive à cette demande et était prête à nous soutenir si nous avons pu trouver une solution satisfaisante.

Nous sommes toujours en partenariat étroit avec le MFPP et certains membres de l'équipe et du CA de St-Egrève participent activement aux instances départementales, régionales et même internationales. Le temps consacré est important mais il est indispensable afin de rester en accord avec les objectifs du mouvement.

Le MFPP a embauché une Secrétaire Générale qui sera l'interlocutrice privilégiée pour clarifier ensemble les questions de gestion du personnel et définir quelle est l'autonomie de notre propre CA. Ce travail est à prévoir pour l'année 2011.

Nous avons également comme projet de faire une réflexion sur l'impact des médias et d'internet sur les jeunes et comment nous pouvons adapter ces nouveaux moyens à nos animations.

C'est le sujet de la réflexion que nous vous proposons en fin d'AG.

Les prévisions de travail sont déjà nombreuses pour 2011 (voir le rapport d'activité) mais nous restons toujours actifs sur la construction de nouveaux projets avec nos partenaires habituels ainsi que sur la recherche de nouveaux partenariats.

Le militantisme reste une donnée importante dans notre lutte pour l'égalité des droits. Il est également indispensable au bon fonctionnement de notre association. J'espère une relève des jeunes générations.

Je remercie les salariés et les bénévoles qui participent activement à l'épanouissement et à la vie du Centre de Planification auquel je suis attachée.

Fait à Saint-Egrève,
Le 29 mars 2011

La Présidente
Claude CROS

Annexe 9 - Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine

I. Présentation du centre

Le centre est ouvert au public 27h par semaine, mais selon les besoins, des entretiens ou des animations peuvent se faire au delà de ces horaires.

Personnel :

1 médecin directeur assurant 9h30 par semaine

5 conseillères conjugales et familiales pour 3,31 ETP

1 Secrétaire à 0.65 ETP

Temps de gestion assuré par l'AD : 0,33 ETP

Remarque : depuis juin 2010, le centre de planification de Villefontaine ne dispose plus de l'accès internet, en raison de l'absence d'accord des collectivités locales sur la mise à disposition des locaux et la prise en charge des frais annexes. Chacun comprendra que cela est préjudiciable au travail au quotidien, et nous avons « raté » des réunions ou des informations qui auraient dû nous parvenir.

II. Préambule

Notre axe de travail privilégié s'est construit à partir de 2 constats majeurs :

- Une problématique des violences de plus en plus prégnante rencontrée de façon transversale tant dans les entretiens ou consultations que dans les interventions à l'extérieur du Centre avec une sollicitation des partenaires pour travailler cette thématique.
- Nous avons à faire de plus en plus à un public en situation de précarité et de vulnérabilité, lié souvent à des situations de chômage. A un contexte de précarité sociale s'ajoute une dimension de souffrance psychique, voire de troubles psychiatriques. Et là encore, bien souvent la problématique de la maltraitance est présente soit dans un contexte actuel, soit passé.

Ces constats nous ont amenées à développer un travail de compréhension pour une plus grande efficacité, et d'envisager nos interventions à 3 niveaux:

- ➔ dans une perspective de prévention « tertiaire » c'est-à-dire limiter les conséquences, pouvoir proposer une prise en charge et un accompagnement à ces personnes en souffrance, dans un travail de partenariat.
- ➔ dans une perspective de prévention dite « secondaire » c'est-à-dire de dépistage précoce de ces problématiques (au cours des consultations ou entretiens, dans les interventions scolaires).
- ➔ et dans une perspective de « prévention primaire », c'est-à-dire un travail le plus en amont possible pour éviter ces situations. Et c'est essentiellement à ce niveau là que vont s'inscrire nos interventions, notamment auprès des jeunes.

III. Travail d'information et de prévention

a) Travail avec les écoles primaires

Le travail en école primaire a été pensé à la fois en terme de prévention primaire (préventive à toute forme de violence) et à la fois de manière à pouvoir faciliter le repérage de situations de violences vécues par les enfants (prévention secondaire pour prendre les mesures nécessaires lorsque le problème se pose, pour en limiter les conséquences tant au niveau des enfants qu'au niveau familial).

Au fil des années notre programme de travail qui comprenait un temps avec les enseignants, une rencontre des parents et 5 à 6 séances avec les enfants s'est un peu étioilé, et nos objectifs méritaient d'être réinterrogés. Cette année 2010 a été un temps précieux de regard critique sur ces interventions, de choix de directions à donner à ce travail.

Le temps a manqué pour aller au-delà : formaliser l'écriture d'un projet, le soumettre aux enseignants, imaginer comment mobiliser les parents... Nous souhaitons pouvoir continuer dans cette perspective, mais pour le moment les moyens en termes de temps et de personnes font défaut !

Nous sommes intervenues dans 14 classes de CE1 ou CM2, au cours de 74 séances.

b) Sexualité et handicap

Nous intervenons au foyer et au CAT « ISATIS » de Villefontaine, ainsi qu'à l'IME de Meyrieu auprès de jeunes adultes. La déficience intellectuelle, une structure psychique fragile et une histoire familiale parfois problématique rendent ces personnes vulnérables. Et cette vulnérabilité s'exprime en particulier dans la relation à l'autre. L'intimité, la pudeur, le respect de son corps, de celui de l'autre, sont des notions parfois peu ou pas intégrées par ces personnes.

Nous avons organisé un travail sur plusieurs séances pendant lesquelles nous explorons avec eux des notions d'anatomie (les organes sexuels), la contraception, l'intimité, la pudeur, la relation à l'autre, la bonne distance face à l'autre....

L'objectif principal est de les accompagner à se sentir sujets et acteurs de leurs choix.

Cela a concerné 8 séances pour 38 jeunes

c) Projet « Agir pour un monde non sexiste »

Il s'agit d'un projet de travail des 2 centres de planification du Nord Isère, Bourgoin-Jallieu et Villefontaine, initié dans le cadre de notre participation au réseau Nord Isère de lutte contre les violences faites aux femmes, réseau piloté par l'ARS.

Notre choix de travail s'est orienté vers la réalisation d'un outil d'animation pour soutenir notre travail de prévention des violences familiales, en abordant cette problématique à travers la question des relations de genre et plus particulièrement des relations de domination homme femme. Le travail d'élaboration et de réalisation de ce projet s'est déroulé au cours du second semestre 2010. Les animations débuteront en 2011.

« **Garçon/fille, question d'éducation ?** » ou comment sortir des stéréotypes et des préjugés pour grandir dans un monde non sexiste.

Les objectifs principaux sont de sensibiliser à la problématique de l'inégalité entre les sexes, repérer que les rôles sexués sont des constructions sociales, permettre une prise de conscience des sentiments et attitudes sexistes et des phénomènes de discrimination dans la société et inviter chacun à réfléchir aux changements possibles.

Cet outil pourra être utilisé pour tout public à partir de 12 ans.

Nous avons également projet d'une exposition autour de l'évolution des droits des femmes pour compléter ce travail mais les moyens financiers et en temps ont manqué. Ce projet est donc reporté à 2011.

d) La maison des adolescents (MDA)

Deux conseillères participent à l'accueil généraliste en binôme avec un autre professionnel. Dans ce cadre-là, nous recevons sur quelques entretiens des parents et leurs enfants, ou des parents seuls, ou des adolescents seuls qui se trouvent en difficulté. Il s'agit d'une mission d'évaluation et de soutien pour peut-être dénouer une situation sur du court terme, ou renvoyer sur un accueil plus spécifique.

Le centre de Villefontaine dégage 16h par mois pour le temps de permanence et de réunion d'équipe. A cela s'ajoute du temps pour les réunions techniques, important en 2010 pour la mise en place du fonctionnement de la MDA.

Temps pour la MDA : 182h

e) Permanences sage-femme

Suite à des constats généraux sur les liens entre précarité et pathologies périnatales, l'importance de la mise en place d'une sécurité affective de base pour l'enfant, et des constats à propos de la population locale, une réflexion en partenariat avec le service PMI du Conseil Général ont abouti à l'ouverture d'une permanence hebdomadaire de la sage femme pour des entretiens prénataux.

Ce travail s'inscrit dans une complémentarité de compétences et d'approche entre sage-femme, médecin et conseillères conjugales permettant un accompagnement de la personne dans sa globalité, et également de travailler sur la construction du lien mère enfant ou parents enfant.

Cette consultation tous les jeudis après-midi a nécessité une réorganisation de l'emploi du temps pour permettre à une conseillère d'être présente pendant la permanence de la sage femme, et faire des entretiens en binôme chaque fois que cela semble nécessaire.

Il y a eu 60 entretiens dont 36 en communs

f) Le CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile)

Il s'agit d'un travail à la fois à un niveau individuel (consultation médicale, suivi de grossesse, entretien) et collectif (accès à la contraception).

Ces personnes ont vécu des traumatismes lourds, victimes de violences, de guerre, de viol. En individuel il s'agit de proposer un accompagnement post traumatique en lien avec des services plus spécifiques.

En collectif il s'agit de favoriser un accès à l'information en matière de contraception et d'accès aux soins.

1 séance collective

IV. Projets spécifiques

a) Intervention auprès du public jeune

Dans le cadre de missions des centres de planification nous intervenons toujours auprès des collégiens et lycéens, pour des séances d'éducation à la sexualité, de présentation du Centre, d'information sur contraception, IST SIDA.

Collèges : 6 collèges, 79 séances

Majoritairement ce sont des interventions sur 1 ou 2 séances en demi classe, pour 1 établissement, et pour les classes de SEGPA il y a un travail suivi sur 4 à 6 séances

Lycées : 2 lycées généraux et 1 lycée professionnel, 50 séances

Forum jeunesse

A l'initiative de la mairie de Villefontaine, un forum jeunesse d'une journée a été organisé dans l'idée de mobiliser en un même temps et lieu l'ensemble des ressources mises à disposition de la jeunesse villarde (transports, orientation et formation, citoyenneté, santé, logement, animation sports et loisirs). Le public visé était la tranche d'âge 17-25 ans.

Le centre de planification a été désigné l'interlocuteur pour coordonner le pôle santé de cette journée, et mobiliser les partenaires concernés. Le stand santé a été le plus fréquenté sur le forum (60 jeunes)

Nous avons également participé à un forum proposé par le PIJ

Des centres sociaux nous ont également sollicités pour des temps d'information et de discussion auprès de leur groupe d'adolescents, filles ou garçons.

b) Intervention auprès de groupes femmes

Ce sont des interventions ponctuelles ou plus régulières avec des groupes constitués dans les centres sociaux ou maisons de quartier, et dans une association d'aide aux familles migrantes. Il s'agit d'un travail d'information ou de discussion autour de leurs préoccupations : l'accès aux soins, contraception, parentalité, couple... L'objectif est de favoriser l'indépendance et l'autonomie de ces femmes.

15 séances

c) Journée du 8 mars

Notre participation à cette journée dans le cadre de manifestations organisées dans 2 communes est l'occasion de faire connaître le Planning Familial comme association militant pour les droits des femmes, c'est aussi un temps qui permet de renforcer notre réseau.

d) Les bilans de santé

Le centre mettait à disposition ses locaux depuis plusieurs années pour l'association ISBA qui réalise des bilans de santé pour les bénéficiaires du RSA. Depuis cette année nous participons à l'accueil. L'objectif est de favoriser l'accès aux soins, et aux services proposés par le Planning Familial pour des personnes en situation de précarité qui ont parfois des difficultés à faire ce genre de démarche.

V. Accueil au centre

a) Les consultations médicales, quelles spécificités ?

Notre essai dans la mesure du possible qu'une conseillère conjugale fasse le relais avec le médecin. Cela modifie la teneur de la consultation dans la manière d'aborder la problématique des patients. Même si le médecin est centré sur l'aspect médical, cela favorise une prise en compte plus globale centrée sur la demande des personnes.

Nous recevons des personnes déficientes, avec lesquelles il faut prendre du temps pour expliquer. Nous travaillons pour cela en lien avec les infirmières ou les éducateurs des lieux qui les accueillent, voire avec les familles si cela est nécessaire.

Cette année, un vrai partenariat s'est mis en place autour de plusieurs personnes en grande difficulté (inquiétude des professionnels quant à la venue d'un bébé dans un contexte de violence et/ou de précarité sociale).

Nous constatons une diversification du public, avec une plus grande fréquentation de femmes qui viennent pour un suivi gynécologique du fait de l'absence de gynécologue sur la ville.

Nous recevons également un public venu du Centre de demandeurs d'asile. La barrière de la langue pose souvent problème et nous regrettons de ne pas toujours pouvoir bénéficier de la présence d'un interprète.

Présence du médecin : 10h/semaine 591 consultations

b) Interruption Volontaire de Grossesse Médicamenteuse (IVGM)

Le Centre réalise des IVG médicamenteuses depuis juin 2010. Ce travail de mise en place a nécessité un travail de réflexion, une formation et une organisation spécifique.

24 demandes d'IVGM dont 13 réalisées au centre soit 54%.

Les motifs des refus sont des critères de non éligibilité ou délais dépassés.

30% ont entre 25 et 29 ans, 23% entre 16 et 19 ans, et 23% entre 35 et 39

Nous regrettons les dysfonctionnements administratifs concernant l'anonymisation pour les mineurs et le problème de la prise en charge financière pour les majeurs souhaitant garder le secret vis-à-vis de l'ayant droit qui n'est toujours pas résolu.

Après 6 mois de pratique, nous avons un premier bilan très satisfaisant, même si l'évaluation de la satisfaction des femmes reste à réaliser de manière plus formelle et plus systématique.

A cela il faut rajouter les autres entretiens IVG : 67 pré et 12 post

c) Les entretiens

C'est une activité importante du centre : *2821 entretiens.*

Au-delà de l'activité d'accueil et d'information autour des questions de sexualité (contraception, dépistage IST SIDA, IVG...) nous assurons des entretiens de conseil conjugal, en entretien individuel, de couple ou de familles : *170 entretiens de couple, 22 de familles.* Les problématiques sont des difficultés de communication, de relations ou des situations de violence conjugale.

Pour les situations les plus complexes, nous sommes en lien avec les partenaires associatifs ou institutionnels (association d'aide aux victimes, service de psychiatrie, service d'aide sociale à l'enfance...). Cette année plusieurs situations de suivi de grossesses de patientes en situation de précarité sociale et familiale, de déficience ou troubles psychiques nous ont beaucoup mobilisés, en entretien d'accompagnement individuel et en travail de partenariat pour essayer de mettre en place un étayage suffisamment sécurisant pour ces femmes et les enfants à venir.

VI. Projets 2011

Développer le travail avec les collèves à partir du jeu « Agir pour un monde non sexiste ».

Nous sommes convaincues de l'intérêt des séances d'éducation à la sexualité dans les collèves. Mais l'objectif de ces interventions ne peut se réduire à une transmission d'informations biologiques ou concernant la contraception. Il nous paraît plus pertinent de proposer aux jeunes de réfléchir ensemble sur ce que c'est qu'être une fille, être un garçon, comment vivre ensemble, les relations affectives.

Il doit s'agir d'une éducation à la santé globale, qui prenne en compte le « vivre dans son corps, sexué » et le « vivre ensemble ».

Poursuivre le partenariat avec les maisons de quartier et centres sociaux pour le public « femmes ».

Revoir les modalités d'animations dans les lycées, afin de rendre plus attractives et dynamiques nos interventions.

Mettre en place des propositions de travail avec les enseignants de primaire pour poursuivre la réflexion engagée sur la prévention de la maltraitance.

Reprendre les modalités de partenariat avec la sage femme de PMI : au-delà du travail en binôme pour les entretiens individuels, nous pensons qu'il serait intéressant de construire un projet concernant des séances collectives de préparation à la naissance et d'un groupe de parentalité pour de jeunes parents.

DONNEES STATISTIQUES

► Coordonnées du CPEF

Nom du centre : **Centre de Planification et d'Education Familiale de Villefontaine**

Adresse : Centre Simone Signoret

..... Carré Léon Blum.....

..... 38091 Villefontaine Cedex.....

Nombre de lieux de consultation : 1.....

Téléphone : 04 74 96 78 99.....

Fax : 04 74 96 78 99.....

► Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : **350**

Jours d'ouverture et horaires :

Mardi 10h – 17h.....

Mercredi 14h – 17h.....

Jeudi 9h – 17h.....

Vendredi 9h – 18h.....

Nombre de semaine d'ouverture dans l'année : **50**

► Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0.34ETP	Total : 559.39 heures
Delphine Lenoir	0.33ETP	548.14 heures
Gerey Jean-Marc	0.01ETP	11.25heures
Pharmacien : Delphine Lenoir	Total : ETP	Total : 52 heures
Administration	Total : 0.98ETP	Total : 1790.42 heures
Sandra Morel	0.65ETP	1189.41 heures
Najat Belkaraouia	0.00ETP	2.27heures
Agnès Bourdais	0.08ETP	137.93heures
Nadia Caldeira	0.00ETP	1.75heures
Emmanuelle Gaborieau	0.10ETP	181.99heures
Maxime Heinrich	0.00ETP	1.5heures
Métilde Wendenbaum	0.07ETP	131.41heures
Stéphanie Zecchinon	0.08ETP	144.16heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 2.6ETP	Total : 4731.08 heures
Arlette Gadoud	0.58ETP	1059.60 heures
Nadine Lecomte	0.93ETP	1689.96 heures

Myriam Chastel	0.62ETP	1134.90 heures
Anne Meyroux	0.47ETP	846.62 heures
Autres (SF AS psychologue ou IDE)	Total : 0.71ETP	Total : 1291.12 heures
Pascale Dussupt-Ballet	0.71ETP	1291.12 heures

Nom du médecin directeur : Delphine Lenoir

Nombre d'heures consacrées à la direction du Centre dans l'année : 18 h

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, 18 ans	19, 20, 21 ans	+ de 21 ans	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	137	348	249	512		1246

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

1. Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 3

Soit 9.50 heures par semaine

Soit 401.50 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 70h.
Autres activités et durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : 18 h par an de réunion d'équipe; 52 h de pharmacie

▪ **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin**

Motif principal	Nombre de consultations
Suivi gynécologique et contraception	392
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	126
Consultations pré IVG	2
Consultations faisant suite à une IVG	11
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	34
Autres	26
Total	591
Autres (entretiens téléphoniques)	105

2. Consultations effectuées par une sage-femme

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1

Soit 3.50 heures par semaine

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultations) : 3.50 h par semaine de suivi grossesse en entretien conjoint conseillères conjugales et sage femme

▪ **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme**

Motif principal	Nombre de consultations
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	60
Total	60

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 21 ans	+ de 21 ans	Age non précisé	Total
Filles	362	228		590
Garçons	22	39		61
			Total	651

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	Plus de 21 ans	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit (hors CMU)	19	58	-	77
Non assurés (non ayant droit)	317	-	-	317
C.M.U.		9	-	9
C.M.U. complémentaire	10	66	-	76
A.M.E.	-	-	-	
Non renseigné	-	172	-	172

2 – Les animations

Tableaux totaux non disponibles

3 – Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 2821

Dont mineurs : 930

Dont personnes de sexe masculin : 507

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)
(indiqué le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	240	43
- Contraception	599	13
- IST – SIDA	106	48
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	384	42	174
- Grossesse	67	3
- Autre	112	13
TOTAL	1508	159	177

- entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,
(ne sont comptabilisés que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement l'accueil physique et non téléphonique)

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	977
- entretiens pré-consultations	
Total des entretiens	977

Rappel : les entretiens téléphoniques sont à comptabiliser dans le tableau « 5 – Autres activités »

5 - Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	67
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	12
Total	79